This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 836,101

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

RELATION ORIGINALE

DE

JACQUES CARTIER

Lyon. — Imprimerie de Louis Perrin.

BREF RÉCIT ET SUCCINCTE NARRATION

DE LA

NAVIGATION

FAITE EN MDXXXV ET MDXXXVI

PAR LE CAPITAINE

JACQUES CARTIER

AUX ILES DE

CANADA

HOCHELAGA, SAGUENAY

ET AUTRES

RÉIMPRESSION FIGURÉE

DE L'ÉDITION ORIGINALE RARISSIME DE MDXLV

AVEC LES VARIANTES DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PRÉCÉDÉE

D'UNE BRÈVE ET SUCCINCTE

INTRODUCTION

HISTORIQUE

PAR M. D'AVEZAC

PARIS

LIBRAIRIE TROSS

PASSAGE DES DEUX PAVILLONS (PALAIS-ROYAL), N° 8

1863

E
183
.N3
A5
1962

VOYAGE
DE
J. CARTIER
AU
CANADA

Bates
Nowry
6-29-29
19430

BREVE ET SUCCINCTE

INTRODUCTION

HISTORIQUE.

I.

Aucun peuple ne ſemble avoir tenu auſſi peu de compte que les Français de la part légitime qui devait lui appartenir dans l'hiſtoire des découvertes & de l'exploration des contrées lointaines; nul ne s'eſt montré ſi peu ſoucieux de la renommée que pourraient lui acquérir ſes aventures maritimes ou ſes pérégrinations terreſtres; & tandis que d'autres nations ſonnaient leurs plus éclatantes fanfares en l'honneur de leurs propres mérites, nous avons laiſſé perdre le ſouvenir des navigations & des voyages parallèlement accomplis avec moins de retentiſſe-

ment par nos aïeux, & qui nous ſont quelquefois accidentellement révélés, à notre grand ébahiſſement, par les récits des étrangers.

Qui donc, par exemple, nous pourra dire aujourd'hui quel était ce navire français dont l'arrivée à Canton eſt racontée ſous la date de 1521 dans les Annales chinoiſes, à l'époque où le Portugal & l'Eſpagne prétendaient avoir ſeuls, par privilége, l'accès de ces mers? Bien d'autres de nos proueſſes, ſurtout des plus anciennes, ont ainſi diſparu, ſans doute, de la mémoire des hommes.

Les entrepriſes officielles patronnées par le ſouverain ont preſque ſeules échappé à ce total oubli des contemporains & de la poſtérité; mais pour beaucoup d'entre elles, c'est à grand'peine encore qu'il ſe peut recueillir quelques lambeaux des relations où elles étaient racontées.

Tel eſt préciſément le cas pour le célèbre navigateur breton qui le premier alla planter le drapeau de la France aux lieux où s'élèvent maintenant Québec & Montréal: ſur ſes trois voyages au Canada, nous ſommes redevables à un collecteur italien (Ramuſio) de nous avoir tranſmis le récit du premier dans une verſion que nous tenons volontiers pour fidèle, comme nous devons à un collecteur anglais (Hakluyt) d'avoir ſauvé les fragments mutilés du troiſième dans une traduction que nous voulons bien ſuppoſer exacte; c'eſt uniquement pour le ſecond voyage qu'il eſt parvenu juſqu'à nous une relation originale françaiſe, émanée de l'un des compagnons de Jacques Cartier, ſinon de lui-même: & de l'édition qui en fut faite à Paris en 1545, les bibliographes ne connaiſſent plus en Europe qu'un ſeul exemplaire, conſervé au muſée Britannique; c'eſt là qu'il a fallu en aller prendre une exacte

copie à l'intention des amateurs qui attachent du prix à ces vieilles reliques, pour la reproduire ſcrupuleuſement dans le mince volume en tête duquel nous écrivons ces lignes.

II.

Les côtes derrière leſquelles s'étendent les parages explorés, pour la première fois ſuivant toute apparence, par le célèbre malouin, avaient dès longtemps été reconnues, & la tradition a conſervé la mémoire d'établiſſements fort anciens en quelques parties de ce vaſte littoral qui s'étend, vis-à-vis de l'Europe occidentale, depuis les abords de la zone torride juſqu'aux froides régions arctiques.

Les enfants de la verte Erin, qui de nos jours émigrent en ſi grand nombre vers les Etats de l'Union américaine, avaient, comme aux Fær-œr & comme en Iſlande, devancé pareillement ſur cette marge extrême de l'Océan occidental, les aventuriers ſcandinaves, qui partout les rencontrèrent déjà établis : quand le chef iſlandais Are Marſon, le triſaïeul du ſavant Are Froda, fut jeté par la tempête en 983 ſur ces lointains rivages, que les ſagas du Nord ont appelés *Irland it Mikla*, ou la Grande-Irlande, il y fut recueilli par une population chrétienne, qui le baptiſa & le retint au milieu d'elle ; c'eſt là que ſeize ans après vint ſe réfugier Biœrn Asbrandſon, s'arrachant à l'amour de la belle Thurida pour fuir la colère d'un frère offenſé ; & il avait paſſé vingt-huit années ſur cette terre étrangère quand y aborda ſon compatriote Gudleif Gudlangſon, parti de Dublin pour retourner en Iſlande, pouſſé par les vents du

nord-eſt juſque par delà l'Océan, ſurpris d'y entendre encore les ſons de la langne d'Erin, mais reprenant auſſitôt la mer, grâce à l'entremiſe de Biœrn, & emportant de la part du vieil exilé un anneau d'or pour ſa bien-aimée Thurida, & une épée pour Kiartan, le fils qu'il avait eu d'elle.

A côté de ces veſtiges des anciennes émigrations tranſatlantiques des Irlandais, leurs voiſins les Gallois ont peut-être auſſi une place à revendiquer pour eux-mêmes : du moins ſe conſerve-t-il chez eux une certaine tradition des navigations occidentales de Madoc, le ſecond des fils d'Owen Guynedd, un de leurs princes; fuyant les diſcordes inteſtines de ſa propre famille, il partit en 1170 pour aller à la découverte vers ces lointains parages, y choiſit un lieu à ſa convenance où il débarqua cent vingt hommes, & revint équiper en Europe une flotille de dix navires pour tranſporter dans ce nouvel établiſſement tous les éléments d'une colonie permanente; mais là s'arrête la vieille légende, & quelques vers gallois du quinzième ſiècle ont ſeuls tardivement conſacré le ſouvenir de l'entrepriſe de Madoc ap Owen.

III.

Les établiſſements ſcandinaves offrent à notre inveſtigation plus de certitude, de ſuite & de durée. L'iſlandais Biarne Hériulfson, écarté pendant une brume intenſe de ſa route vers le Grœnland où il allait retrouver ſon père, avait aperçu & côtoyé en 986 des terres inconnues vers l'occident, d'où il avait regagné en cinq journées de mer la demeure

paternelle : le récit qu'il en faiſait un jour, après pluſieurs années, à la cour de Norvège, fit naître le regret qu'il n'eût pas effectué une reconnaiſſance plus exacte de ces contrées nouvelles ; ſi bien qu'un de ſes compagnons, Leif Erikſon ayant réſolu d'aller compléter ſa découverte, lui acheta ſon navire, y embarqua trente-cinq hommes au printemps de l'an 1000, & vint atterrir à la côte ſignalée par Biarne, au point où celui-ci l'avait perdue de vue : ce n'était qu'un plateau rocheux & aride, *Helluland*, où l'érudition moderne a cru reconnaître Terre-Neuve; on reprit la mer, & l'on vint deſcendre, au bout de trois journées au ſud-oueſt, ſur une terre plate & boiſée, *Markland*, ſignalée par la blancheur des ſables du rivage, telle que les inſtructions nautiques repréſentent l'Acadie ; puis navigant encore deux journées au ſud-oueſt, on atteignit une île, près de laquelle une péninſule s'avançait à l'eſt & au nord, comme on voit aujourd'hui le cap Cod dépaſſer au nord-eſt l'île Nantucket ; Leif s'engagea dans le détroit, puis trouvant au-delà un lieu favorable, il forma près d'une petite rivière un établiſſement pour explorer à ſon aiſe le pays ; & comme on rencontra dans les environs de *Leifsbudir*, la vigne croiſſant ſpontanément, on donna à cette contrée le nom de *Vinland ;* c'eſt aujourd'hui le Rhode-iſland & la région voiſine. Après avoir pris un chargement de bois de conſtruction, Leif revint au printemps de 1001 au Grœnland, & pendant une douzaine d'années encore ſes frères Thorwald & Thorſtein, ſa belle-ſœur Gudrida remariée à Thorfinn Karlſefne, & enfin ſa vaillante ſœur Freydiſa, firent diverſes expéditions ſemblables au Vinland ; mais l'hoſtilité des ſauvages indigènes les fit renoncer à pourſuivre ces armements périodiques. D'autres, ſans doute, les reprirent à leur

tour, & les établiſſements fondés par Leif & par Thorfinn ſe développèrent à la longue d'une manière permanente, puiſque l'évêque grœnlandais Erik s'y rendit lui-même en 1121 afin de pourvoir aux beſoins ſpirituels de la colonie.

Les ſagas du Nord ont conſervé quelques autres traces des relations qui ſe continuèrent entre le Grœnland & la côte oppoſée : en 1266 des navires furent envoyés en reconnaiſſance par delà les ſtations de pêche les plus avancées, juſqu'à la hauteur, penſe-t-on, du détroit de Barrow; en 1285 deux eccléſiaſtiques iſlandais, Adalbrand & Thorwald Helgaſon, naviguaient à l'oueſt juſqu'à Terre-Neuve, déſignée en cette circonſtance par les chroniqueurs ſous le nom de *Fundu-nyia-land*, qui ſe retrouve tout entier dans la forme anglaiſe actuelle de New-foundland; enfin, en 1347, un voyage de dix-ſept Grœnlandais au Markland fut contrarié au retour par une tempête qui entraîna le navire en Iſlande; & la narration qu'on en faiſait en 1356 montre que le pays de Markland était alors encore fréquenté par les Scandinaves. Mais il n'en eſt plus queſtion dans leurs hiſtoires ultérieures.

IV.

Un récit vénitien, venu à la lumière après un trop long oubli, peut néanmoins, ſans trop de ſcrupule, être admis en appendice à la ſuite de ces ſouvenirs des navigations ſcandinaves : je veux parler des lambeaux d'une correſpondance de famille émanée des frères Nicolas & Antoine Zéni, qui s'étaient éta-

blis vers 1390 aux Fær-œr, ou comme on diſait alors, en Friſlande, & naviguèrent ſucceſſivement pendant une quinzaine d'années dans ces mers ſeptentrionales.

Le dernier y recueillit, de la bouche d'un vieux pêcheur, la notice d'une terre lointaine dans l'oueſt, nommée *Eſtotiland*, où vingt-ſix ans auparavant (vers 1380 à ce qu'il ſemble), il avait été jeté par une furieuſe tempête; les habitants conſervaient des rapports habituels avec le Grœnland, & poſſédaient encore quelques livres latins, qu'ils ne comprenaient plus. Aſſocié par eux, au bout de cinq années, à une expédition dans le ſud, vers le pays de *Drogio*, une tempête le jeta plus loin, chez un peuple de ſauvages cannibales qui le gardèrent eſclave pendant de longues années, jusqu'à ce qu'après bien des viciſſitudes il parvint à s'échapper de leurs mains & à regagner Drogio, d'où il revint après trois ans d'attente à Eſtotiland : il ſe livra alors au commerce entre ces deux contrées, s'y enrichit, & put terminer enfin ſa longue odyſſée en armant lui-même un navire pour retourner en Friſlande.

C'eſt encore à ces relations de plus en plus rares, mais qui n'avaient jamais été complètement abandonnées entre les Etats ſcandinaves & leurs colonies du nord-oueſt, que ſe rattache le ſouvenir de ce pilote norvégien, originaire de Pologne, Hans Kœln ou Ivan z'Kolna, c'eſt-à-dire Jean de Kolno en Mazovie, envoyé en 1476 pour ravitailler les ſtations du Grœnland, & qui viſita, dit-on, la côte oppoſée en pénétrant juſqu'à la grande baie qui devait recevoir longtemps après le nom de Hudſon.

V.

Il eſt naturel de penſer qu'une notion plus ou moins préciſe, mais certaine & inconteſtée, de l'exiſtence des régions tranſatlantiques tant de fois abordées par les marins du Nord, s'était conſervée parmi eux, & les écrits d'Adam de Brème prouvent qu'elle avait même pénétré, dès le onzième ſiècle, juſqu'au ſein de la Germanie. On devait la trouver d'autant plus vivante & plus aſſurée, qu'on s'élevait davantage vers les eſcales d'où étaient parties les plus fréquentes expéditions : il ne faut donc point ſe récrier contre la ſuppoſition que dans ſon voyage d'Iſlande en 1477, Chriſtophe Colomb aurait recueilli en cette île des indices propres à exciter ou confirmer dans ſon eſprit la conviction que l'Océan occidental pouvait être franchi par de hardis navigateurs, ſûrs de trouver au-delà des rivages acceſſibles. Les théories du florentin Toſcanelli avaient déjà, en 1474, ſoutenu cette thèſe auprès des ſavants de Portugal, & lorſque Colomb parvint à les connaître quelques années après, vers 1481 ſuivant toute apparence, il n'héſita plus à ſe conſacrer ſans réſerve à l'accompliſſement du grand deſſein d'aller par cette voie de l'occident à la rencontre des plages extrêmes de l'Aſie orientale ; mais il lui fallut l'immenſe courage de mendier encore pendant plus de dix années, auprès des rois de l'Europe latine, des vaiſſeaux que, nouveau Typhis, il pût conduire à la conquête de cette autre toiſon d'or.

Serait-il vrai que, dans l'intervalle, un navigateur français, le capitaine Couſin, de Dieppe, porté à

l'oueſt, en 1488, juſqu'à de lointains parages inconnus, aurait alors atteint ou aperçu quelque point de la côte américaine ? Rien ne ſe peut déduire avec préciſion des vagues indices que nous ont tardivement tranſmis à ce ſujet d'inſuffiſantes traditions ; & en admettant le fait comme certain, ce ne ſerait en définitive qu'un anneau de plus à compter dans la chaîne des découvertes au bout de laquelle vient ſe ſouder, à la fameuſe date du 10 octobre 1492, la véritable priſe de poſſeſſion, par l'Europe, de l'hémiſphère tranſatlantique, ſimplement juſqu'alors viſité à l'aventure par les devanciers de l'immortel Génois.

VI.

Pendant que Colomb, tout plein encore des illuſions de ſes rêves coſmographiques, s'ingéniait à retrouver dans l'archipel des Antilles le Zipan-gu & les domaines du grand qâân du Khatay, marqués à cette place ſur la carte que lui avait jadis envoyée Toſcanelli, un autre navigateur italien, établi depuis longtemps en Angleterre au port de Briſtol, Jean Cabot, de Veniſe, s'étant élevé vers l'oueſt durant un de ſes voyages, arriva, le 24 juin 1494, en vue d'une terre & d'une île inconnues, qu'il appela du nom de Saint-Jean, le patron du jour ; & il revint ſolliciter une commiſſion royale qui lui aſſurât le privilége de ſes découvertes ſous l'autorité de la Couronne d'Angleterre, ce qui lui fut accordé par lettres-patentes données à Weſtminſter le 5 mars 1496. Il effectua en conſéquence, en 1797, ſur un navire armé à Briſtol au compte du roi Henri VII,

& accompagné de trois bâtiments marchands, un ſecond voyage de trois mois, dont il était de retour au commencement d'août, après une navigation de trois cents lieues le long d'une côte où nul habitant ne s'était montré, & ſur laquelle il avait planté la bannière britannique de Saint-Georges & le pavillon vénitien de Saint-Marc.

De nouvelles lettres royales, du 3 février 1498, l'autoriſèrent alors à choiſir dans les ports d'Angleterre juſqu'à ſix navires de charge deſtinés à tranſporter des colons aux terres & îles ainſi découvertes, & bientôt deux bâtiments armés aux frais du roi & portant trois cents hommes partirent pour cette deſtination ſous les ordres de Sébaſtien Cabot, qui avait accompagné ſon père dans ſes deux précédentes explorations; mais la rigueur de la ſaiſon, bien qu'on fût au mois de juillet, lui fit perdre une grande partie de ſon monde : arrêté par les glaces vers 56° à 58° de latitude, il deſcendit la côte juſqu'à la hauteur du détroit de Gibraltar, & n'ayant plus de vivres, il revint en Angleterre, ramenant avec lui trois ſauvages, qui furent préſentés au roi quelque temps après.

L'inſuccès de cette expédition, la mort de ſon père, & peut-être des compétitions rivales, éloignèrent pour longtemps Sébaſtien Cabot de ces entrepriſes. Paſſé au ſervice de l'Eſpagne, mais revenu momentanément en Angleterre à la mort de Ferdinand le Catholique, on le revit ſeulement en 1517, ſur les vaiſſeaux de Henri VIII, recommencer, en compagnie de ſir Thomas Pert, vice-amiral d'Angleterre, une exploration de la côte qu'il avait déjà trois fois viſitée, atteindre le 11 juin une latitude de 67° 30', & ſe trouver forcé par la timidité du commandant & l'oppoſition des équipages, de renoncer

à pouſſer plus loin ſes découvertes, bien que la mer parût encore libre devant eux.

VII.

Les découvertes anglaiſes de 1497 & l'eſſai de coloniſation de 1498, bientôt connus en Eſpagne & en Portugal, y éveillèrent la crainte d'une concurrence inattendue dans la recherche des richeſſes dont on s'était promis la poſſeſſion excluſive, & des expéditions y furent auſſitôt projetées à l'encontre de cette méconnaiſſance de leurs prétendus droits.

On a cru retrouver dans une lettre royale datée de Séville le 6 mai 1500, & dans quelques autres circonſtances douteuſement ſignificatives, les indices d'une entrepriſe méditée par l'Eſpagne, mais qui n'eut point alors de ſuites ſérieuſes.

Le Portugal fut plus actif : une expédition fut confiée dès l'année 1500, par le roi Emmanuel à Gaſpard Cortereal, qui partit de Tercère avec deux navires, s'avança tout d'abord juſqu'à 50° de latitude ou davantage, & reconnut, juſqu'à un fleuve chargé de glaçons, *Rio Nevado*, la grande terre qui fut alors appelée de ſon nom & que l'on déſigne aujourd'hui ſous celui de Labrador. Revenu heureuſement à Lisbonne, il en repartit l'année ſuivante avec ſes deux navires ; ſe dirigeant à l'oueſt nord-oueſt, il trouva la terre à une diſtance de deux mille milles, & courut l'eſpace de ſix à ſept cents milles encore le long d'une côte, arroſée de fleuves nombreux & couverte de grands bois, qu'il ſuppoſa devoir être la continuation de celle qu'il avait vue dans le nord l'année précédente, mais juſqu'à la-

quelle il ne pouvait tenter d'arriver cette fois, à cauſe des glaces : le pays était très-peuplé, & il ne ſe fit pas ſcrupule d'y enlever un certain nombre d'habitants, dont il garda cinquante à ſon bord, & plaça huit autres ſur la ſeconde de ſes caravelles. Celle-ci rentra à Lisbonne le 8 octobre 1501, mais l'autre, attendue d'heure en heure, de ſemaine en ſemaine, ne reparut plus. Michel Cortereal réſolut d'aller à la recherche de ſon frère, & partit au printemps de 1502 avec trois navires pour aller fouiller ſéparément toutes les rivières de la côte, fixant au 20 août un rendez-vous général en un lieu convenu, pour le retour ; mais il ne s'y trouva point lui-même, & les deux autres navires, après l'avoir vainement attendu, revinrent ſeuls en Portugal, où l'on n'eut plus aucune nouvelle de ſon ſort.

Dans l'intervalle, d'autres Portugais des Açores, Jean Gonçalves, Jean & François Fernandes, s'aſſociaient à des armateurs de Briſtol, Richard Warde, Thomas Ashehurſte & Jean Thomas, pour une expédition de découverte en ces parages, & obtenaient avec eux à cet effet, du roi Henri VII, des lettres de privilége, données à Weſtminſter le 19 mars 1501, en conſéquence deſquelles deux voyages paraiſſent avoir été exécutés cette même année & la ſuivante. A la fin de celle-ci, une nouvelle aſſociation fut concertée pour le même objet entre les deux Portugais Jean Gonçalves & François Fernandes, & les deux armateurs de Briſtol Hugues Elyot & Thomas Ashehurſte, qui obtinrent pareillement des lettres royales données à Weſtminſter le 9 décembre 1502, & en vertu deſquelles paraiſſent avoir été exécutés en 1503, 1504 & 1505 des voyages ſucceſſifs, dont on retrouve quelque trace, comme pour les deux précédents, dans les comptes de dépenſes

de la caſſette particulière du roi Henri VII : on peut même conjecturer qu'il ſe tentait dès lors de nouveaux eſſais de coloniſation, puiſqu'un prêtre faiſait partie de l'expédition de 1504.

VIII.

Les Français, de leur côté, pratiquaient auſſi, dès cette époque, les mers qui baignent la côte orientale des deux Amériques ; ſans nous arrêter à parler de leurs navigations auſtrales, bornons-nous à rappeler ici leurs expéditions de pêche & leurs explorations privées en ces parages où l'autorité royale vint ſi tardivement donner une conſécration publique à leurs efforts. Nous ne chercherons même pas à recueillir de ſimples traditions ou de vagues indices plus ou moins dignes d'un examen ſérieux : nous voulons nous en tenir à des témoignages explicites & formels.

C'eſt à la collection italienne de Ramuſio qu'il nous faut recourir pour retrouver, ſous un vêtement étranger, avec le titre pompeux de grand capitaine de mer, un français de Dieppe, dans lequel il nous eſt permis de reconnaître l'aſtronome & pilote Pierre Crignon, qui fut le compagnon des frères Parmentier dans leur voyage de 1529 à Sumatra, & qui avait également navigué ſur les côtes du Bréſil & de Terre-Neuve.

En décrivant cette dernière, qui s'étend, continent & îles, du 40e au 60e degrés de latitude ſur une longueur de trois cent cinquante lieues, il fait remarquer la briſure accuſée par le cap Ras entre la direction de la côte méridionale qui ſe refuſe vers

l'oueſt, & celle de la côte boréale qui court vers le nord. Aux Portugais eſt due la découverte des ſoixante-dix lieues environ de littoral compriſes entre le cap Ras & le cap de Boaviſta; tout ce qui eſt au ſud du cap Ras a été exploré en 1504 par les Normands, & par les Bretons, qui y ont laiſſé leur nom à un cap bien connu; tout ce qui eſt au nord du cap de Boaviſta a été relevé pareillement par leſdits Normands & Bretons : le capitaine Jean Denys, de Honfleur, avec le pilote Camart, de Rouen, y conduiſit ſon navire en 1506, & en rapporta, dit-on, une carte aſſez étendue; puis, en 1508, le capitaine Thomas Aubert, commandant le navire *la Penſée*, armé par Jean Ango, père du célèbre gouverneur de Dieppe, y tranſporta le premier des colons normands.

Dix ans après, en 1518, ſuivant l'interprétation commune, mais peut-être en réalité quelques années plus tard, fut entrepriſe une expédition analogue « par le ſieur baron de Léry & de Saint-Juſt vicomte « de Guen, lequel ayant le courage porté à choſes « hautes, déſiroit s'eſtablir par delà & y donner com- « mencement à une habitation de François »; il s'était approviſionné d'hommes & de beſtiaux, & fit voiles juſqu'à l'île de Sable en face des pêcheries bretonnes; « mais la longueur du voyage l'ayant trop « longtemps tenu ſur la mer, il fut contraint de déchar- « ger là ſon beſtail, vaches & pourceaux, faute d'eaux « douces & de pâturages »; & cette expédition avortée n'eut d'autre réſultat que d'avoir jeté ſur cette terre aride des animaux qui s'y multiplièrent graduellement, & devinrent, longtemps après, une reſſource ineſpérée pour d'autres Français qu'une fortune de mer devait un jour condamner à y ſéjourner cinq ans entiers dans un déplorable abandon.

Juſqu'alors, ce n'étaient que des expéditions privées.

IX.

Enfin le roi de France ſe détermina à prendre lui-même ſa part dans le lotiſſement des terres d'outre-mer que ſe faiſaient à leur guiſe les autres ſouverains de l'Europe occidentale, & il envoya officiellement à ſon tour, à la découverte des pays tranſatlantiques où il lui conviendrait de prendre pied.

Le temps était déjà loin, où l'on avait cru retrouver en ces contrées le Japon, la Chine & les Indes d'Aſie : les navigations de Cabot dans le nord, comme celles de Veſpuce dans le ſud, avaient démontré qu'il s'agiſſait en réalité d'un monde nouveau ; & bien qu'on le crût réuni à ſes dernières limites aux régions boréales aſiatiques, l'extenſion des conquêtes eſpagnoles dans l'oueſt, & la circumnavigation de Magellan, avaient appris qu'il y avait au-delà de ce nouveau continent une autre mer par laquelle on arrivait à l'Orient véritable, ſi plein de richeſſes & de merveilles : quelque paſſage, moins éloigné que le détroit franchi par l'eſcadre caſtillane, pouvait exiſter ſur l'immenſe ligne des côtes américaines, & conduire par une voie plus courte à ces îles des épices, objet de tant de convoitiſes rivales.

François Ier mit en 1523 aux ordres du florentin Jean Verrazzano quatre navires pour aller à la recherche d'un tel paſſage & prendre poſſeſſion des terres où il ſerait poſſible de le rencontrer. Mais une tempête fit avorter les premières tentatives ; les

viciſſitudes de la guerre & de la mer ne laiſſèrent au navigateur la faculté d'effectuer ſon exploration que dans une ſeconde campagne & avec une ſeule nef, *la Dauphine*, ſur laquelle il partit définitivement de Madère le 17 janvier 1524 pour aller atterrir à la fin de février vers 34° de latitude, ſur une côte inconnue, qu'il longea l'eſpace de cinquante lieues en tirant au ſud, ſans y découvrir aucune baie ; ce qui lui fit reprendre la bordée du nord, & ſuivre enſuite le littoral à l'eſt & au nord-eſt juſqu'au parallèle de 41° 40', deſcendant à terre par intervalles, pour reconnaître le pays, où la vigne croiſſait en abondance, & les habitants, dont le teint était généralement foncé, & les mœurs hoſpitalières ; il rencontra enfin une belle & grande rivière, aux eaux profondes, aux pittoreſques rivages (le Hudſon), d'où un orage ſoudain le força de s'éloigner à ſon grand regret, pour ne s'arrêter qu'après une courſe de quatre-vingts lieues encore droit à l'eſt, où il rencontra une île triangulaire ſemblable à celle de Rhodes, qu'il appela *Louiſe*, du nom de la mère du roi de France, & derrière laquelle s'ouvrait une baie commode (Narraganſet) habitée par une population beaucoup plus blanche que toutes les autres & qui lui fit l'accueil le plus cordial. Après avoir joui pendant quinze jours de cette gracieuſe hoſpitalité, il reprit ſa route le 6 mai, longeant une côte qui s'élevait progreſſivement & ſe couvrait de bois touffus habités par un peuple brun & farouche, puis une terre nue & rocheuſe bordée d'un grand nombre d'îles ; juſqu'à ce qu'arrivé à 50° de latitude, ayant conſommé toutes ſes munitions & ſes vivres, il revint en France, & écrivit en rade de Dieppe le compte-rendu de ſon voyage, qu'il adreſſa au roi le 8 juillet 1524.

On raconte que dans une expédition ultérieure

aux mêmes parages, Verrazzano étant deſcendu à terre ſans aſſez de précaution, fut ſaiſi par les ſauvages, & ſervit de pâture à un horrible feſtin. Avait-il immédiatement reçu de François Ier une nouvelle miſſion, on ne ſait. D'autres ſoucis étaient venus abſorber les penſées du monarque, & le priſonnier de Pavie n'eut bientôt plus le loiſir de ſonger de longtemps à la pourſuite de ſes projets d'établiſſement outremer.

X.

L'Eſpagne, au contraire, triomphait, & pendant que Fernand Cortez adreſſait de Mexico, le 18 octobre 1524, à l'empereur Charles-Quint, un rapport où il développait l'idée de faire explorer à la fois la côte atlantique depuis la Floride juſqu'aux Bacalaos, & la côte oppoſée ſur l'Océan pacifique, pour trouver le ſecret de ce paſſage que Verrazzano était allé découvrir; un pilote portugais au ſervice de l'Eſpagne, déſerteur de l'expédition de Magellan & repouſſé de celle de Loayſa, Etienne Gomes de Porto, obtenait à Séville, à la fin de cette même année, l'autoriſation d'aller explorer auſſi, ſur les traces de Verrazzano, le littoral compris entre la Floride & les Bacalaos. Le comte Fernand d'Andrade, le docteur Beltram, le riche Chiſtophe de Haro, lui armèrent un petit navire avec lequel il partit de la Corogne au commencement de 1525, alla toucher à Cuba & à la pointe de la Floride, & remontant au nord, explora particulièrement la côte compriſe de 40° à 41° de latitude, un peu en-deçà & un peu au-delà, y enleva un grand nombre d'habitants pour en faire

des eſclaves, pouſſa enſuite ſa navigation, à ce qu'on dit, juſqu'au cap Ras, & revint, après une abſence de dix mois, déſarmer à la Corogne, d'où il ſe rendit à Tolède en novembre, précédé de la fauſſe nouvelle qu'il apportait du girofle, tandis qu'il n'amenait en réalité que des eſclaves : mépriſe née d'un jeu de mots involontaire qui avait subſtitué *clavos* à *eſclavos*. Et les coſmographes eſpagnols donnèrent le nom de *Tierra de Eſtévan Gomez* à la contrée qu'il avait reconnue & pillée, entre celle du licencié Luc Vaſquez de Ayllon & les pêcheries bretonnes.

XI.

Les Anglais de leur côté renouvelèrent leurs tentatives : un riche commerçant de Briſtol établi à Séville, fils de l'un des aſſociés de Hugues Elyot dans l'armement de 1503 pour Terre-Neuve, Robert Thorne, qui venait de prendre un intérêt matériel conſidérable dans l'entrepriſe de Sébaſtien Cabot par le ſud en 1526, adreſſait peu de temps après au roi Henri VIII, un mémoire pour ſignaler à ſon attention l'avantage que l'Angleterre aurait ſur les Eſpagnols & les Portugais ſi elle découvrait un paſſage par le nord-oueſt vers les îles aux épices; & ſur l'invitation du révérend Edouard Lee, envoyé de Henri VIII auprès de Charles-Quint, il remettait à cet ambaſſadeur des conſidérations étendues & développées, pour le même objet.

Quelle qu'ait pû être l'influence de ces écrits ſur les déterminations royales, toujours eſt-il que deux navires, le *Samſon* & la *Mary* de Guilford, quittant la Tamiſe le 20 mai 1527, & partant définitivement

de Plymouth le 10 juin, ſous le commandement de Jean Rut, firent voile vers le nord juſqu'au 1er juillet, qu'ils furent aſſaillis dans la nuit par un violent orage; la tempête les ſépara, & fit probablement ſombrer le *Samſon*, qui ne reparut plus; deux jours après, par 53° de latitude, la *Mary*, droſſée par les glaces, redeſcendait vers 52°, où elle aperçut la terre; elle atteignit un hâvre bien abrité, & s'y arrêta dix jours pour faire de l'eau. Comme, au départ des deux navires, le rendez-vous avait été donné, en cas de ſéparation accidentelle, au cap de Sper de Terre-Neuve, où l'on devait s'attendre mutuellement durant ſix ſemaines, Rut gouverna au ſud pour s'y rendre, & vint mouiller le 3 août dans la baye de Saint-Jean, où il trouva onze navires de pêche normands, un breton & deux portugais; de là il écrivit au roi pour lui rendre compte des événements, pendant que le mathématicien de l'expédition, Albert de Prato, chanoine de Saint-Paul de Londres, écrivait de ſon côté, le 10 août, au cardinal Wolſey légat du ſaint-ſiége.

C'eſt chez les hiſtoriens eſpagnols des Indes occidentales qu'il faut chercher les traces ultérieures de cette expédition avortée : on y trouve ſignalée l'apparition, aux Antilles, d'un navire anglais, armé en même temps qu'un autre pour aller par le nord au pays du grand khan, ſéparé de ſon compagnon par la tempête, arrêté dans ſa route par les glaces, redeſcendu aux Bacalaos où il avait rencontré juſqu'à cinquante bâtiments de pêche eſpagnols, français & portugais, ayant vu ſon pilote (un piémontais, peut-être préciſément ce même Albert de Prato dont il vient d'être queſtion) maſſacré par les ſauvages ſur une côte inhoſpitalière, venu enſuite le long du littoral juſqu'à la rivière de Chicora, de là gagnant

la Jamaïque, repouſſé de Saint-Domingue à coups de canon, & reprenant enfin la route d'Angleterre.

Les ſouvenirs que Hakluyt put recueillr longtemps après de la bouche de quelques contemporains, c'eſt que le navire parti de la Tamiſe le 20 mai 1527 était rentré au port vers le commencement d'octobre de la même année.

XII.

Quand la paix de Cambrai eut rendu à François Ier le loiſir d'aviſer à l'adminiſtration de ſon royaume, il put reprendre ſes deſſeins d'exploration & d'établiſſement dans le nouvel hémisphère : c'était un moyen encore de lutter contre ſon hautain & trop heureux rival. Il accueillit donc avec faveur la demande qu'un capitaine de navire de Saint-Malo, Jacques Cartier, adreſſait en 1533 à Philippe de Chabot, ſeigneur de Brion, comte de Buzançois & de Charny, amiral de France, d'être envoyé au compte du roi pour continuer l'entrepriſe de découverte & de coloniſation confiée neuf ans auparavant à Jean Verrazzano.

Deux navires, du port de ſoixante tonneaux, ayant chacun ſoixante & un hommes d'équipage, furent en conſéquence mis ſous ſes ordres; & le vice-amiral Charles de Mouy, ſeigneur de la Meilleraye, ayant pris au nom du roi le ſerment de tous les gens de l'expédition, elle partit de Saint-Malo le 20 avril 1534, & vint atterrir le 10 mai ſuivant à Terre-Neuve, près du cap Boaviſta, mouillant à cinq lieues de là vers le ſud, dans un port qui reçut le nom de Sainte-Catherine; on remonta enſuite la côte

vers le nord pour entrer dans le golfe des Châteaux, c'eſt-à-dire le détroit actuel de Belle-Iſle, & le nom de Sainte-Catherine (qui était peut-être celui d'un des navires) reparut une ſeconde fois pour déſigner l'île même qui ſignale cette ouverture.

A partir de ce point, Cartier longea vers l'oueſt la côte méridionale du Labrador, jalonnant çà & là ſa route de quelque nom breton, tel que Breſt ou Saint-Servan, au milieu de beaucoup d'autres, juſqu'à la baie de Shecatica, qui fut appelée port de Jacques Cartier. Comme le golfe allait s'élargiſſant de plus en plus, il voulut en reconnaître la rive oppoſée, & il vint aborder au cap Double, la pointe Riche de nos jours, pour deſcendre enſuite la côte juſqu'à un cap qu'on atteignit le 24 juin & qu'on appela pour cette raiſon cap de Saint-Jean, aujourd'hui cap de l'Anguille. De là, tournant à l'oueſt, on toucha ſucceſſivement à diverſes îles, à l'une deſquelles fut laiſſé le nom de Brion, en l'honneur du grand-amiral qui avait patroné l'expédition, & l'on arriva au fleuve des Barques (la rivière Miramichi); on remonta enſuite au nord en explorant la baie des Chaleurs, dont l'entrée eſt ſignalée au delà par le cap de Prato (aujourdhui cap Farillon), où l'on ſerait tenté de chercher un ſouvenir du pilote piémontais maſſacré dans l'expédition anglaiſe de 1527. Puis, coupant le détroit de Saint-Pierre (entre Gaſpé & Anticoſti) on regagna les terres ſeptentrionales près de la réſidence du chef ſauvage Tiéno, au cap actuel de Montjoli, & prenant déſormais à l'eſt pour s'en retourner, on franchit de nouveau le détroit de Belle-Iſle le jour de l'Aſſomption, & l'on rentra à Saint-Malo le 5 ſeptembre.

XIII.

Le rapport que fit auſſitôt Cartier, des réſultats de ce premier voyage, fut très-bien accueilli, & dès le 30 octobre ſuivant le grand-amiral lui faiſait expédier, ſous ſon propre ſeing, une nouvelle commiſſion « du vouloir & commandement du Roy, pour « conduire, mener, & employer troys navyres équip- « pez & advitaillez chaſcun pour quinze mois, au « parachèvement de la navigation... jà commencée « à deſcouvrir oultre les terres neufves, & en iceluy « voyage eſſayer de faire & accomplir ce qu'il a plu « à mondit ſeigneur... commander & ordonner. »

Cartier ayant tout diſpoſé pour l'exécution de ſa nouvelle miſſion, partit de Saint-Malo le 19 mai 1535, &, contrarié par les vents dans ſa traverſée, n'arriva que le 7 juillet à l'Iſle aux Oiſeaux, d'où il ſe rendit au détroit de Belle-Iſle pour y attendre ſes deux conſerves, qui le rejoignirent le 26 juillet; il prit alors à l'oueſt vers le cap de Tiéno, où il était le 31 juillet, pourſuivit la même route juſqu'au 10 août, à l'entrée de la rivière actuelle de Saint-Jean, qu'il appela baie de Saint-Laurent, en l'honneur du patron du jour; & allant enſuite viſiter la grande île de Natiſcotec (ou Anticoſti, comme prononce le vulgaire) il y aborda le 15 août & lui donna en conſéquence le nom de l'Aſſomption.

Du côté du ſud elle faiſait face au pays de Honguedo, où commençait la grande rivière conduiſant à Canada & à Hochelaga, qu'il réſolut de remonter, en reprenant ſon exploration de la rive ſeptentrionale depuis la baie de Saint-Laurent. Il rencontra

d'abord ſept îles qu'il appela les iles Rondes, puis les îles du Bic auxquelles il donna le nom d'îlots de Saint-Jean; le 1er ſeptembre il reconnut l'entrée de la grande rivière de Saguenay & les deux îles (l'île Blanche & l'île Rouge) qui lui font face. Pourſuivant ſa route, il s'arrêtait le 6 ſeptembre ſur une île couverte de coudriers, laquelle conſerve encore le nom d'île aux Coudres qu'il lui donna, & le lendemain il atteignit un amas d'îles, où commençait le pays de Canada. La plus grande était chargée de vignes, ce qui la lui fit appeler d'abord île de Bacchus; mais il préféra enſuite le nom d'île d'Orléans, qui lui eſt reſté. Au bout ſe trouvait un endroit convenable pour le mouillage de ſes navires: il s'y arrêta le 14 ſeptembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dont ce lieu prit le nom; c'eſt la rivière Saint-Charles d'aujourd'hui. Tout auprès était Stadacone, réſidence royale du chef de Canada, remplacée maintenant par la ville de Québec, dont le faubourg Saint-Jean eſt aſſis préciſément à l'endroit où giſait l'ancienne capitale des ſauvages.

Après avoir pourvu à la ſûreté de ſes navires dans le hâvre de Sainte-Croix, Cartier réſolut de pouſſer ſa reconnaiſſance dans le haut du fleuve juſqu'à Hochelaga avec le plus petit des trois bâtiments & les embarcations. Parti le 19 ſeptembre, il navigua ſans interruption juſqu'au 28, qu'il atteignit les domaines du chef Ochelay, à l'entrée d'une rivière où le courant était rapide & dangereux (la rivière Richelieu d'aujourd'hui), & bientôt après un grand lac formé par l'élargiſſement du fleuve (le lac Saint-Pierre actuel): là il lui fallut laiſſer le navire pour continuer de remonter avec les embarcations ſeules, & le 20 octobre on arrivait à Hochelaga, au-deſſous des rapides impétueux appelés aujourd'hui le cou-

rant de Sainte-Marie. La capitale était aſſiſe au pied d'une montagne bien cultivée, qui reçut le nom de Mont-Royal, lequel s'eſt perpétué à la même place ſous la forme de Montréal, ainſi qu'on appelle maintenant le chef-lieu du Haut-Canada.

En redeſcendant le grand fleuve, il remarqua, le 7 octobre, un affluent de la rive ſeptentrionale dont l'entrée était ſignalée par quatre petites îles boiſées, & auquel il donna le nom de Fouez (c'eſt-à-dire de Foix), qu'a remplacé celui de Trois-Rivières. Quatre jours après il rentrait au hâvre de Sainte-Croix, où les matelots des deux navires reſtés au mouillage avaient pendant ſon abſence élevé un fort. Il y paſſa tout l'hiver, très-maltraité par le ſcorbut, qui lui enleva vingt-cinq de ſes compagnons, & aurait fait de plus grands ravages ſi les indigènes ne lui euſſent enſeigné un remède souverain dans la décoction des feuilles & de l'écorce d'épinette blanche ou peſſe du Canada (*pinus alba* de Linné). Enfin, le 6 mai 1536, il appareilla pour retourner en France, abandonnant la carcaſſe d'un de ſes navires, faute de monde pour le réarmer. Les reſtes en ont été retrouvés dans la vaſe par les habitants de Québec, le 26 ſeptembre 1843, & quelques fragments en ont été envoyés, comme une précieuſe relique, au muſée de Saint-Malo.

Le 21 mai Cartier reconnaiſſait Honguedo, puis le cap de Prato, d'où il gagnait l'île de Brion, & le 1er juin, prenant au ſud-eſt, il touchait ſucceſſivement à deux pointes de terre qu'il appela le cap de Lorraine & le cap de Saint-Paul, au nord & à l'eſt de l'île du cap Breton; il abordait enſuite à Terre-Neuve dans une anſe qu'il appela le hâvre du Saint-Eſprit, & qui n'eſt autre que le port aux Baſques de nos jours; puis il rangeait la côte juſqu'aux îles de

Saint-Pierre, où il rencontra pluſieurs navires français, & prenant enfin le large au ſortir du hâvre de Rognouſe ou baie des Trépaſſés, il rentrait à Saint-Malo le 16 juillet ſuivant.

XIV.

Pendant que Cartier faiſait ſa traverſée de retour, il ſe croiſait avec une expédition anglaiſe compoſée de deux navires, la *Trinité* & le *Mignon*, montés par une aſſociation de gens diſtingués tenant à la cour & à la magiſtrature, réunis ſous la direction de maître Hore, homme de grand courage & fort adonné à l'étude de la coſmographie, pour aller tenter des découvertes dans le nord-oueſt : partis de Londres à la fin d'avril 1536, ils mirent plus de deux mois à atteindre le cap Breton, d'où ils gagnèrent l'île aux Pingouins, & s'élevèrent enſuite fort avant dans le nord, au milieu des glaces; mais la diſette de vivres devint telle parmi eux, qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités quand apparut un navire français bien approviſionné; ils parvinrent à s'en emparer par la ruſe, & s'eſquivèrent auſſitôt pour retourner en Angleterre, où ils arrivèrent à la fin d'octobre, & ne purent être rejoints que pluſieurs mois après par les Français qu'ils avaient dépouillés, & que le roi Henri VIII prit le parti d'indemniſer de ſes propres deniers.

En France, où Cartier avait ramené quelques ſauvages canadiens, on s'occupait de les inſtruire, afin de trouver en eux des interprètes & des auxiliaires pour la civiliſation de leurs compatriotes : ils furent baptiſés le 25 mars 1538; mais le change-

ment de climat leur devint funeſte, & ils moururent tous ſauf un ſeul (une jeune fille) avant qu'on pût tirer d'eux aucun ſervice. Malgré ce déſappointement, une nouvelle expédition fut réſolue par l'intervention active d'un gentilhomme picard, Jean-François de la Roque ſieur de Roberval, que le roi, par lettres du 15 janvier 1540, nomma ſon lieutenant géneral ès terres neufves de Canada, Hochelaga & Saguenay & autres circonvoiſines. Des lettres royales, données à Saint-Prix le 17 octobre ſuivant, inſtituèrent Jacques Cartier capitaine général & maître pilote de tous les navires & vaiſſeaux qui ſeraient envoyés pour cette entrepriſe.

Cinq navires jaugeant enſemble quatre cents tonneaux ayant été convenablement diſpoſés en conſéquence, Cartier partit de Saint-Malo le 23 mai 1541, laiſſant en France Roberval, qui devait le rejoindre bientôt avec le complément du matériel deſtiné à la fondation de l'établiſſement projeté. Cartier ſe trouvait le 23 août au hâvre de Sainte-Croix; mais il préféra pour l'hivernage de ſes vaiſſeaux un autre endroit à quatre lieues plus loin, à l'entrée d'une rivière près du cap Rouge, où il conſtruiſit un fort & des magaſins, auxquels il donna le nom de Charlesbourg royal; après quoi il renvoya en France deux de ſes navires, ſous les ordres de Macé Jalobert ſon beau-frère, & d'Etienne Noël ſon neveu, qui partirent le 2 ſeptembre. Il alla lui-même reconnaître au-deſſus de Hochelaga les ſauts ou rapides qui barrent le cours du fleuve, revint hiverner au fort, & n'ayant aucune nouvelle de Roberval à la fin de mai 1542, il prit le parti de s'en retourner en France. Ayant relâché au hâvre Saint-Jean, ſous le cap Double, il y rencontra Roberval qui arrivait enfin avec deux navires, mais il ſe refuſa à remonter

avec lui, & vint déſarmer à Saint-Malo, où on le voit, le 21 octobre, tenir ſur les fonts baptiſmaux la fille du lieutenant de Roi gouverneur de cette ville.

A quelque temps de là, ſur l'ordre du Roi, qui rappelait Roberval en France, Cartier partit de rechef de Saint-Malo au printemps de 1543 pour aller chercher les reſtes de cette expédition avortée, & rentra définitivement à Saint-Malo après une abſence de huit mois.

Et l'idée d'un établiſſement français au Canada demeura déſormais abandonnée pendant plus d'un demi-ſiècle.

XV.

Après cette revue de toutes les navigations européennes vers les rivages tranſatlantiques du nord-oueſt, depuis les plus anciennes traditions qui nous ſoient parvenues, juſqu'à la dernière de celles où figure le nom de Jacques Cartier, il ne nous reſte que peu de mots à dire ſur la perſonne du célèbre pilote malouin, & ſur les lambeaux qui ont été recueillis de ſes relations.

Un vieux marin de Saint-Malo, plein de zèle & de patriotiſme, Charles Cunat, avait recouvré la vigoureuſe ardeur de ſes jeunes années, pour fouiller les archives de toute ſorte qui ſe pouvaient trouver à ſa portée dans ſa chère ville natale; & ce qu'il n'y a point découvert, nul autre ſans doute ne l'y ſaurait rencontrer. Auſſi loin qu'il a pu remonter dans les actes de l'état-civil qui exiſtent encore, il a entrevu un Jehan Cartier, qui de ſon mariage avec

Guillemette Baudoin avait eu ſix enfants, dont l'aîné, Jamet ou Jacques, né le 4 décembre 1498, eut à ſon tour, de ſon mariage avec Jeffeline Janfart, un fils né le 31 décembre 1494, lequel n'eſt autre que le célèbre navigateur Jacques Cartier, marié lui-même en 1519 avec Catherine des Granches, fille de Jacques des Granches connétable de la ville & cité de Saint-Malo, mais de laquelle il n'eut point de poſtérité.

Après qu'il eut renoncé à la navigation, il habitait pendant l'hiver, dans la ville de Saint-Malo, une maiſon ſituée « jouxte l'hôpital Saint-Thomas », mais dont il ne reſte depuis longtemps aucun veſtige; l'été il ſe retirait dans le domaine ſeigneurial de Limoilou, au village ainſi appelé, où ſon château conſerve encore le nom de Portes Cartier.

Il avait eu à ſoutenir, après le retour de Roberval, une inſtance dans laquelle on lui demandait compte des deniers dont il avait eu la diſpoſition pour l'entrepriſe commune : il fut reconnu qu'il y avait mis plus qu'il n'avait reçu, & la ſentence du tribunal d'Amirauté, du 21 juin 1544, lui donna gain de cauſe ſur tous les points.

On perd ſa trace après l'année 1552, & l'on en conclut qu'il décéda probablement avant d'atteindre ſa ſoixantième année.

XVI.

Rédigea-t-il lui-même les relations des diverſes expéditions qu'il avait conduites au Canada? On peut le penſer, bien qu'il y ſoit toujours queſtion

de lui à la troiſième perſonne, à la manière dont il eſt parlé de Jules Céſar en ſes immortels *Commentaires*. Dans tous les cas, le rédacteur a évidemment fait partie de chacune des expéditions racontées.

Un célèbre collecteur italien, qui s'était procuré diverſes relations françaiſes dont il ne nous reſte aujourd'hui rien autre choſe que la verſion qu'il en a publiée, Ramuſio, avait recueilli celle du premier voyage de Cartier, & c'eſt uniquement dans ſa précieuſe collection, ainſi que nous l'avons rappelé dès le début, qu'il faut aller reprendre, ſous ſon déguiſement étranger, un récit qui eſt pour nous d'un ſi grand intérêt. Cette verſion italienne, parue pour la première fois à Veniſe en 1556, y fut reproduite dans les réimpreſſions de 1565, 1606 et 1613. Elle fut retraduite en français pour être ainſi publiée à Rouen en 1598, chez Raphaël du Petit-Val, libraire & imprimeur du Roi, en un volume petit in-8° de 64 pages, ſous ce titre : *Diſcours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux terres neufves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite Nouvelle France, avec particulières meurs, langage & cérémonies des habitans d'icelle.* Leſcarbot la réimprima avec une médiocre exactitude dans ſon *Hiſtoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres II à V), dont il y a quatre éditions, aux dates de 1609, 1611, 1617 & 1618. Les *Archives des voyages* de Ternaux-Compans l'ont reproduite en 1840 avec plus de ſcrupule, dans leur première livraiſon (pages 117 à 153). Enfin la Société littéraire & hiſtorique de Québec l'a compriſe à ſon tour dans un volume de réimpreſſions conſacré aux *Voyages de découverte au Canada entre les années* 1534 *&* 1542, publié à Québec en 1843, & dont ce morceau occupe les vingt-trois premières pages ; mal-

heureuſement les inexactitudes de Leſcarbot n'y ont pas toutes été rectifiées.

Ainſi que nous l'avons dit auſſi dès le début, c'eſt au collecteur anglais Richard Hakluyt d'Oxford, que nous ſommes redevables de nous avoir conſervé, dans une verſion anglaiſe, les fragments mutilés qu'il avait pu ſe procurer pendant ſon ſéjour en France (de 1584 à 1588) concernant le troiſième voyage de Cartier : c'eſt d'abord la relation, non achevée, du navigateur; puis une lettre de ſon petit-neveu Jacques Noël, écrite de Saint-Malo le 19 juin 1587, & un fragment d'une ſeconde lettre du même, conſtatant que toutes les recherches faites dans la famille pour retrouver une relation plus complète étaient demeurées ſans réſultat. Hakluyt a imprimé à la ſuite, toujours en anglais, le routier du voyaye depuis Belle-Iſle juſqu'à 230 lieues en amont de la rivière de Canada, rédigé par Jean Allefonſce, de Sainte-Onge près Cognac, maître pilote de Roberval en 1542; & enfin la relation de Roberval lui-même, non achevée il eſt vrai, mais conduite juſqu'au 22 juillet 1543, date probablement peu éloignée de celle où Cartier vint le rechercher d'après les ordres du roi. Hakluyt avait donné en 1600 le volume qui contient l'édition originale de ces pièces (pages 232 à 242); elles ſe trouvent naturellement reproduites dans la réimpreſſion de 1812. La Société littéraire & hiſtorique de Québec a repris dans Hakluyt tous ces lambeaux pour les retraduire en français & les inſérer en 1843 dans le volume que nous avons mentionné plus haut.

XVII.

Quant à la relation du ſecond voyage, qui nous intéreſſe plus ſpécialement ici, elle eſt, comme on ſait, la ſeule dont nous poſſédions la rédaction françaiſe originale ; il en exiſte une édition, imprimée à Paris en 1545, en un volume de 48 feuillets petit in-8°, d'une telle rareté que les bibliographes n'en connaiſſent en Europe qu'un exemplaire. Une reproduction ſcrupuleuſe & figurée de cet exemplaire unique a tenté le zèle d'un éditeur fort habitué à la recherche & au maniement des livres curieux ; & voilà comment a pris naiſſance l'édition d'amateur en tête de laquelle doit ſe placer l'introduction dont nous écrivons en ce moment la dernière page.

Ce volume introuvable, qui échappait à toutes les recherches, était ſi peu connu, que l'on n'avait même qu'une très-fauſſe idée de ce qu'il contenait, & la Société littéraire & hiſtorique de Québec en 1843, auſſi bien que M. Ternaux-Compans en 1841, le conſidéraient comme la rédaction françaiſe originale de la relation du *premier* voyage, au lieu du *ſecond ;* pour celui-ci, on n'en connaiſſait d'autre publication que celle de Leſcarbot dans ſon *Hiſtoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres VI à VIII, XII à XVIII, & XXII à XXVII) où le voyage de Cartier ſe trouve morcelé & entrecoupé de fragments diſloqués du voyage de Champlain.

Mais il exiſte à Paris, à la Bibliothèque impériale, trois exemplaires manuſcrits de cette même relation de Cartier, ſous les n°s 5589, 5644 & 5653 : M. Ternaux-Compans ayant eu communication des deux

premiers, en tira une copie, qu'il fit imprimer en 1841 en tête du ſecond volume de ſes *Archives des voyages* (pages 5 à 66). De ſon côté la Société littéraire & hiſtorique de Québec ayant fait prendre copie du troiſième manuſcrit, & l'ayant collationné avec les deux autres, ainſi qu'avec les extraits de Leſcarbot, l'a reproduite dans ſon volume de 1843 (pages 24 à 69).

L'édition originale de 1545 ne ſaurait être préſentée comme exempte d'incorrections, tant s'en faut : les coquilles typographiques y ſont fréquentes, & l'éditeur d'aujourd'hui aurait peut-être eu lieu d'héſiter à ſe montrer ſi rigoureuſement fidèle à la reproduire avec toutes ſes imperfections accidentelles, s'il n'eût trouvé un remède à l'inconvénient de cette reproduction ſervile, dans l'attention de relever avec ſoin, en appendice à la réimpreſſion actuelle, les corrections indiſpenſables, avec les variantes non ſeulement des manuſcrits, mais auſſi des fragments de Leſcarbot & des éditions de Ternaux-Compans & de la Société de Québec, dont les lectures ne ſont pas toujours préférables aux leçons de l'édition de 1545.

Cet expédient nous a paru donner à l'édition que voici l'avantage de conſerver intacte, ſuivant le goût impérieux des bibliomanes, la phyſionomie ſurannée de l'édition primitive, tout en mettant à la diſpoſition de ceux qui n'attachent à la forme qu'une importance ſecondaire, les éléments d'un texte plus correct & plus fidèle que tous les autres.

Neuilly-ſur-Seine, ce 12 août 1863.

BRIEF RECIT, & ſuccincte narration, de la nauigation faicte es yſles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, auec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitans d'icelles: fort delectable à veoir.

Avec priuilege

On les uend à Paris au ſecond pillier en la grand ſalle du Palais, & en la rue neufue Noſtredame à l'enſeigne de leſcu de frãce, par Ponce Roffet dict Faucheur, & Anthoine le Clerc frères.

1545.

A MONSEIGNEVR LE

Preuoſt de Paris ou ſon lieutenant ciuil.

SUppliēt treshumblemēt Ponce Roffet dict le Faulcheur, & Anthoine le Clerc freres & libraires de ceſte uille de Paris, qu'il uous plaiſe leur dōner la permiſſion de imprimer & uendre, ung liure, intitulé Briefue & ſuccincte narration de la nauigation, faicte es yſles de Canada & autres choſes y contenues : Pour lequel imprimer leur cōuient faire gros fraiz & deſpens, dont ilz pourroient eſtre fruſtrez, enſemble de leurs labeurs s'il eſtoit permys à tous de l'imprimer. Ce conſideré il uous plaiſe & ordonner que deffences ſoient faictes à tous libraires & imprimeurs de la uille & preuoſte de Paris, de ne imprimer icelluy liure, n'y de en uendre d'autre que de l'impreſſion desdictz ſupplians, iuſques à quatre ans finiz & accompliz, ſur peine de confiſcation deſdictz liures & d'amende arbitraire, Et uous ferez bien.

Il eſt permys auſdictz ſuppliēs, auec les deffences à tous autres, de ne imprimer le dict uoyage pour le temps & eſpace de trois ans. Faict le dernier iour de Feburier, Mil cinq cens quarāte quatre

Ainſi ſigné I. Morin.

AV ROY
Treſchreſtien.

CONSIDERANT, *O mon treſ-redoubté prince, les grādz bien & don de grace qu'il a pleu à Dieu le Createur faire à ſes creatures: Et entre les autres de mettre & aſſeoir le ſoleil, qui eſt la vie & congnoiſſāce de toutes icelles, & ſans lequel nul ne peult fructifier ni generer en lieu & place la ou il a ſon mouuement, & declination contraire, & non ſemblable es autres planettes. Par leſquelz mouuemēt & declinaiſon, toutes creatures eſtās ſur la terre en quelque lieu & place qu'elles puiſſent eſtre, en ont, ou en peuuent auoir en lan dudict ſoleil, qui eſt 365. iours et ſix heures, Autant de veue oculaire les vngs que les autres, non qu'il ſoit tant chault & ardant es*

vngs lieux, que es autres par ſes raiz & reuerberations, ny la diuiſion des iours & nuictz en pareille eſgalleté : Mais ſuffit qu'il ayt de telle ſorte & tant temperemẽt que toute la terre eſt ou peult eſtre habitee en quelque zone, climat, ou paralelle que ce ſoit : Et icelles auecques les eaues, arbres, herbes, & toutes autres creatures de quelques genres ou eſpeces qu'elles ſoient par l'influence d'iceluy ſoleil, donner fruictz & generations ſelon leur nature par la vie & nourriture des creatures humaines. Et ſi aucuns vouloient dire le cõtraire de ce que deſſus, en alleguant ledict des ſaiges philoſophes du temps paſſé, qui ont eſcript & faict diuiſion de la terre par cinq zones, dont ilz dient & afferment trois inhabitées. Ceſt aſſauoir la zone torride, qui eſt entre les

deux tropiques ou ſolſtices, qui paſſe par le ẓenic des teſtes des habitans d'icelle: Et les deux ẓones artique & entartique pour la grand froideur qui eſt en icelle, à cauſe du peu d'eſleuation qu'ilẓ ont dudict ſoleil & autres raiſons: le confeſſe qu'ilẓ ont eſcript de la maniere, & croy fermemẽt qu'ilẓ le penſent ainſi, & qu'ilẓ le treuuent par aucunes raiſons naturelles, ou ilẓ prenoient leur fondement, & d'icelluy ſe contentoient ſeulemẽt ſans aueuturer n'y mectre leurs perſonnes es dangiers, eſquelẓ ilẓ euſſent peu ancheoir à cercher l'experience de leur dire. Mais ie dictẓ pour ma replique que le prince d'iceulẓ philoſophes a laiſſé parmy ſes eſcriptures vng mot de grande cõſequence, qui dict que, Experiẽtia eſt rerum magiſtra; *par l'enſeignemẽt*

duquel i'ay oſé entreprendre de adreſſer à la veue de voſtre mageſté royalle, ceſtuy propos en maniere de prologue, de ce myen petit labeur: Car ſuyuant voſtre royal commandement. Les ſimples mariniers de preſent non ayans eu tant de craincte d'eulx mectre à l'aduanture d'iceulx perilz & dangiers qu'ilz ont eu, & ont deſir de vous faire treshumble ſeruice à l'augmentation de la ſaincte foy chreſtienne, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philoſophes par vraye experience.

Ie allegue ce que deuant, parce que ie regarde que le ſoleil qui chaſcun iour ſe lieue à l'orient, & ſe reconce à l'occident, faict le tour & circuit de la terre, donnant lumiere & chaleur à tout le monde en vingt quatre heures, qui eſt vng iour naturel, ſans aucune in-

terruption de ſon mouuement & cours naturel. A l'exemple duquel ie penſe à mon foible entendement, & ſans autre raiſon y alleguer, qu'il plaiſt à Dieu par ſa diuine bonté que toutes humaines creatures eſtans & habitans ſoubz le globe de la terre, ainſy qu'elles ont veue, & congnoiſſance d'icelluy ſoleil ayt & ayent pour la temps aduenir congnoiſſance & creance de noſtre ſaincte ſoy: Car premierement icelle noſtre ſaincte foy a eſté ſemee & plantee à la terre ſaincte, qui eſt en Aſye à l'orient de noſtre Europe: Et depuis par ſucceſſion de temps apportee & diuulguee iuſques à nous, & finalement à l'occident de noſtredicte Europe à l'exemple du dict ſoleil portant ſa chaleur & clarté d'orient en occident comme dict eſt. Et pareillement auſſy

auons veu icelle noſtre ſaincte foy, par pluſieurs fois à l'occaſion des meſchãs heretiques & faulz legiſlateurs, eclipſes en aucuns lieux: & depuis ſoubdainemẽt reluyre & monſter ſa clerté plus appertement que auparauant. Et maintenant encores à preſent voyons comme les meſchans lutheriens apoſtatz & imitateurs de Mahomet, de iour en autre s'efforcent de icelle opprimer, & finablement du tout eſtaindre, ſi Dieu & les vrays ſuppoſtz d'icelle n'y donnent ordre par mortelle iuſtice; ainſy qu'on veoit faire chaſcun iour en voz pays & royaulme, par le bon ordre & police quey auez mys. Pareillement auſſi veoit on, comme au contraire d'iceulx enfans de Sathan, les paoures chreſtiens, & vrays pilliers de l'Eſgliſe catholique s'efforcent d'icelle augmenter & ac-

croiſtre, ainſi que a faict le catholique Roy d'Eſpaigne, es terres qui par ſon commãdemẽt ont eſté deſcouuertes en l'occidẽt de ſes pais & royaulmes, leſquelles auparauant nous eſtoient incognues, eſtranges, & hors de noſtre foy: Comme la neufue Eſpaigne, Liſabelle, terre ferme, & autres yſles ou on a trouué innumerable peuple, qui a eſté baptiſé & reduict en noſtre treſſaincte foy.

Et maintenant en la preſente nauigation faicte par voſtre royal commandement en la deſcouuerture des terres occidentales, eſtans ſoubz les climats & paralelle de voz pays & royaulme, non auparauant à vous n'y à nous congneuz, pourrez veoir & ſcauoir la bonté & fertilité d'icelles, innumerable quantité des peuples y habitans, la bonté & pai-

ſibleté d'iceulx, Et pareillement la fe-condité du grāt fleuue qui deſcend & arroſe le permy d'icelles voz terres, qui eſt le pluſ grāt ſans comparaiſon que on ſache iamais auoir veu. Les quelles choſes donnent à ceulx qui les ont veues, certaine eſperance de l'aug-mentation future de noſtre dicte ſaincte foy & de voz ſeigneuries & nom treſ chreſtien, ainſi qu'il vous plaira veoir par ceſtuy preſent petit liure: Auquel ſont amplemēt contenues toutes cho-ſes dignes de memoire, que auons veues, & qui nous ſont aduenues tant en fai-ſant ladicte nauigation, que eſtans & faiſans ſeiour en voſdictz pays & ter-res.

LE dimẽch e iour & feſte de la Penthecoſte ſezieſme iour de May, en lan mil cinq cens trẽte cinq du commandement du cappitaine & bon vouloir de tous, chaſcun ſe confeſſa, & receuſmes tous enſemblement noſtre createur en leſgliſe cathédrale de ſainct Malo. Apres lequel auoir reçu, feuſmes nous preſenter au cueur de ladicte egliſe, deuãt reuerend pere en Dieu monſieur de ſainct Malo, lequel en ſon eſtat epiſcopal nous donna ſa benediction.

Et le mercredy enſuiuãt dix neufieſme iour de May, le vent vint bon & cõuenable, & appareillaſmes auec trois nauires, Scauoir la grand Hermine du port, enuiron cent a ſix vingtz tonneaulz, ou eſtoit le cappitaine general, & pour maiſtre Thomas froſmond, Claude du pond briand, filz du ſeigneur de Montreueil & eſchanſſon de monſeigneur le Daulphin, Charles de la Pommeraye, Iehan poullet & autres gentizlhommes. Le ſecond nauire, nommé la petite Hermine du port, enuiron ſoixãte tonneaulz: Eſtoit cappitaine ſoubz le dict cartier Mace ialobert, & maiſtre Guillaume le mariè. Et au tiers nauire nõmé

l'Emerillon du port de enuiron quarante tonneaulz, en eſtoit cappitaine Guillaume le breton, & maiſtre Jacques maingart. Et nauigaſmes avec bon temps iuſques au 20, iour dudict moys de May, que le temps ſe tourna en yre & tourmente, qui nous a duré en ventz contraire & ſerraiſons, autant que nauires qui paſſaſſent iamais la mer, euſſent ſans amendement : Tellement que le vingt cinqieſme iour de Iuing par le dict mauuais tẽps & ſerraiſon, nous entreperdiſmes tous trois, ſans que nous ayons eu nouuelles les vngs des autres iuſques à la terre neufue; la ou nous auions lymité nous trouuer tous enſemble. & depuis nous eſtre entreperduz, auons eſté auec la nef generalle par la mer de tous ventz cõtraires, iuſques au ſeptieſme iour du moys de Iuillet, que no^{s} arriuaſmes à la dicte terre neufue, & priſmes terre à l'iſle aux oyſeaulx : laquelle eſt à quatorze lieues de la grãd terre, quelle yſle eſt ſi treſplaine d'oyſeaulx, que to^{s} les nauires de France y pourroient facilemẽt charger, ſans que on ſ'apperceuſt que l'on en euſt tiré, & la en prinſmes deux barques pour partie de noz victailles : Icelle yſle eſt en leſleuatiõ du pole en. 49. degrez. 40. mynutes. Et le huictieſme dudict moys, nous appareillaſmes de ladicte yſle, & auec bon temps vinſmes au

hable du blanc ſablon eſtant à labbaye des chaſteaulx le. xv. iour dudict moys, qui eſt le lieu ou nous debuoyns rendre : Auquel lieu feuſmes attendans noz compaignons iuſques au vingt ſixieſme dudict moys, lequel iour ilz arriuerent tous deux enſemble : Et la nous acouſtraſmes & priſmes eaues, boys, & aultres choſes neceſſaires, & appareillaſmes & feiſmes voylle pour paſſer oultre le vingt neufieſme iour dudict moys à l'aube du iour, & feiſmes porter le long de la coſte du Nort Giſant, eſt, Nordeſt, & Ornaiſt, Surnaiſt iuſques enuiron les huict heures de ſoir, q̃ meiſmes les voylles bas, le trauers de deux yſles qui ſ'auancent plus hors que les autres que nous nommaſmes les yſles Saïct Guillaume. Et ſont enuiron vingt lieues oultre le hable de Breſt : Le tout ladicte coſte depuis les chaſteaulz iuſques icy giſt eſt Nordeſt & Ornaiſt Surnaiſt rengee de pluſieurs yſles & terres toute hachee & pierreuſe, ſans aucune terre ny boys, fors en aucunes vallees.

Le lendemain penultime iour dudict moys feiſmes courir à Ornaiſt pour auoir cõgnoiſſance d'autres yſles qui nous demouroient enuiron douze lieues & demye. Entre leſquelles yſles ſe faict vne couche vers le Nort toute à yſles & grande voye apparoiſſantes y

auoir pluſieurs bons hables, & les nommaſmes les yſles Saincte Marthe; hors leſq̃lles environ vne lieue & demye, à la mer y a vne baſſe bien dãgereuſe ou il y a quatre ou cinq teſtes qui demeurẽt le trauers deſdictes bayes en la rotte d'Eſt & Onaiſt desdictes yſles Saincte Marthe, enuiron ſept lieues : Leſquelles yſles nous vinſmes querir ledict iour, enuiron vne heure apres midy; & depuis ledict iour iuſques à l'orloge vyrente feiſmes courir enuiron quinze lieues le trauers d'ung cap d'yſles baſſes, que nous nommaſmes les yſles Sainct Germain, au Sueſt duquel enuiron trois lieues y a vne autre baſſe fort dangereuſe. Et pareillemẽt entre le dict cap Sainct Germain & Saincte Marthe, y a vng bãc hors des dictes yſles enuiron deux lieues, ſur lequel n'y a que quatre braſſes. Et pour le dãgier de la dicte coſte miſmes les voylles bas, & ne feiſmes porter la dicte nuict.

Le lendemain dernier iour de Iuillet, feiſmes courir le long de la dicte coſte qui giſt Eſt & Onaiſt cart de Sueſt, qui eſt toute rengee d'iſles & baſſes & coſte fort dangereuſe; laquelle cõtient depuis le dict cap des yſles Saïct Germain, iuſques à la fin des yſles enuiron dix ſept lieues & demye. Et a la fin desdictes yſles, y a vne fort belle terre baſſe plaine de

grãdz arbres & haultz : & eſt icelle coſte toute rengee de ſablons ſans y auoir aucune apparoiſſance de hable, iuſques au cap de Thiẽnot qui ſe rabaſt, au Nor onaiſt qui eſt enuiron ſept lieues des dictes yſles. Lequel cap congnoiſſons du precedent voyage. Et parce feismes porter toute la nuict à Onaiſt Noronaiſt iuſques au iour que le vent vint contraire, & feusmes charcher vng haure ou miſmes noz nauires, qui eſt vng bõ petit haure, oultre ledict cap Thiennot enuiron ſept lieues & demye, & eſt entre quatre yſles ſortentes à la mer, nous le nommaſmes le haure Sainct Nicolas, & ſur la plus prochaine yſle plãtaſmes une croix de boys pour merche. Et fault amener la dicte croix au Nordeſt, puis l'aller querir & la laiſſer de tribort, & trouuerez de per fond ſix braſſes poſez dedans le dict hable à quatre braſſes, & ſe fault dõner garde de deux baſſes qui demeurent des deux coſtez à demye lieue hors. Toute ceſte dicte coſte eſt fort dãgereuſe & plaine de baſſes : nonobſtãt qu'il ſemble y auoir pluſieurs bõs hables n'y a que baſſes & plateys. Nous feuſmes au dict hable depuis le dict iour iuſques au Dimenche. vii. iour d'Aouſt : Auquel iour appareillaſmes & vinſmes querir la terre deca vers le cap de Rabaſt, qui eſt diſtant du dict hable, enuiron. xx.

lieues Giſans Nort Nordeſt & Suſur Onaiſt. Et le lendemain le vent vint contraire : Et parce que ne trouuaſmes nulz hables à la dicte terre de Su. feiſmes porter vers le Nort oultre le precedent hable de enuiron dix lieues, ou nous trouuaſmes vne moult belle & grãde baye, plaine d'yſles & bonnes entrees & paſſaige de tous les ventz qu'il ſcauoit faire : Et pour congnoiſſance d'icelle baye y a vne grand yſle comme vng cap de terre, qui s'auance plus hors que les autres ; Et ſur la terre enuiron deux lieues, y a vne montaigne faicte comme vng tas de bled, nous nommaſmes la dicte baye la baye ſainct Laurens.

Le douzieſme iour du dict moys nous partiſmes de la dicte baye ſainct Laurens & feiſmes porter à Onaiſt, & vinſmes querir vng cap de terre deuers le Su qui giſt enuiron l'Onaiſt vng cart de Sur Onaiſt du dict hable Sainct Laurens enuiron vingt cinq lieues. Et par les deux ſauuaiges que auions prins le premier voyage, nous fut dict que ceſtoit de la dicte terre deuers le Su, & que ceſtoit vne yſle, & que par le Su d'icelle eſtoit le chemin à aller de Hõguedo ou nous les auions prins lan precedent à Canada : Et que à deux iournees du dict cap & yſle cõmenceroit le royaulme de Saguenay à la terre deuers le Nort

allant vers le dict Canada, le trauers du dict cap enuiron trois lieues y a de profond cent braſſes & plus. Et n'eſt memoire de iamais auoir tant veu de ballaynes que nous viſmes celle iournee le trauers dudict cap.

Le lendemain iour noſtredame d'Aouſt quinzieſme dudict moys, nous paſſaſmes le deſtroict la nuict de deuant, & le lendemain euſmes congnoiſſance de terres qui nous demouroient vers le Su : qui eſt vne terre à haul tes montaignes à merueilles, Donc le cap ſuſ dict de la dicte yſle que nous auons nommee l'yſle de l'Aſſumption, & vng cap deſdictes haultes terres giſent Eſt Nordeſt & Onaiſt sur Onaiſt, & y a entre eulx vingt cinq lieues, Et veoit on les terres du Nord encores plus haultes que celles du Su à plus de trẽte lieues. Nous rãgeaſmes leſdictes terres du Su depuis ledict iour iuſques au mardy que le vent vint Onaiſt, & meiſmes le cap au Nord pour aller querir leſdites haultes terres que voyons, & no⁹ eſtãs là trouuaſmes leſdictes terres vnyes & baſſes vers la mer, & les montaignes deuers le Nort par ſus leſdictes haultes terres giſant icelles terres, Eſt, & Onaiſt vng cart de Sur Onaiſt. Et par les sauuaiges que auions, nous a eſté dict que ceſtoit le commencement du Saguenay & terre habitable. Et que de la ve

noit le cuyure rouge qu'ilz appellẽt caignet-daze. Il y a entre les terres du Su & celles du Nort, enuiron trente lieues, & plus de deux cens braſſes de perfond & nous ont leſdictz Sauuaiges certifſié eſtre le chemin, & cõmencement du grãt Silenne de Hochelaga & chemin de Canada : lequel alloit touſiours en eſtroiſſent iuſques à Canada, puis q̃ l'on treue l'aue doulce qui va ſi loing que iamais hõme n'auroit eſté iuſques au bout qu'ilz euſſent ouy, & que autre paſſaige n'y auoit que par bateaulx. Et voyant leur dire & qu'ilz affermoient n'y auoir autre paſſaige, ne voulut led' cappitaine paſſer oultre iuſques a auoir veu le reſte de ladicte terre & coſte deuers le Nort, qu'il auoit obmis veoir depuis la Baye ſainct Laurens pour aller veoir la terre du Su pour veoir s'il y auoit aucun paſſaige.

¶ *Comment noſtre cappitaine feiſt retourner les nauires en arriere, iuſques a auoir congnoiſſance de la Baye ſainct Laurens pour ueoir s'il y auoit aucun paſſaige vers le Nort.*

LE mercredy 18. iour de Aouſt, noſtre cappitaine feiſt retourner ſes nauires en arriere, & meſtre le cap à l'autre bort. Et rãgeaſmes ladicte coſte du Nort qui giſt Nordeſt & Sur Ornaiſt

faiſant vng demy arc, qui eſt vne terre fort haulte non tant comme celle de Su : Et arriuasmes le ieudy enſuyuant à ſept yſles fort haultes : leſquelles nous nommaſmes les yſles Rondes, qui ſont à enuiron quarante lieues des terres du Su, & s'auancent hors à la mer trois ou quatre lieues, le trauers deſquelles y a vng commencement de basses terres plaines de beaux arbres ; leſquelles terres nous rẽgeaſmes le vendredi auec noz barques, le trauers deſquelles y a plusieurs bancqs de ſablon à plus de deux lieues à la mer, fort dãgereux, leſquelz deſcueurent de baſſe mer, & au bout d'icelles baſſes terres qui contiennent enuiron dix lieues, y a vne riuiere d'eaue doulce, ſortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue d'elle eſt auſſi doulce q̃ eaue de fontaine. Nous entraſmes en lad' riuiere auecq noz barques, & ne trouuaſmes à l'entree d'icelle que braſſe & demye. Il y a dedans ladicte riviere plusieurs poiſſons, qui ont forme de cheuaulx, lesquelz vont à la terre de nuict, & de iour à la mer, ainſi qu'il nous feut dict par noz deux sauuaiges : Et de ces dictz poiſſons veiſmes grand nombre dedans la dicte riuiere.

Le lendemain 21. iour dudict moys au matin à l'aube du iour feiſmes voylle & feiſmes

porter le long de la dicte coſte, tant que nous euſmes congnoiſſance de la reſte de la dicte coſte du Nort, que n'auions veu, & de l'yſle de l'Aſſumption, que nous auions eſté querir au partir de la dicte terre : & lors que nous feuſmes certains que ladicte coſte eſtoit rengee, et qu'il n'y auoit nul paſſaige, retournaſmes à noz nauires qui eſtoient eſdictz ſept yſles où il y a bonne radde à dix huict & vingt braſſes de ſablon : auquel lieu auons eſté ſans pouoir ſortir n'y faire voylle pour la cauſe des bruynnes & ventz cõtraires qui faiſoiẽt iuſques au. xxiiii. iour dudict moys que ſommes arriuez à vng hable de la coſte du Su, qui eſt à enuirõ quatre vingt lieues des dictz ſept yſles, qui eſt le trauers de trois yſles plattes, qui ſont par le parmy du fleuue. Et enuiron le my chemin des dictes yſles & ledict hable deuers le Nort, y a vne fort grande riuiere, qui eſt entre les haultes & baſſes terres, qui faict pluſieurs bãcqs à la mer à plus de trois lieues, qui eſt vng pais fort dangereux & ſont de deux braſſes & moins, & à la creſte de iceulz bancqs trouuerez xxv. & xxx. braſſes bort à bort, toute icelle coſte du Nort, giſt, Nort, Nordest, & Su ſur Onaiſt.

Le hable deuantdict ou poſaſmes qui est à la terre du Su, eſt hable de marie & de peu

de valleur, nous les nommaſmes les Yſleaux ſainct Iehan, parce que nous y entraſmes le iour de la decollation dudict ſaict. Et au parauant que arriuer audict hable, y a vne yſle à Beſt d'icelluy enuiron cinq lieues, ou il n'y à point de paſſaige entre terre & elle que par baſteaux : le dict hable des yſleaux ſainct Iehã aſſeche toutes les marees, & y maryne l'eaue de deux braſſes : Le meilleur lieu à mettre nauires eſt vers le Su d'ung petit yſlot qui eſt au parmy du dict hable bort au dict yſlot.

Nous appareillaſmes du dict hable le premier iour de ſeptembre pour aller vers Canada, & enuiron quinze lieues du dict hable à l'Onaiſt, Sur, Onaiſt y a trois yſles au parmy du fleuue, le trauers deſquelles y a vne riuiere fort perfonde & courante, qui eſt la riuiere & chemin du royaulme & terre de Saguenay, ainſi que nous a eſté dict par noz deux ſauuages du pais de Canada. Et eſt icelle riuiere entre haultes montaignes de pierre nue, ſans y auoir que peu de terre, & nonobſtãt y croiſt grand quantité d'arbres & de pluſieurs ſortes qui croiſſent ſur la dicte pierre nue comme ſur bonne terre, de ſorte qui y auons veu arbre ſuffiſant à maſter nauire de trente tonneaulx, auſſi vert qu'il ſoit poſſible de veoir lequel eſtoit ſur vng rocq ſans y auoir aucu-

ne ſaueur de terre, à l'entrée d'icelle riuiere trouuaſmes quatre barques des ſauuages, les quelz venoient vers nous en grand peur & craícte, de ſorte qu'il en recueillit vne, & lautre approcha pres qu'ilz peurent entendre l'un de noz ſauuages, qui ſe nomma & feiſt ſa congnoiſſance, & les feiſt venir ſeurement.

Le lendemain deuxieſme iour du dict ſeptembre, reſortiſmes hors de la dicte riuiere pour faire le chemin vers Canada, & trouuaſmes la mares fort courante & dangereuſe, parce que deuers le Su de la dicte riuiere y a deux yſles, A l'entour deſquelles, à plus de trois lieues n'y a que deux braſſes ſemees de gros perrons, comme tonneaulz & pippes, & les marees de ce puantes par entre leſdictes yſles, de ſorte que cuydaſmes y perdre noſtre gallyon, ſinon le ſecours de noz barques & à la creſte des dictz plateys, y a de perfond trente braſſes & plus. Paſſe ladicte riuiere du Saguenay & les dictes ysles, enuiron cinq lieues vers le Sur Onaiſt, y a vne autre ysle vers le Nort, de laquelle y a de fort haultes terres le trauers deſquelles cuydaſmes poſer l'ancre pour eſtaller l'obbe, & ny peuſmes trouuer le fonds à ſix vingtz braſſes a vng traict d'arc de terre, de ſorte que feuſmes cō-

traincʒ retourner vers la dicte ysle, ou paſſames à trente cinq braſſes, & beau fondz.

Le lendemain matin feiſmes voylle, & appareillaſmes pour paſſer oultre, & euſmes congnoiſſance d'une ſorte de poiſſons, deſquelz il n'eſt memoire d'homme auoir veu n'y ouy : Les dictz poiſſons ſont auſſi gros cõme marſouyns ſans auoir aucun eſtre, & ſont aſſez faictz par le corps & teſte de la facon d'ung leurier, auſſi blancs que neige, ſans auoir aucune tache : & en y a fort grand nõbre dedãs la dicte riuiere qui viuent entre la mer & l'eaue doulce : Les gens du pais les nommẽt Adhothuys : & nous ont dict qu'ilz ſont fors bons à menger, & nous ont affermè n'y en auoir en tout le dict fleuue q̃ en ceſt endroict.

Le ſixieſme iour dudict moys auec bon vent feiſmes courir à mont le dict fleuue enuiron quinze lieues, & vinſmes poſer à vne yſle qui eſt bort à la terre du Nort, qui faict vne petite baye & couche de terre : à laquelle y a ung nombre ineſtimable de grandes tortues, qui ſont es enuirons d'icelle yſle, Pareil lemẽt par iceulz du pais, ſe faiſt es enuirons de la dicte yſle grãd peſcherie de Adhothuys. Il y a auſsi grant courant es enuirons de ladicte yſle cõme deuãt Bordeaux de flo, & ebbe. Icelle yſle contient enuiron trois lieues de

long & deux de large : & eſt vne moult bonne terre & graſſe, plaine de beaulx & grandz arbres de pluſieurs ſortes : & entre autres y a pluſieurs couldres franches que trouuaſmes fort chargees de noiſilles auſſi groſſes & de meilleur ſaueur que les noſtres, mais vng peu plus dures. Et parce la nōmaſmes l'yſle es Couldres.

Le ſeptieſme iour dudict moys iour noſtredame, apres auoir ouy la meſſe, nous partiſmes de ladicte yſle pour aller à mont ledict fleuue, & vinſmes à quatorze yſles qui eſtoiēt diſtantes de ladicte yſle es couldres de ſept à huict lieues, qui eſt le commencement de la terre & prouince de Canada : deſquelles en y a vne grande qui a enuiron dix lieues de long & cinq de large, en laquelle y a gens demourrans qui font grand peſcherie de tous les poiſſons qui ſont dedans le dict fleuue ſelon leur ſaiſon. Nous eſtans poſez & a l'encre entre icelle grande yſle, & la terre du Nort, alaſmes à terre & portaſmes les deux ſauuaiges que auions prins le precedent voyage :

Et trouuaſmes pluſieurs gens du pays, leſquelz commencerent à fuyr, & ne vouloient aprocher iuſques ad ce que noſdictz deux hōmes commencerēt à parler, & leur dire qu'ilz eſtoient Taignoagny & dom Agaya. Et lors

qu'ilz eurent congnoiſſance d'eulx commẽcerent a demener ioye danſans & faiſans pluſieurs cerimonies; & vindrẽt parler des principaulz à noz baſteaux, leſquelz nous apportoient force anguilles, & aultres poiſſons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui eſt le pain de quoy ilz viuent en la dicte terre, & pluſieurs gros melons. Et icelle iournée vindrent à noz nauires pluſieurs barques du pays chargées de gens tant hommes que femmes pour veoir & faire chaire à nos dictz deux hommes, les quelz feurent tous bien receuz par noſtre cappitaine, qui les feſtoya de ce qu'il peuſt, & pour faire ſa cõgnoiſſance leur dõna aucuns petis preſens de peu de valleur, de quoy ſe contenterent fort.

Le lendemain le ſeigneur de Canada nõmè Donnacona en nom, & l'appellent pour ſeigneur Agouhanna, vint avecques douze barques accompaigné de pluſieurs gens dauant noz nauires. Puis enfeiſt retirer arriere dix, & vint ſeulement avec deux à bort deſdictz nauires, accõpaigné de ſeize hommes, & commẽca ledict Agouhanna le trauers du plus petit de noz trois nauires a faire vne predication & preſchement à leur mode, en demenant ſon corps & membres d'une merueil leuſe ſorte, qui eſte vne cerimonié de ioye &

aſſeurance, Et lors qu'il fut arriué à la nef generalle ou eſtoient les dictz Taignoagny & ſon compaignon, parla le dict ſeigneur à eulx, & eulx à luy, & luy commẽcerent a compter ce qu'ilz auoient veu en France, & le bon traictement qu'il leur auoit eſté faict, dequoy fut fort ioyeulx, & pria noſtre cappitaine luy bailler ſes bras pour les baiſer & accoller, qui eſt leur mode de faire chere en ladicte terre. Lors noſtre cappitaine entra en la dicte barque du dict Agouhanna, & comman da apporter pain & vin pour faire boire & menger ledict ſeigneur & ſa bande, ce qui fut faict, dequoy furent fort contens. Et pour lors ne fut aultre preſent faict audict ſeigneur attendant lieu & temps. Apres leſquelles choſes ainſi faictes, ſe departirent les vngs des aultres, & prindrent congé, & ſe retira le dict Agouhanna en ſes barques pour ſe retirer & aller en ſon lieu. Et feiſt le dict cappitaine appreſter ſes barques pour paſſer oultre, & aller auant le dict fleuue auec le flo, pour cercher hable & lieu de ſauueté pour mettre les nauires, & feuſmes oultre le dict fleuue enuiron dix lieues couſtoyãt la dicte yſle. Et au bort d'icelles trouuaſmes vng aſſeurg d'eaulx fort beau & plaiſant. Au quel lieu y a une petitie riuiere & hable de

barre marinant de deux à trois braſſes, que trouuaſmes lieu à nous propice pour mettre noſdictes nauires à ſauueté. Nous nommaſmes le dict lieu ſaincte Croix, par ce que le dict iour y arriuaſmes. Aupres d'iceluy lieu y a vng peuple, dont eſt ſeigneur le dict Donnacona, & y eſt ſa demeurance qui ſe nomme Stadacone, qui eſt auſſi bonne terre qu'il ſoit poſſible de veoir & bien fructiferẽte, pleine de fort beaulx arbres de la nature & ſorte de France. Comme cheſnes, ormes, freſnes, noyers, yfz, cedres, vignes, aubeſpines, qui portent le fruict auſſi gros que prunes de damas, & aultres arbres: ſoubz les quelz croiſt de auſsi beau chanure que celuy de France, qui vient ſans ſemence ny labour. Apres auoir viſite ledict lieu, & trouvé eſtre conuenable, ſe retira ledict cappitaine, & les aultres dedans les barques pour retourner es nauires. Et ainſi que ſortiſmes hors de la dicte riuiere trouuaſmes au deuant de nous l'ung des ſeigneurs dudict peuple de Stadacone accompaigné de pluſieurs gens tant hommes, femmes que enfans: lequel ſeigneur commenca a faire vng preſchement à la facon & mode du pays, qui eſt de ioye & aſſeurance, & les femmes danſoient

& chantoient ſans ceſſe eſtans en l'eaue iuſques es genoulx. Noſtre cappitaine voyant leur bñne amour & bon vouloir, feiſt approcher la barque ou il eſtoit, & leur donna des couſteaulx, & petites patenoſtres de voirre, de quoy menerent vne merueilleuſe ioye, de ſorte que nous eſtans departis d'auec eulx diſtãt d'une lieue ou enuiron, les oyons chãter, danſer, & mener ioye de noſtre benne.

¶ *Comme noſtre cappitaine retourna es nauires & alla ueoir l'yſle, la grandeur & nature d'icelle, & comme il feiſt mener les dictz nauires à la riuyere ſaincte Croix.*

APres que nous feuſmes arriuez auec noz barques auſdictz nauires & retournez de la riuyere ſaincte Croix, le cappitaine Hinanda appreſter leſdictes barques pour aller à terre à la dicte yſle veoir les arbres qui ſembloient fort beaulx a veoir, & la nature de la terre d'icelle yſle. Ce que fut faict, & nous eſtans à ladicte yſle la trouuaſmes plaine de fors beaulx arbres de la ſorte des noſtres. Et pareillement y trouuaſmes force vignes, ce que n'auyons veu par cy deuant à toute la terre, & par ce la nommaſmes l'yſle

de Bacchus. Icelle yſle tient de lōgueur enuirō douze lieues, & eſt fort belle terre a veoir, mais eſt plaine de boys ſans y auoir aucun labouraige, fors qu'il y a aucunes petites maiſons ou ilz font peſcherie, comme par cy deuant eſt faicte mention.

Le lendemain partiſmes auec noſdictz nauires pour les mener audict lieu de ſaincte Croix, & y arriuaſmes le. 14. dudict moys. Et vindrent au deuant de nous leſdictz Donnacona Taignoagny & Dom agaya auec vingt cinq barques chargez de gens qui venoient dudict lieu dont eſtions partis, & alloient audict Stadacone ou eſt leur demourāce, & vindrent tous a noz nauires faiſans pluſieurs ſignes de ioye, fors noz deux hōmes que auiōs apportez, Scauoir Thaignoagny & Dom agaya, leſquelz eſtoient tous changez de propos, & de couraiges, & ne vouloient entrer dedens nos dictz nauires, nonobſtāt qu'ilz en feuſſent pluſieurs fois priez : dequoy euſmes aucune deffiāce d'eulx. Le cappitaine leur demanda s'ilz vouloient aller comme ilz luy auoient promis auec lui à Hochelaga, & ilz reſpondirent que oy : & qu'ilz eſtoient deliberez y aller : lors chaſcun ſe retira.

Le lendemain. 15. ledict cappitaine feuſt à terre auec pluſieurs pour faire plāter ballifes

& merches pour plus ſeurement mettre les nauires à ſauueté. Auquel lieu ſe rẽdirent audeuant de nous pluſieurs gens du pays & entre aultre le dict Donnacona noz deux hommes & leur bande, leſquelz ſe tindrent apart ſoubz vne poincte de terre qui eſt ſur le bort d'ung fleuue, ſans ce que aucun d'eulx vint enuiron nous, cõme les aultres qui n'eſtoient de leur bande faiſoient. Apres que le cappitaine fut aduerty qu'ilz y eſtoient, commanda à partie de ſes gens aller auecques luy, & furẽt vers eulx ſoubz ladicte pointe, & trouuerent les ditz Donnacona, Taignoagny, Dom agaya & pluſieurs aultres : & apres ſe eſtre entre ſaluez, ſe auãca ledict Taignoagny de parler, & dit à noſtre cappitaine que ledict ſeigneur Donnacona eſtoit marry, dõt ledict cappitaine & ſes gens portoient tant de baſtons de guerre, par ce que de leur part n'en portoient nulz. A quoy leur reſpõdiſt ledict cappitaine que pour leur marriſſon ne laiſſeront a les porter, & que c'eſtoit la couſtume de France, & qu'il le ſcauoit bien, mais pour toutes leurs parolles ne laiſſerent le dict cappitaine & Donnacona a faire grand chere enſemble. Lors aperceuſmes que ce que diſoit le Taignoagny ne venoit que de luy & ſon cõpaignõ. Et auãt de partir dudict lieu, leſdictz

Doñacona & cappitaine feirẽt vne aſſeurãce de ſorte merueilleuſe, car tout le peuple dudict ſeigneur Donnacona gecterẽt & feirent trois cris à plaine voix, q̃ ceſtoit choſe horrible a ouyr, & a tãt prĩdrẽt cõgié les vngs des aultres, & nous retiraſmes à bort pour celuy iour, & le lẽdemain. 16. dudict moys nous meiſmes les deux plus grãdz nauires dedens ledict hable & riuiere, ou il y a de plaine mer trois braſſes & de bas d'eaue demy braſſe, & fut laiſſe le gallyõ dedẽs la radde pour mener au dict Hochelaga. Et tout ĩcõtinẽt que leſdictes nauires furẽt audict hable & aſſeur, ſe trouuerent deuãt les dictes nauires Doñacona, Taignoagny, Domagaya, & plus de cĩq cẽs p̃ſones hõmes, femmes, que petis enfans, et entra ledict ſeigneur auec dix ou douze des plus grãdz p̃ſõnaiges du pays, leſquelz furẽt p̃ ledict cappitaine & autres feſtoyes, & leur fut dõné aucũs petis preſẽs, & fut p̃ Taignoagny dict à noſtre cappitaine, q̃ ledict ſeigneur eſtoit marry dõt il alloit à Hochelaga, & que ledict ſeigneur ne vouloit q̃ luy q̃ p̃loit y allaſt p̃ ce q̃ la riuiere ne valloit riẽs, & leur fuſt reſpõdu p̃ ledict cappitaine q̃ pour tout ce ne laiſſeroit y aller ſ'il luy eſtoit poſſible ; par ce qu'il auoit cõmãdement du roy ſon maiſtre de aller le plus auãt qu'il pourroit : mais ſi le dict Taignoagny y

voulant aller comme il auoit promis, qu'on luy feroit preſent, dequoy il ſeroit cõtent & grand chere, & qu'ilz ne feroient que aller & venir ſeulement audict Hochelaga, puis retourner. A quoy reſpondiſt le dit Taignoagny, qu'il n'y yroit point. Lors ſe retirerent a leurs maiſons. Et le lendemain. 17. dudict moys, le dict Donnacona & les aultres reuindrent comme deuant, & apporterent force anguilles & aultres poiſſons, dequoy ſe faict grand peſcherie audict fleuue, comme ſera cy apres dict. Lors qu'ilz furent arriuez deuant leſdictes nauires, commencerent a chanter & danſer cõme auoient de couſtume. Et apres qu'ilz eurent ce faict, feict ledict Donnacona mettre tous ſes gens d'ung coſté, & feiſt vng cerne ſur le ſable, & y feiſt mettre noſtre cappitaine & ſes gens : & lors commenca vne harengue, tenãt vne fille d'enuiron l'aage de dix à douze ans en l'une de ſes mains, puis la vint preſenter à noſtre cappitaine, & tout incontinent tous les gens dudict ſeigneur ſe prindrent a faire trois criz & hurlemens en ſigne de ioye & alliance. Puis de rechef preſenta deux petis garſons de moĩdre aage l'un apres l'aultre, deſquelz feirent telz criz & cerimonies que deuant. Duquel preſent ainſi faict par le dict ſeigneur fut par noſtre cappitaine

remercié. Lors Taignoagny diſt au cappitaine que la fille eſtoit la propre fille de la ſeur dudict ſeigneur, & l'ung des garſons frere de luy qui parloit, Et qu'on les luy donnoit ſur l'intention qu'il n'allaſt point à Hochelaga. A quoy luy reſpondiſt noſtre cappitaine, que ſi on les luy auoit donnez ſur ceſte intẽtion, que on les reprint, & que pour riens ne laiſſeroit y aller par ce qu'il auoit cõmãdemẽt de ce faire. Sur les quelles parolles Dom agaya compaignon dudict Taignoagny, dict audict cappitaine que ledict ſeigneur luy auoit dõné les dictz enfans par bonne amour, & en ſigne d'aſſeurãce, & qu'il eſtoit cõtẽt aller auec luy audict Hochelaga, de quoy eurent groſſes parolles leſdictz Taignoagny & Dom agaya. Lors apceuſmes que ledict Taignoagny ne valloit riẽs, & qu'il ne ſongeoit que trahiſon & malice tãt p̃ ce que aultres mauuais tours que luy auiõs veu faire. Et ſur ce ledict cappitaine feiſt mettre leſditz enfans dedãs les nauires, & feiſt apporter deux eſpées, vng grand baſsin d'arain plain, & vng ouuré pour lauer mains, & en feiſt preſent audict Donnacona, lequel fort l'en cõtẽta & remercia noſtre cappitaine, Et cõmãda ledict Donnacona a tous ſes gẽs chãter & dãſer, & pria ledict Dõnacona noſtre cappitaine faire tirer vne piece d'ar-

tillerie, par ce que leſdictz Taignoagny & Dom agaya luy en auoient faict feſte, & auſſi que iamais n'en auoiẽt veu, ny ouy. A quoy le cappitaine reſpondiſt qu'il le vouloit bien, & commanda que on tiraſt vne douzaine de barges auec leurs boulletz le trauers du boys qui eſtoit iouxte leſdictes nauires & gens. Dequoy furent tous ſi eſtonnez qu'ilz penſoient que le ciel feuſt cheu ſur eulx, & ſe prindrent a hucher & hurler ſi tres fort, que ſembloit que enfer y feuſt vuide, & dauant qu'ilz ſe retiraſſent, le dict Taignoagny feiſt dire par interpoſés perſonnes, que les compaignons du gallyon, lequel eſtoit demouré à la radde, auoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie : dont tous ſe retirerent à grand haſte, ainſi que ſi les euſſions voulu tuer. Ce que ne ſe trouua verité : car durãt ledict iour ne fut dudict gallyon tiré artillerie.

¶ *Comment leſdictz Donnacona, Taignoagny, & aultres ſongerent une fineſſe, & feirent habiller trois hommes en guiſe de diables, faignans eſtre uenuz de par Cudriagny leur dieu pour nous empeſcher d'aller audict Hoche laga.*

LE lendemain. 18. dudict moys pour nous cuyder touſiours empeſcher d'aller à Hochelaga, ſongerent vne grand fineſſe qui feuſt telle, ilz habillerent trois hommes en la facon de trois diables, leſquelz auoient cornes auſſi lõgues que le bras, & eſtoient veſtus de peaulx de chien noirs & blãcs. Et auoiẽt le viſaige païct auſſi noir que charbon, & les feirent mettre dedãs vne de leurs barques à noſtre non ſceu; & leur bande vint comme ilz auoient de couſtume au prez de noz nauires, leſquelz ſe tindrent dedans le boys ſans apparoiſtre enuiron deux heures, attendant que l'heure & marée fut venue pour l'arriuée de la dicte barque, à la quelle heure ſortirent tous du boys, & ſe preſẽterẽt deuãt leſdictes nauires ſans eulx approcher ainſi qu'ilz ſouloiẽt faire, & cõmẽce le dict Taignoagny a ſaluer noſtre cappitaine qui luy demanda s'il vouloit le bateau, lequel luy reſpõdiſt que nõ pour l'heure, mais que tãtoſt il entreroit dedãs leſdictes nauires & incõtinẽt arriua ladicte barque ou eſtoiẽt leſdictz trois homes appoiſſãt eſtre trois diables ayans de grãdz cornes ſur leurs teſtes, & faiſoit celuy du milieu vng merueilleux ſermõ en venãt : leſquelz paſſerẽt le lõg de noz nauires auec leur dicte barq̃, ſãs aucũemẽt tourner

leur veue vers nous, & allerẽt aſſener & dõner en terre avec leur dicte barque, & tout incõtinẽt ledict ſeigneur Doñacona & ſes gens prindrent ladicte barque & leſditz trois hõmes, leſquelz s'eſtoient laiſſé cheoir au fondz d'icelle comme gẽs mortz, & porterẽt le tout enſemble dedãs le boys qui eſtoit diſtãt d'ũg gect de pierre, & ne demoura vne ſeulle pſõne deuant noſdictes nauires que tous ne ſe retiraſſent dedãs ledict boys, & eulx eſtãs audict boys commẽcerẽt vne predicatiõ & preſchement que nous oyons de noz nauires q̃ dura enuiron demye heure. Apres laquelle ſortirẽt les dictz Taignoagny & Dom agaya marchãs ver nous, ayans les mains ioinctes, & leurs chappeaulx ſoubz leurs coddes, faiſans vne grãde admiratiõ. Et cõmẽca le dict Taignoagny a dire, & proferer par trois fois *Ieſus, Ieſus, Ieſus* leuãt les yeulx vers le ciel, puis Dom agaya commenca a dire *Ieſus Maria*. Iacques Cartier regardant vers le ciel comme l'aultre. Le cappitaine voyant leurs mines & cerimonies, leur cõmenca a demander qu'il y auoit, & que c'eſtoit q̃ eſtoit ſuruenu de nouueau, Leſquelz reſpondirent qu'il y auoit de piteuſes nouuelles, en diſant, nenny, eſt il bon. Et ledict cappitaine leur demanda de recheſ qu'eſtoit : & ilz repõdirẽt, que leur dieu nome

mé Cudragny auoit parlé à Hochelaga, & que les trois hommes deuant dictz eſtoiẽt venus de par luy leur annoncer les nouuelles, qu'il y auoit tant de glaces & de neiges qu'ilz mouroient tous. Desquelles parolles nous prinſmes tous a rire, & leur dire que leur dieu Cudragny n'eſtoit que ung ſot, & qu'il ne ſcauoit qu'il diſoit, & qu'ilz le diſent à ſes meſſagiers, & que leſus les garderoit biẽ de froid s'ilz luy vouloiẽt croire. Lors dedict Taignoagny & ſon compaignon, demanderẽt audict cappitaine s'il auoit parlé à Ieſus, & il reſpõdiſt que ſes prebſtres y auoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Deſquelles parolles remercierent le dict cappitaine, & ſe retirent dedans le boys dire les nouuelles aux aultres, qui ſortirent dudict boys tout incontinent faignans eſtre ioyeulx deſdictes parolles par ledict cappitaine ainſi dictes. Et pour monſtrer qu'ilz en eſtoient ioyeulx, tout incontinent qu'ilz furent deuant les nauires commencerent d'une commune voix a faire trois criz & hurlemens, qui eſt leur ſigne de ioye, & ſe prindrent a danſer & chanter, comme auoient de couſtume : mais pour reſolution leſdictz Taignoagny & Dom agaya dirent à noſtre dict cappitaine, que le dict ſeigneur Donnacona ne vouloit point que nul d'eulx

allaſt à Hochelaga auec luy. S'il ne bailloit ple ge qui demouraſt à terre auec ledict Donnacona. Le cappitaine leur reſpondiſt que s'ilz n'eſtoient deliberez y aller de bon couraige qu'ilz demouraſſent, & que par eulx ne laiſſeroit mettre paine y aller.

¶ *Comment noſtre cappitaine & tous les gentilz hommes auec cinquante hommes mariniers partirent de la prouince de Canada auec le gallyon, & les deux barques, pour aller à Hochelaga, & de ce que fut ueu entre deux ſur ledict fleuue.*

LE lendemain. 19. iour dudict moys de Septembre, nous appareillaſmes & feiſmes voylle auec le dict gal lyon & les deux barques, pour aller auec la marée amont ledict fleuue, ou trouuaſmes à veoir des deux coſtez d'icelluy les plus belles & meilleures terres, qu'il ſoit poſſible de veoir. Auſſi viues que l'eaue plaine des beaulx arbres du monde : & tant de vignes chargez de raiſins le long dudict fleuve, qu'il ſemble mieulx qu'elles ayent eſté plantez de main d'homme que aultrement : mais par ce qu'elles ne ſont cultiuez ne taillez, ne ſont

les raiſins ſi groz & ſi doulx que les noſtres : pareillement trouuaſmes beaucoup de maiſons ſur ledict fleuue, leſquelles ſont habitees de gens qui font grãde peſcherie de tous poiſſons : leſquelles gens venoient à noz nauires d'auſſi grand amour & priuaulté, que ſi euſſions eſté du pays, Nous apportant force poiſſon, & de ce qu'ilz auoient pour auoir de noſtre marchandiſe tendans les mains au ciel, & faiſans pluſieurs ſignes de ioye. Et nous eſtãs poſez enuiron ving cinq lieues de Canada en vng lieu nommé Ochelay, qui eſt vng deſtroict dudict fleuue fort courant & dangereux, tant de pierres que d'aultres choſes vindrent pluſieurs barques à bort. Et entre aultres, y vint vng grand ſeigneur du pays, lequel faiſoit un grand ſermon en venant & arriuant à bort, monſtrant par ſignes euidens auec les mains & aultres cerimonies, que le dict fleuue eſtoit vng peu plus auant fort dangereux, nous aduertiſſant de nous en donner garde. Et preſenta celuy ſeigneur au cappitaine deux de ſes enfans, deſquelz le cappitaine print vne fille de l'aage d'enuirõ ſept a huict ans, & reffuſant vng garſon de deux ou trois ans, par ce qu'il eſtoit trop petit, Le dict cappitaine feſtoya le dict ſeigneur & ſa bande de ce q̃l peuſt, & luy

donna aucun petit préſent : puis ſ'en allerent à terre, Et depuis ſont venus celuy ſeigneur & ſa femme veoir leur fille iuſques à Canada, & apporter aucun preſent au cappitaine, Depuis le. 19. iour iuſques au 28, dudict moys nous auons eſté nauigans a mont ledict fleuue ſans perdre heure ny iour, durand lequel temps auõs veu & trouvé d'auſſi beau pays & terres auſſi vnyes que l'on ſcauroit deſirer, plaine comme dict eſt des beaulx arbres du monde, ſcauoir cheſnes, hormes, noyers, cedres, pruches, freſnes, briez, ſandres, oziers, & force vignes. Leſquelles auoient ſi grand habondance de raiſins, que les compaignons en venoient chargez à bort. Il y a ſeulement force grues, ſignes, oultardes, oyes, cannes, allouettes, faiſans, perdrix, merles, mauuis, teurtres, chardonnereulx, ſerins, rouſſignolz, paſſes ſolitaires, & aultres oyſeaulx, comme en France, & en grand habondance.

Ledict. 18. iour de ſeptembre nous arriuaſmes en vng grand lac & playne dudict fleuue, large d'enuiron cinq ou ſix lieues, & douze de long, Et nauigaſmes celluy iour amont ſans y trouuer partout icelluy q̃ deux braſſes de parfond eſgallement ſans haulſer ny baiſſer. Et nous arriuãs a l'ung des boutz dudict lac, ne nous apparoiſſoit aucun paſſaige

n'y ſortye : Ains ſembloit icelluy eſtre tout cloz ſans aucune riuiere, & ne trouuaſmes audict bout que braſſe & demie, dont nous conuint poſer & mettre l'ancre hors, & aller chercher paſſage auec les barques : & trouuaſmes qu'il y a quatre ou cinq riuieres toutes ſortantes dudict fleuue en icelluy lac, & venant dudict Hochelaga : mais en icelluy ainſi ſortantes, y a barres & trauerſes faictes par le cours de l'eaue, ou il n'y auoit pour lors que vne braſſe : Et leſdictes barres paſſees y a quatre ou cinq braſſes, qui eſtoit le tẽps des plus petites eaues de lannée, ainſi que nous vinſmes par les flotz des dictes eaues qu'elles croiſſent de plus de trois braſſes de pic, toutes icelles riuieres circuyſent & enuironnent cinq ou ſix belles yſles, qui ſont le bout dudict lac : puis ſe raſſemblent enuiron quinze lieues à mond toutes en vne. Celuy iour feuſmes à l'une d'icelles, ou trouuaſmes cinq hommes qui prenoient des beſtes ſauuaiges : les quelz vindrent auſſi priuement à noz barques, que s'ilz nous euſſent veu toute leur vie ſans auoir peur ne craincte, & noſdictes barques arriuez à terre, l'un d'iceulx hommes print noſtre cappitaine entre ſes bras, & le porta à terre auſſy legierement que ſy feuſt eſté vng enfant de cinq ans, tant eſtoit icelluy homme

grand & fort. Nous leur trouuaſmes vng grand mouceau de raz ſauuaiges : leſquelz viuent en l'aue, & ſont gros comme connyns, & bons à merueilles. Deſquelz feirent preſent à noſtre cappitaine, qui leur donna des couſteaulx, & patenoſtres pour recompence. Nous leur demandaſmes par ſigne, ſi c'eſtoit le chemin de Hochelaga : Ilz nous monſtrerent que ouy, & qu'il y auoit encores trois iournees à y aller.

¶ *Comment le cappitaine feiſt accouſtrer les barques pour aller audict Hochelaga. & laiſſerent le gallyon pour la difficulté du paſſaige : & comment nous arriuaſmes audit Hochelaga, & le racueil que le peuple nous feiſt à noſtre arriuée.*

LE lendemain noſtre cappitaine voyant qu'il n'eſtoit poſſible pouoyr pour lors paſſer le dict gallyon, feiſt aduictailler & accouſtrer les barques, & mettre victuailles pour le plus de temps qu'il feuſt poſsible, & que leſdictes barques en peurent accueillir, & ſe partit auecques icelle accompaigné des gentilz hommes : ſcauoir Claude

du pont grand echanſon de monſeigneur le Dauphin. Charles de la Pommeraye, Iehan gouion, Iehan poullet, auec vingt huict marinyers, y comprins Mace iallobert & Guillaume le breton, ayans la charge ſoubz le cappitaine des deux autres nauires, pour aller amond ledict fleuue, au plus loing qu'il nous ſeroit poſsible. Et nauigaſmes de temps à gré iuſques au dixneufieſme iour d'Octobre, que nous arriuaſmes audict Hochelaga, qui eſt diſtant d'ou eſtoit demouré ledict gallyon, de quarante cinq lieues. Auquel & chemin faiſant trouuaſmes pluſieurs gens du pays, leſquelz nous apportoient du poiſſon. & aultres victuailles, danſans & menans grād ioye de noſtre venue. Et pour les atraire & tenir en amytié auec nous, leur donnait ledict cappitaine pour reconpence, des couſteaulx, patenoſtres & aures menues choſes, dequoy eſtoient fort contens. Et nous arriuez audict Hochelaga, Se rendirent au deuant de nous plus de mil personnes, tant hommes femmes que enfans; Leſquelz nous feirent auſſy bon racueil, que iamais pere feiſt à enfant, menant ioye merueilleuſe: Car les hommes en vne bande danſoyent. Les femmes d'aultre & les enfans de l'autre: & apres ce nous

apporterent force poiſſon, & de leur pain faict de gros mil, qui gettoient dedans noſdictes barques, en ſorte qu'il ſembloit qu'il tumbaſt de l'aer, voyàt ce, noſtredict cappitaine deſcendit à terre auec pluſieurs de ſes gens. Et ſi toſt qu'il fut deſcendu, ſe aſſemblerent tous ſur luy, & ſur tous les autres, en faiſant vne chaire ineſtimable; Et apportoient leurs enfans à braſſees pour les faire toucher audict cappitaine & autres, faiſant vne feſte, qui dura plus de demye heure, Et voyant noſtre cappitaine leur largeſſe & bon recueil, feiſt aſſeoir & renger toutes les femmes, & leur donna des petites patenoſtres d'eſtain & aultres menues choſes : & à partye des hommes des couſteaulx, puis ſe retira à bort des barques pour ſouper & paſſer la nuict : durant laquelle demoura icelluy peuple ſur le bort dudict fleuue a plus pres deſdictes barques, faiſant toute nuict pluſieurs feux & danſes, en diſant à toutes heures Aguyaze, qui eſt leur dire de ſalut & ioye.

¶ *Comment le cappitaine & les gentilz hommes auec uingt cinq hommes bien armez & en bon ordre, allerent en la uille de Hoche laga & la ſituacion dudict lieu.*

LE lendemain au pl' matin le cappitaine ſ'acouſtra & feiſt mettre ſes gens en ordre pour aller veoir la ville & demourant dudict peuple, & vne montaigne qui eſt iacente en leur dicte ville : ou allerent auec le dict cappitaine les gentilz hommes & vingt marinyers, & laiſſa le parſus pour la garde des barques, & print trois hommes de la dicte ville de Hochelaga pour les mener & conduyre audict lieu, & nous eſtans en che min, le trouuaſmes auſſi battu qu'il ſoit poſſible, & plus belle terre & meilleure qu'on ſcauroit veoir, toute plaine de cheſnes auſſy beaulx qu'il y ayt en foreſt de France : Soubz leſquelz eſtoit toute le terre couuerte de glã. Et nous ayans marché enuiron lieue & demye trouuaſmes ſur le chemin, l'un des principaulx ſeigneurs de la dicte ville, accompaigné de pluſieurs perſonnes : lequel nous feiſt ſigne qu'il ſe failloit repoſer audict lieu pres vng feu qu'ilz auoient faict audict chemin. Ce que feiſmes, lors commenca ledict ſei-

gneur à faire vng ſermon & preſchement, cõ me cy deuant eſt dict eſtre leur couſtume de faire ioye & congnoiſſance, en faiſant celluy ſeigneur chere audict cappitaine & ſa compaignie, lequel cappitaine luy donna vne couple de haches, & vne couple de couſteaulx, a uec vne croix, qu'il luy feiſt baiſer, & la luy pendit au col : de quoy rendit graces audict cappitaine. Ce faict marchaſmes plus oultre : & enuiron demye lieue de là, commẽcaſmes à trouuer les terres labourees & belles grandes champaignes plaines de bledz de leur terre, qui eſt comme mil de breſil, auſſy gros ou plus que poix, dequoy viuent ainſi, comme nous faiſons de fourment : & au parmy d'icelles champaignes eſt ſituee la ville de Hochelaga, pres & ioignant vne montaigne qui eſt à lentour d'icelle, labourée & fort fertile : de deſſus laq̃lle on veoit fort loing. Nous nõmaſmes la dicte montaigne le mont Royal. La dicte ville eſt toute ronde, & cloſe de boys à trois rencqs, en facon d'une piramide, croiſée par le hault, ayant la rengée du parmy en facon de ligne perpendiculaire : puis rengée de boys couchez de long, bien ioinctz & couſus à leur mode : Et eſt de haulteurs enuiron deux lances, n'y a en icelle ville q̃ vne porte & entrée, qui ferme à barres. Sur laquelle &

en pluſieurs endroictz de ladicte cloſture, y a manieres de galleries, & eſchelles à y monter qui ſont garnis de roches & chaillouz. Pour la garde & deffence d'icelle, il y a dedans icelle ville, enuiron cinquante maiſons longues d'enuiron cinquante pas ou plus chaſcune, & douze ou quinze pas de large, & toutes faictes de boys couuertes & garnyes de grandes eſcorces & pelleures deſdictz boys auſſy large q̃ tables, bien couſus artificiellemẽt ſelon leur mode : & par dedans icelles y a pluſieurs eſtres & chambres : Et au meilleu d'icelles maiſons y a vne grãde place par terre ou font leur feu, y viuent en communaulté, puis ſe retirẽt en leur dictes chambres les hommes auecques leurs femmes & enfans. Pareillement ilz ont grenyers au hault de leurs maiſons, ou ilz mettent leur bled dequoy font leur pain, qu'ilz appellent Carraconny, Et le font en la ſorte cy apres : Ilz ont des pilles de boys comme à piller chanure, & baſtent auec pillons de boys le dict bled en pouldre, puis le maſſent en paſte, & en font tourteaulx qu'ilz metent ſur vne pierre large qui eſt chaulde, puis le couurẽt de cailloudz chauldz. Et ainſi cuyſent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potaiges dudict bled & de febues, & poix, deſquelz ilz ont aſſez & auſſy

groſſes concombres & aultres fruictz. Ilz ont de grandz vaiſſeaulx cõme thonnes en leurs maiſons ou ilz mettent leur poiſſon, lequel ilz ſechent à la fumée durant l'eſté, & en viuent l'yuer : Et de ce font grant amas comme auons veu par experiẽce. Tout leur viure eſt ſans aucun gouſt de ſel : Et couchent ſur eſcorces de boys eſtandues ſur la terre auec meſchantes peaulx de beſtes ſauuaiges, dequoy font leur veſtemẽt & couuerture. La pl' precieuſe chose qu'ilz ayẽt en ce mõde, eſt Eſurgny, lequel eſt blanc comme neif, & le prennent audit fleuue en cornibotz en la maniere qui enſuyt. Quand vng homme a deſſerui mort, ou qu'ilz ont prins aucuns ennemys à la guerre ilz le tuent, puis l'inciſent par les feſſens, cuyſſes, & eſpaulles à grandes taillades puis au lieu ou eſt ledict Eſurgny, auallent ledict corps au fond de l'eaue & le laiſſent dix ou douze heures, puis le retirent à mont & treuuent dedãs leſdictes taillades & inciſeures leſdictz cornibotz, deſq̃lz ilz font maniettes de patenoſtres, & de ce vſent cõme nous faiſons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuſe choſe du monde. Il a vertu d'eſtancher le ſang des nazilles : car nous l'auons experimenté. Tout cedict peuple ne s'adonne que à labourage & peſcherie pour viure : Car

des biens de ce monde n'en ſont cõpte, parce qu'ilz n'en ont congnoiſſance, & qu'ilz ne bougent de leur pais, & ne ſont ambulataires cõme ceulx de Canada, & du Saguenay, non-obſtant que leſdictz Canadiens leur ſoyent ſubgectz auec huict ou neuf autres peuples, qui ſont ſur ledict fleuue.

¶ *Comment nous arriuaſmes à ladicte uille, & de la reception que nous y fut faicte, & comment le cappitaine leur feiſt des preſens : & aultres choſes comme ſera ueu en ce chapitre.*

APres que feuſmes arriuez au pres d'icelle ville, ſe rendirent au deuant de nous grand nombre des habitans d'icelle, qui à leur facon de faire nous feirent bon racueil: & par noz guydes & conducteurs feuſmes menez au meilleu d'icelle ville, ou il y a vne place entre les maiſons, ſpacieuſe d'vng gect de pierre en carré ou enuiron: leſquelz nous feirẽt ſigne que nous arreſtions audict lieu. Et tout ſoudain ſ'aſſemblerẽt les filles & femmes de ladicte ville, dont l'une partye eſtoiẽt chargez d'enfans entre leur bras, & qui nous vindrent frotter le viſaige, bras & autres endroictz de deſſus le corps ou ilz pouoient

toucher, pleurant de ioye de nous veoir, en nous faiſant la meilleure chere qu'il leur eſtoit poſsible, nous faiſans ſignes qu'il nous pleuſt toucher à leurſdictz enfans. Apres leſquelles choſes les hommes feirent retirer les femmes, & ſe aſſirent ſur la terre à lentour de nous, comme ſy euſſions voulu iouer vng myſtere. Et tout ſoudain reuindrẽt pluſieurs femmes, qui apporterent chaſcun vne natte carrée en façon de tapiſſerie : Et les eſtendirent ſur la terre au milleu de ladicte place, & nous feirẽt mettre ſur icelles, Apres leſquelles choſes ainſy faictes, fut apportée par neuf ou dix hommes le Roy & ſeigneur du pays qu'ils appellent en leur langaige Agouhanna, lequel eſtoit aſſis ſur une grande peau de Cerf, & le vindrent poſer dedans ladicte place ſur leſdictes nattes au pres de noſtre cappitaine, nous faiſant ſigne que ceſtoit leur Roy & ſeigneur. Ceſtuy Agouhãna eſtoit de l'aage enuiron cinquãte ans, & n'eſtoit point myeulx accouſtré que les aultres, fors qu'il auoit à lencontre de ſa teſte, vne maniere de lyſiere rouge pour ſa couronne, faicte de poil de Heriſſons. Et eſtoit celluy ſeigneur tout percluz de ſes mẽbres. Apres qu'ilz euſt faict ſon ſigne de ſalut audict cappitaine & à ſes gens, leurs faiſant ſignes euidens, qu'ilz feuſ-

ſent les tres bien venuz : Il montra ſes bras & jambes audict cappitaine, luy faiſant ſigne qu'il luy pleuſt les toucher : lequel cappitaine les frota auecques les mains. Et lors ledict Agouhanna print la lyſiere & couronne qu'il auoit ſur ſa teſte, & la donna a noſtre cappitaine. Et tout incontinent furent amenez audict cappitaine pluſieurs malades, comme aueugles, borgnes, boiſteulx, impotens, & gẽs ſy treſuieulx, que les paupieres des yeulx leur pendoyent iuſques ſur les ioues : les ſeant & couchant au pres de noſtre dict cappitaine, pour les toucher : Tellement qu'il ſembloit que Dieu feuſt la deſcendu pour les guerir.

Noſtre dict cappitaine uoyant la pitié & foy de cedict peuple, diſt l'euangile Sainct Iehã : ſcavoir l'imprincipio, faiſant le ſigne de la croix ſur les poures malades, priant Dieu qu'il leur donnaſt congnoiſſance de noſtre faicte foy, & grace de recouurer chreſtiété & bapteſme. Puis le dict cappitaine print vne paires d'heures & tout haultement leut de mot à mot la paſſion de noſtre ſeigneur. Sy que tous les aſſiſtans le peurent ouyr, ou tout ce pauure peuple feirent vne grand ſilence & feurent merueilleuſement bien entendibles, regardans le ciel & faiſans pareilles

cerimonyes qu'ilz nous veoient faire. Apres laquelle feiſt le cappitaine renger tous les hõmes d'ung coſte, les femmes d'ung autre, & les enfans d'aultre, & donna aux principaulx des hachotz, es aultres des couteaulx & es femmes des patenoſtres, & autres menues beſongnes puis gecta parmy la place entre les petis enfans des petites bagues, & agnus dei d'eſtain, dequoy menerent vne merueilleuſe ioye. Ce faict ledict cappitaine cõmanda ſonner les trompettes & aultres inſtrumens de muſique : deſquelz ledict peuple fut fort reſiouy. Apres leſquelles choſes nous prinſmes congié d'eulx & no⁹ retiraſmes, voyant ce les femmes ſe mirent au deuant de nous pour nous arreſter, & nous apportoient de leurs viures, qu'ilz nous auoient appreſtez, Cõme poiſſon, potages, febues & autres choſes pour nous cuyder faire repaiſtre & diſner audict lieu ; & pource que leurs viures n'eſtoiẽt à noſtre gouſt, & qu'il n'y auoit aucune ſaueur, les remerciaſmes, leur faiſant ſigne que n'auions beſoing de manger.

Apres que nous feuſmes yſſuz de ladicte ville, pluſieurs hommes & femmes nous vindrent cõduyre ſur la montaigne cy deuãt dicte, qui eſt par nous nommée, Mont royal, diſtant dud' lieu d'ung quart de lieues. Et nous

eſtans ſur icelle montaigne euſmes veue & cõgnoiſſance de plus de trente lieues à lenuiron d'icelle : y a vers le Nort, vne rengée de montaignes, qui ſont Eſt & Onaiſt, giſantes, & autant devers le Su. Entre leſquelles montaignes eſt la terre la plus belle qu'il eſt poſſible de veoir, vnye, plaine, & labourable : & par le meilleu deſdictes terres voyons le dict fleuue oultre le lieu ou eſtoient demourees noz barques : auquel va vng ſault d'aue le plus impetueulx qu'il eſt poſſible de veoir : lequel ne nous fut poſſible paſſer, tant que l'on pouoit regarder grãd, large, & ſpacieulx. qui alloit au Sur Onaiſt : & paſſoit aupres de trois belles montaignes rondes, que nous voyons, & eſtimyons qu'elles eſtoiẽt enuiron quinze lieues de nous : & nous fut dict & mõſtre par ſignes par noſdictz trois hommes du pais qui nous auoiẽt conduict, qu'il y auoit trois telz ſaulx d'aue audict fleuue, comme celuy ou eſtoient noſd' barques. mais nous ne peuſmes entẽdre quelle diſtãce il'y auoit entre l'un & l'autre par faulte de langue : puis nous monſtroiẽt par ſignes que leſdiz ſaulx paſſez. l'on pouuoit nauiguer, plus de trois liues par ledict fleuue. Et oultre nous mõſtroient que le long deſdictes montaignes eſtant vers le Nort, y a vne grande riuiere, qui deſcend de

l'occident comme ledict fleuue : Nous eſtimions que c'eſt la riuiere qui paſſe par le royaulme du Saguenay, & ſans que leur feiſſions aucune demande & ſignes, prindrent la chaine du ſifflet du cappitaine qui eſtoit d'argent, & vng manche de poignard, lequel eſtoit de laton iaulne comme or : lequel pendoit au coſté de l'ung de noz compaignons marinyers, & montrerent que cela venoit d'amond ledict fleuue, & qu'il y a des Agouionda, qui eſt à dire mauuaiſes gens : leſquelz ſont armez iuſques ſur les doigtz, nous monſtrãt la facon de leur armeures, qui ſont de cordes & de boys, laſſez & tiſſues enſemble, nous donnant à entẽdre que leſdictz Agouionda menoient la guerre continuelle, les vngs contre les autres : mais par deffaulte de langue ne peuſmes auoir congnoiſſance combien il y auoit iuſques audict pays. Noſtre cappitaine leur monſtra du cuyure rouge, qu'ilz appellent caignetdaze, leur monſtrant vers ledict lieu, demandant par ſigne ſ'il venoit de là & ilz commencerent à ſecourre la teſte diſant que non. Et monſtrerent qu'il venoit du Saguenay, qui eſt au contraire du precedent : Apres leſquelles choſes ainſi veues & entendues, nous retiraſmes à noz barques, qui ne fut ſans auoir conduicte de grand nõ-

bre dudict peuple. Dont partie d'eulx quand veoyent noz gens las, les chargeoient ſur eulx cõme ſur cheuaulx, & les portoient: Et nous arriuez à noſdictes barques feiſmes voylle pour retourner à noſtre gallyon, pour doubte qu'il n'euſt aucun encombrier. Lequel partement ne feuſt ſans grand regret dudict peuple: Car tant qu'ilz nous peurent ſuyure aual ledict fleuue, ilz nous ſuyuirent, & tant feiſmes que no⁸ arriuaſmes à noſtredict gallyon le lundy quatrieſme iour d'octobre.

Le Mardy. 5. iour dudict moys, nous feiſmes voylle & appareillaſmes auec noſtre dict gallyon, & barques pour retourner à la prouince de Canada au port de ſaincte Croix, ou eſtoient demourez noſd⁻ nauires. Et le 7. iour nous vinſmes poſer le trauers d'une riuière qui vient deuers le Nort, ſortant audict fleuue: à l'entrée de laquelle y a quatre petites yſles plaines d'arbres: nous nõmaſmes icelle riuiere la riuiere du Fouez. Et pource q̃ l'une d'icelles yſles ſ'auãce audict fleuue, & la veoit on de loing, feiſt le cappitaine plãter vne belle grande croix ſur la poincte d'icelle, & commanda appreſter les barques pour aller auec marée, dedãs icelle, pour veoir la nature d'icelle: ce qu'il fut faict, & nagerent celuy iour amond lad⁻ riuiere. Et parce qu'elle fut trou-

uée de nulle experience n'y perfonde, retournerent & appareillaſmes pour aller aual.

¶ *Comment nous arriuaſmes audict hable de ſaincte Croix, & l'ordre cõme nous trouuaſmes noz nauires, & comme le ſeigneur du pays ueint ueoir noſtre cappitaine, & comme le dict cappitaine l'alla ueoir, & partie de leur couſtume en particulier.*

LE lundy vnzieſme iour d'Octobre nous arriuaſmes audict hable ſaincte Croix ou eſtoient noz nauires, & trouuaſmes que les maiſtres & mariniers qui eſtoient demourez, auoiẽt faict vng fort dauant leſdictes nauires, tout cloz de groſſes pieces de boys, plantez debout ioignans les vnes & autres : & tout à lentour garny d'artillerie, & bien en ordre pour ſoy deffendre cõtre toute la puiſſance du pais. Et tout incontinent que le ſeigneur du pais fut aduerty de noſtre venue, veint le lendemain douzieſme iour dudict moys, accompaigne de Taignoagny, Dom agaya & pluſieurs autres : leſquelz feirent une merueilleuſe feſte à noſtre cappitaine, faignans auoir grand ioye de noſtre venue : lequel leur feiſt aſſez bon racueil. toutes foys qu'ilz ne l'auoiẽt pas deſſerui. Ledict

Donnacona pria noſtre cappitaine de aller le lendemain veoir Canada, Ce que luy promiſt le dict cappitaine. Et le lẽdemain, 13. iour du dict moys, ledict cappitaine auecques ſes gentilz hommes accompaigne de cinquante compaignons bien en ordre, allerẽt veoir ledict Donnacona & ſon peuple, qui eſt diſtãt dou eſtoient leſdictes nauires d'une lieue : & ſe nõme leur demourãce Stadacone, Et nous arriuez audict lieu, vindrent les habitans au deuant de nous loing de leurs maiſons d'ung gect de pierre ou mieulx. Et la ſe rẽgerent, & aſſirẽt à leur mode, & facon de faire : les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout chantant & danſant ſans ceſſe, Et apres qu'ilz s'entre furent ſaluez & faict chere les vngs aux aultres, ledict cappitaine donna aux hommes des couſteaulx & autres choſes de peu de valleur, & feiſt paſſer toutes les femmes & filles par deuant luy, & leur donna à chaſcun vne bague de eſtain. Dequoy remercierent le dict cappitaine, lequel fut par ledict Donnacona & Taignoaguy mené veoir leurs maiſons, les quelles eſtoiẽt biẽ eſtaurez de viures ſelõ leur ſorte. pour paſſer leur yues, & nous fut par ledict Donnacona monſtré les peaulx de cinq teſtes d'homme, eſtandues ſur du boys, cõme paulx de ꝑchemin. Lequel Dõnacona nous

diſt que c'eſtoient des Trudamans deuers le Su, que leur menoiẽt continuellemẽt la guerre, & nous fut dict qu'il y a eu deux ans paſſez que les dictz Trudamans les vindrent aſſaillir iuſques dedãs ledict fleuue, à vne yſle qui eſt le trauers du Saguenay, ou ilz eſtoiẽt a paſſer la nuict tendãs aller à Honguedo leur mener guerre, auec enuiron deux cens p̃ſonnes tant hommes femmes qu'enfans. Leſquelz furent ſurprins en dormant dedans vng fort, qu'ilz auoiẽt faict, ou miſrent leſdictz Trudamans le feu tout à l'entour & comme ilz ſortoient les tuerent tous, reſerué cinq qui eſchapperent. De laquelle deſtrouſſe ſe plaignoiẽt encores fort, nous monſtrant qu'ilz en auroiẽt vẽgeance. Apres leſquelles choſes, nous reteraſmes à noz nauires.

¶ *De la facon de uiure du peuple de la dicte terre, & de certaines conditions creance & facon de faire qu'ilz ont.*

CEdict peuple n'a aucune creãce de Dieu, car ilz croient a vng qu'ilz appellent Cudragny, & diſent qu'ilz parlent ſouuent à eulx, & leur dict le temps qu'il doibt faire. Ilz diſent auſſi quand il ſe cou-

rouce à eulx, qu'il leur gecte de la terre aux yeulx. Ilz croyent auſſi que quād ilz treſpaſſent, qu'ilz vont es eſtoilles, puis viennent baiſſans en lorrizon comme les dictes eſtoilles. Et s'envont en beaulx champs, vers plains de beaulx arbres, fleurs, & fruictz ſumptueux. Apres qu'ilz nous eurēt dōné le tout a entēdre, nous leur auons remonſtré leur erreur, & dict que leur Cudragny eſt vng mauuais eſperit, qui les abuſe & dict qu'il n'eſt que vng Dieu, q̄ eſt au ciel, leq̄l nous dōne toutes choſes neceſſaires, & eſt createur de toutes choſes & q̄ ceſtuy debuōs croire ſeulemēt, & qu'il fault eſtre baptiſez, ou aller en enfer, & leur feuſt remonſtré pluſieurs aultres choſes de noſtre foy. Ce que facilemēt ilz ont creu, & appellé leur Cudragny, Agouionda, tellemēt q̄ pluſieurs fois ont prié noſtre cappitaine les faire baptiſer, & y ſont venuz ledict ſeigneur Taignoagny, Dom agaya, & tout le peuple de leur ville pour le cuyder eſtre : mais par ce que ne ſcauiōs leur intētiō & couraige, & qu'il n'y auoit q̄ leur remōſtrāt la foy pour lors, feuſt prins excuſe vers eulx. Et dict à Taignoagny & Dom agaya, qu'ilz leur feiſſēt entēdre q̄ retourneryōs vng aultre voyage, & apporterōs des preſtres & du creſme, leur dōnāt a entēdre pour excuſe, q̄ lon ne peult baptiſer ſās ledict

creſme, Ce qui croient, par ce que pluſieurs enfans ont veu baptiſer en Bretaigne. Et de la promeſſe que leur fuſt faicte de retourner furent treſioyeulx.

Cedict peuple vit en cõmunaulté de biens aſſez de la ſorte des Briſilãs, & ſont veſtus de peaulx de beſtes ſauuaiges, & aſſez pouremẽt. L'yuer ilz ſõt chaulſez de chauſſes & ſoulliez qu'ilz ſont de peaulx : & l'eſté võt nudz piedz. Ilz gardẽt l'ordre de mariage, fors qu'ilz prẽnẽt deux ou trois femmes, & depuis que leur mary eſt mort iamais ne ſe remariẽt, ains ſõt le dueil de la dicte mort toute leur vie, & ſe taignẽt le viſaige de charbon pellé, & de greſſe eſpez comme l'eſpeſſeur du doz d'ung couſteau, & a cela congnoiſt on que elles ſont veufues.

Ilz ont vne aultre couſtume fort mauuaiſe de leurs filles, car depuis qu'elles ſont d'aage d'aller à l'hõme, elles ſont toutes miſes en vne maiſon de bordeau, habãdonnées à tout le monde qui en veult, iuſques à ce que elles ayent trouué leur party. Et tout ce auõs veu par experience, car nous auons veu les maiſons plaines des dictes filles, cõme eſt vne eſchole de garſons en France. Et d'auantaige le hazard ſelõ leur mode tient eſdictes maiſons ou ilz iouent tout ce qu'ilz ont iuſques à la

couuerture de leur nature.

Ilz ne ſont point de grand trauail, & labour ent leur terre auec petis boys, comme de la grandeur d'une demye eſpée, ou ilz font leur bled, qu'ilz appellent Oſizy. Lequel eſt gros cõme poix, & de ce meſme en croiſt aſſez au breſil. Pareillemẽt ilz on grand quantité de gros melons, concombres, & courges, poix, & ſebues, & de toutes couleurs, non de la ſorte des noſtres. Ilz ont auſſi une herbe de quoy ilz font grand amaſtz l'eſté durand pour l'yuer. Laq̃uelle ilz eſtiment fort & en vſent les hommes ſeulement en facon que enſuit. Ilz la font ſeicher au ſoleil, & la portẽt à leur col envne petite peau de beſte eu lieu de ſac, auec vng cornet de pierre ou de boys : puis à toute heure font pouldre de ladicte herbe, & la mettẽt en l'ung des boutz dudict cornet, puis mettent vng charbon de feu deſſus, & ſuſſent par l'autre bout, tant qu'ilz s'emplẽt le corps de fumée, tellement qu'elle leur ſort par la bouche, & par les nazilles, cõe par vng tuyau de cheminée : & diſent que cela les tient ſains & chauldement, & ne vont iamais ſans auoir ſeſdictes choſes. Nous auons eſprouué ladicte fumée, apres laquelle auoir mis dedãs noſtre bouche, ſemble y auoir mis de la pouldre de poyure tãt eſt chaulde. Les femmes dudict

pays trauaillent ſans comparaiſon plus que les hommes, tant à la peſcherie de quoy ſont grand faict, qu'au labeur & aultres choſes Et ſont tãt hommes femmes qu'enfans plus durs que beſtes au froid. Car de la plus grand froidure que ayons veu, laquelle eſtoit merueilleuſe & aſpre venoient par deſſus les glaces & neiges tous les iours à noz nauires, la pluſpart d'eulx tous nudz, qui eſt choſe fort a croire qui ne la veu. Ilz prennent durand leſdictes glaces & neiges, grand quantité de beſtes ſauuaiges comme dains, cerfz, hours, lieures, martres, regnardz & aultres. Ilz men gent leur chair toute creue, apres auoir eſté ſeichée à la fumée, & pareillement leur poiſſon. A ce que nous auons veu & peu entendre de cedit peuple, me ſẽble qu'il ſeroit aiſé à dompter. Dieu par ſa ſaincte miſéricorde y vueille mettre ſon regard. Amen.

¶ *De la grãdeur & parfõdeur dudict fleuue, & des beſtes, oyſeaulx, poiſſons, & aultres choſes que y auons veu, & la ſituation des lieux.*

LEdict fleuue commence paſſé l'yſle d'aſſumptiõ le trauers des haul tes mõtaignes de Hõguedo & des

ſept yſles. Et y a de diſtance en trauerſe enuiron trente cinq ou quarante lieues, & y a au parmy plus de deux cens braſſes de parfond le plus ſeur a nauiger eſt du coſté deuers le Su & deuers le Nort, ſcauoir es dictes ſept yſles y a d'vng coſté & d'aultre enuiron ſept lieues loing deſdictes yſles deux groſſes riuieres qui deſcendent des montz de Saguegnay, leſquel les font pluſieurs barcqs à la mer fort dãgereux. A l'entrée deſdictes riuieres auons veu pluſieurs ballaynes & cheuaulz de mer.

Le trauers deſdictes ſept yſles, y a une petite riuiere q̃ va trois ou quatre lieues à la terre par deſſus des mareſtz : en laquelle y a vng merueilleux nombre de tous oyſeaulx de riuiere : depuis le commẽcement dudict fleuue iuſq̃s à Hochelaga, y a trois cẽs lieues & plus, & eſt le commencement d'icelluy à la riuiere q̃ viẽt du Saguenay : laq̃lle ſort dentre haultes mõtaignes, & entre dedãs ledict fleuue au par auãt q̃ arriue à la p̃uince de Canada, de la bãde deuers le Nort, Et eſt icelle riuiere fort parfõde, eſtroicte, & fort dãgereuſe a nauiger.

Apres ladicte riuiere eſt la prouince de Canada, ou il y a pluſieurs peuples par villages nõ cloz. Il y a auſſi es enuirõs dudict Canada dedãs le dict fleuue pluſieurs yſles tãt grãdes q̃ petites, & entre autres en y a vne qui cõtient

plus de dix lieues de long : laquelle eſt plaine de beaulx arbres & haultz. Et auſſi en icelle y a force vignes. Il y a paſſaige des deux coſtez d'icelle. Le meilleur & plus ſeur eſt du coſté deuers le Su. Et au bort d'icelle yſle vers l'Onaiſt, y a vng affoug d'eaues, lequel eſt fort beau & delectable pour mettre nauires, ou il y a vng deſtroict dudict fleuue fort courant & parfond : mais il n'a de long que enuiron vng tiers de lieue : le trauers duquel y a une terre double de bonne haulteur toute labourée, auſſi bonne terre comme iamais hõme veiſt & la eſt la ville & demourance de Donnacona, & de noz deux hommes qui auoient eſté prins le premier voyage, laquelle demourãce ſe nõme Stadacone, & auparauãt que arriuer audict lieu, y a quatre peuples de demourance, ſcauoir Araſte, Starnatau, Tailla, q̃ eſt ſur vne mõtaigne, & Scitadin, puis le dict lieu de Stadacone, ſoubz laquelle haulte terre vers le Nort, eſt la riuiere & hable de ſaïcte croix auquel lieu auõs eſté depuis le. 15. iour de Septẽbre, iuſques au. 6. iour de May. 1536. Auquel lieu les nauires demeurerent a ſec, cõme cy deuãt eſt dict paſſé ledict lieu & la demourance & peuple de Tequenondahi, qui eſt ſur vne mõtaigne & la ville de Hochelay, Lequel Hochelay eſt vng plain pays.

Toute la terre des deux coſtez dudict fleuue iuſques à Hochelaga & oultre, eſt auſſi belle terre & unye que iamais homme regarda. Il y a aucunes montaignes aſſez loing dudict fleuue que on veoit par ſus leſdictes terres, deſquelles il deſcēd pluſieurs riuieres qui entrent dedans ledict fleuue. Toute ceſte dicte terre eſt couuerte & plaine de boys de pluſieurs ſortes & force vignes, excepté à lentour des peuples, laq̃lle ilz ont deſertée pour faire leur demourance & labour. Il y a grand nombre de cerfz. dains, hours, & aultres beſtes. Il y a force liepures, connins, martres, regnardz, loueres, byeures, eſcureux, ratz, Leſquelz ſont gros à merueilles, & aultres ſauuaigiens. Ilz ſ'acouſtrent des peaulx des beſtes, par ce qu'ilz n'ont nulz accouſtremens. Il y a auſſi grand nombre d'oyſeaulx, ſcauoir grues, ſignes, oltardes, oyes ſauuages. blanches, & griſes, cannes, cannardz, merles, mauuis, teurtres, ramiers, chardonneaulx, turnis, ſerins, linotes, rouſsignolz, paſſes ſolitaires & autres oyſeaulx comme en France. Auſſi comme par cy deuant es chapitres precedētz eſt faicte mention, ledict fleuue eſt le plus habondant de poiſſons & de toutes ſortes qu'il ſoit memoire auoir iamais veu ny ouy : car depuis le commencement iuſques à la fin y

trouuerrez ſelon les ſaiſons la pluſpart des ſortes & eſpeſſes de poiſſõs de la mer & eaue doulce, vous trouuerrez iuſques audict Canada force ballaynes, marſouyns, cheuaulx de mer, adhothuys qui eſt une ſorte de poiſſon, duquel iamais n'auyons veu ny ouy parler. Ilz ſont gros comme marſouyns, blancs comme neigne, & ont le corps & la teſte come lepuriers, leſquelz ſe tiennẽt entre la mer & l'eaue doulce qui cõmence entre la riuiere du Saguenay & Canada.

¶ *Chapitre d'aucuns enſeignemens que ceulx du pays nous ont donnez depuis eſtre reuenuz de Hochelaga.*

DEpuis eſtre reuenuz de Hochelaga auec le gallyõ, & les barques, auõs conuerſé allé & venu auec les peuples plus prochains de noz nauires en doulceur & amityé, fors que parfors auyõs quelques differẽdz auec aucuns mauuais garſons, dont les aultres eſtoient fort marris & courroucez, & auons entendu par le ſeigneur Dõnacona & aultres, que la riuiere deuant dicte eſt nommée la riuiere du Saguenay, & va iuſques audict Saguenay, q̃ eſt plus loing du cõ-

mencement de plus d'une lieue de chemin vers l'Onaiſt, Noronaiſt, & que paſſe huict ou neuf iournées, elle n'eſt plus parfonde que par baſteaulx : mais que le droict & bon chemin dudict Saguenay eſt par le fleuue iuſques à Hochelaga, a une riuiere qui deſcend dudict Saguenay, & entre audict fleuue, & que de la ſont vne lieue a y aller, & nous ont faict entendre que les gens ſont veſtuz & habillez comme nous, & de draps, & qu'il y a force villes & peuples, & bonnes gens & qu'ilz ont grand quantité d'or & cuyure rouge, & que le tout de la terre depuis ladicte premiere riuiere iuſques à Hochelaga & Saguenay, eſt vne yſle, laquelle eſt circuite & environnée dudict fleuue, & de riuieres. Et que paſſé ledict Saguenay va ladicte riuiere entrent en deux ou trois grandz lacz d'eaue, puis que on trouve vne mer doulce, de laquelle n'eſt mẽtiõ auoir veu le bout, a ce qu'ilz ont oy p̃ ceux du Saguenay : car il nous ont dict ny auoir eſté, oultre nous ont dõné a entẽdre q̃ au lieu ou nous auiõns laiſſé noſtre gallyon quãd feuſmes a Hochelaga, y a vne riuiere q̃ vavers le Suronaiſt, ou ſẽblablement ſont vne lune a aller iuſques a vne terre où il y a iamais glaces, ny neiges, mais que

en ceſte dicte terre y a guerres continuelles les vngs auec les aultres. Et que en icelle terre y a oranges, almandes, noix, pommes, & aultres ſortes de fruictz & en grand habondance. Et nous ont dict les hommes & femmes d'icelle terre eſtre veſtuz & accouſtrez de peaulx comme eulx. Apres leur auoir demandé s'il y auoit de l'or & cuyure, nous ont dict que non. L'eſtime à leur dire ledict lieu eſtre vers la floride, à ce qu'ilz monſtrent par leurs ſignes & marches.

¶ *D'une groſſe maladie qui a eſté au peuple de Stadacone, de laquelle pour les auoir frequentez en auons eſté imbouez, tellement qu'il es mort de noz gens iuſques au nombre de uingt cinq.*

AV moys de Decembre feuſmes aduertis que la mortalité ſ'eſtoit miſe au peuple de Stadacone, tellement que ia en eſtoient mors par leur confeſsion plus de cinquante. Au moyen de quoy leur deffendiſmes noſtre fort, & ne venir entour nous : mais nonobſtant les auoir chaſſez commenca la maladie entour nous d'une merueilleuſe ſorte, & la plus incongneue : car les vngs perdoient la ſubſtance, & de leur deue-

noient les iãbes groſſes & enflez & les nerfz retirez & noirciz comme charbon, & à aucũs toutes ſemées de gouttes de ſang cõme pour pre : puis montoit ladicte maladie aux hanches, cuiſſes & eſpaulles, aux bras & au col. Et a tout uenoit la bouche ſi infecte & pourrye par les genſyues, que tout la chair en tũboit iuſques à la racine des dentz, leſquelles tumboient pres que toutes. Et tellement ſe eſprit la dicte maladie à noz trois nauires, que à la my Feburier de cent dix hõmes que nous eſtions il n'y en auoit pas dix ſains, en ſorte que l'ung ne pouoit ſecourir l'aultre qui eſtoit choſe piteuſe à veoir, conſideré le lieu ou nous eſtions. Car les gens du pays venoiẽt tous le iours deuant noſtre fort, qui peu de gens veoyent, & ia y en auoit huict de mors & plus de cinquante, en qui on ne eſperoit plus de vie.

Noſtre cappitaine voyant la pitié & maladie ainſi eſmeue, feiſt mettre le monde en prieres & oraiſons & feiſt porter vng ymage en remembrance de la Vierge Marie contre vng arbre diſtãt de noſtre fort d'ũg traict d'arc les trauers des neiges & glaces. Et ordonna que le dimẽche en ſuyuant l'on diroit audict lieu la meſſe. Et q̃ tous ceulx qui pour roient cheminer tãt ſains que malades yroiẽt

à la proceſſion chantant les ſept pſeaulmes de Dauid, auec la letanie, en priãt ladicte vierge qu'il luy pleuſt prier ſon cher enfãt qu'il euſt pitié de nous. La meſſe dicte & celebrée deuant ledict ymage, ſe feiſt le cappitaine pelerin à noſtre dame de Roquemado promettãt y aller ſi Dieu luy donnoit grace de retourner en France. Celuy iour treſpaſſa Philippes Rougemont natif d'Amboiſe, de l'aage de enuiron vingt deux ans.

Et pour ce que la maladie nous eſtoit incõgneue, feiſt le cappitaine ouurir le corps pour veoir ſi aurions congnoiſſance d'icelle pour preſeruer ſi poſſible eſtoit, le perſus. Et feuſt trouué qu'il auoit le coeur blanc & fletry enuironé de plus d'ung pot d'eaue rouſſe cõme dacte, le foye beau, mais auoit le poulmon tout noircy & mortifié, & ſ'eſtoit retiré tout ſon ſang au deſſus de ſon coeur. Car quand il fut ouuert ſortiſt au deſſus du coeur grãd habõdãce de ſang noir infect. Pareillement auoit la ratte par deuers l'eſchine vng peu entamée enuirõ deux doidz, cõe ſi elle euct eſté frotée ſur vne pierre rude. Apres cela veu, luy feuſt ouuerte & inciſe vne cuiſſe, laq̃lle eſtoit fort noyre par dehors, mais dedans la chair fut trouuée aſſez belle. Ce faict, fut inhumé à mieulx que lon peuſt. Dieu par ſa ſaincte gra-

ce pardonne à ſon âme, & à tous treſpaſſez, Amen.

Et depuis de iour en aultre s'eſt tellement continuée ladicte maladie, que telle heure a eſte, que par tous les trois nauires ny auoit pas trois hommes ſains, de ſorte qu'en l'ung deſdictz nauires n'y auoit hõme qui euſt peu deſcendre ſoubz le tillac pour tirer à boire, tant pour luy que pour ſon compaignon. Et pour l'heure y en auoit ia pluſieurs de mortz. Leſquelz il nous conuint mettre par foibleſſe ſoubz les neiges : car il ne nous eſtoit poſſible de pouoir pour lors ouurir la terre qui eſtoit gellée tant eſtions foibles, & auyons peu de puiſſance. Et ſi eſtions en vne crainte merueilleuſe des gens du pays qu'ilz ne ſe apperceuſſent de noſtre pitié & foibleſſe. Et pour couurir ladicte maladie lors qu'ilz venoient pres noſtre fort noſtre cappitaine que Dieu a touſiours preſerué, debout ſortoit au deuant d'eulx auec deux ou trois hommes, tãt ſains que malades. Leſquelz faiſoit ſortir apres luy. Et lors qu'il les voyoit hors du fort, faiſoit ſẽblãt les vouloir battre en criãt & leur gectãt baſtõs apres eulx, les enuoyãt à bort mõſtrãt par ſignes eſdictz ſauuages qu'il faiſoit beſõgner to⁹ ſes gẽs dedãs les

nauires les vngs à gallefeſtrer, les aultres à faire du pain & aultres beſongnes, & qu'il ne eſtoit pas bon qu'ilz uinſent donner de hors. Ce qu'ilz croyent, & faiſoit ledict cappitaine battre & mener bruict eſdictz malades dedans les nauires auec baſtons & caillouſz faignans callefeſtrer. Et pour lors eſtiõs ſi eſprins de ladicte maladie, q̃ auions quaſi perdu l'eſperance de iamais retourner en Frãce ſi Dieu par ſa bonté infinie & miſericorde ne nous euſt regardé en pitié, & donné congnoiſſance d'ung remede contre toutes maladies le plus excellent qui fut iamais veu ny trouué ſur la terre, ainſi qu'il ſera faict mention en ce chapitre.

¶ *Le nombre du temps que nous auons eſté au hable ſaincte Croix & places dedans les glaces & neiges, & le nombre des gens decedez depuis le commencement de la maladie iuſques à la my Mars.*

DEpuis la my Nouembre iuſques au quinzieſme iour d'Apuril, auons eſté continuellement enfermez dedans les glaces, leſquelles auoient plus de deux braſſes d'eſpeſſeur. Et deſſus la

terre auoit la haulteur de quatre piedz de neiges & plus, tellement qu'elle eſtoit plus haulte que les bortz de noz nauires : leſquel les ont duré iuſques audict tẽps, en ſorte que noz breuuages eſtoiẽt tous gellez dedans les fuſtailles, Et par dedãs noſdictes nauires tant de bas que de hault, eſtoit la glace contre les bortz a quatre doigtz d'eſpeſſeur. Et eſtoit tout le dict fleuue, par autant que l'eaue doulce en contenoit iuſques au deſſus dudict Hochelaga gellé : durant lequel temps nous deceda iuſques au nombre de vingt cinq perſonnes des principaulx & bons cõpaignons que nous euſſiõs : Et pour l'heure y en auoit plus de cinquante, en qui on eſperoit plus de vie & le parſus tous malades que nul n'en eſtoit exempté, excepté trois ou quatre : Mais dieu par ſa ſaincte grace nous regarda en pitié : & nous enuoya la congnoiſſance & remede de noſtre guariſon & ſanté, de la ſorte & maniere qu'il ſera deuiſé en ce chapitre.

¶ *Comment par la grace de dieu nous euſmes congnoiſſance de la ſorte d'ung arbre, par lequel nous auõs eſté guariz apres auoir uſé dudict arbre, & la facon d'en uſer.*

VNg iour noſtre cappitaine voyãt la maladie ſi eſmeue & ſes gens ſi fort eſprins d'icelle, eſtant ſorty dehors du fort, Et ſoy promenant ſur la glace, apperceuſt venir vne bende de gens de Stadacone, en laquelle eſtoit Dom agaya, lequel le cappitaine auoit veu dix ou douze iours auparauant fort malade de ladicte maladie que auoiẽt ſes gens. Car il auoit l'une des iambes par le genoul auſſy groſſe qu'vng enfant de deux ans. Et tout les nerfz d'icelle retirez : les dẽtz perdues & gaſtees, & les genſiues pourries & infectées.

Le cappitaine voyant ledict Dom agaya ſain & deliberé, feuſt ioyeulx eſperãt par luy ſcauoir comme il eſtoit guary : Affin de donner ordre & ſecours à ſes gens. Lors qu'ilz furent arriuez pres le fort, le cappitaine luy demãda cõme il s'eſtoit guary de ſa maladie : lequel Dom agaya reſpondit qu'il auoit le ius & le marcq des fueilles d'ung arbre dont il s'eſtoit guary, & que c'ſtoit le ſingulier remede pour maladie. Ledict cappitaine luy demãda s'il y en auoit point la entour, & qu'il luy en monſtraſt pour guarir ſon ſeruiteur qui auoit prins ladicte maladie audict Canada, durãt qu'il demouroit auec Donnacona,

ne luy voulant declarer le nombre des compaignons qui eſtoient malades. Lors ledict Dom Agaya envoya deux femmes pour en querir : leſquelles en apporterent neuf ou dix rameaulx, & nous mõſtrerent cõme il failloit peller l'eſcorce & les fueilles dudict boys, & mettre tout boullir en eaue, puis en boire de deux iours l'un, & mettre le marcq ſur les iãbes enflees & malades, & que de toute maladie ledict arbre gueriſſoit, ilz appellent ledict arbre en leur langaige Ameda.

Toſt apres le cappitaine feiſt faire du breuuage pour faire boire es malades, deſquelz n'y auoit nul d'eulx qui voulſiſt eſſayer ledict bruuage, ſynon ung ou deux qui ſe miſrent en aduenture d'icelluy aſſayer. Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, ilz eurent l'aduantage qui ſe trouua eſtre vng vray & euident myracle. Car de toutes maladies dequoy ilz eſtoiẽt entachez, apres en auoir beu deux ou trois foys, recouurerent ſanté & guariſon : Tellement que tel y auoit deſdictz compaignons qui auoit la groſſe verolle cinq ou ſix ans au paruant ladicte maladie : a eſté par icelle medecine curé nectement. Apres ce auoir veu & congneu, y a eu telle preſſe ladicte medecine, que on ſi vouloit tuer, à qui premier en auroit. De ſorte que

vng arbre auſſi gros & auſſi grand que cheſne qui ſoit en France, a eſté employé en ſix iours : lequel a faict telle operation, que ſi tous les medecins de Louuain & de Montpellyer y euſſent eſté auec toutes les drogues de Alexandrie, ilz n'en euſſent pas tant faict en vng an, que le dict arbre a faict en ſix iours : Car il nous a tellement proffite, que tous ceulx qui en ont voullu vſer, ont recouuert ſanté & guariſon la grace à dieu.

¶ *Comment le ſeigneur Donacona accompaigné de Taignoagny & pluſieurs aultres faignans aller à la chaſſe aux Cerf & aux Dains, furent deux moys ſans retourner. Et à leur retour amenerent grand nombre de gens. que n'auions accouſtumé de ueoir.*

DVrant le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz nauires, ſe partirent Doñacona, Taignoagny, & pluſieurs autres, faignans aller prendre des Cerfz & Dains : Leſquelz ilz nomment en leur langaige Aiouneſta & Aſquenoudo, parce que les neiges eſtoient & que les glaces eſtoient ia rompues dedans le cours du fleuue, tellement qu'ilz pouoient

nauiguer par icelluy. Et nous fut par Dom Agaya & aultres dict, qu'ilz ne ſeroient que enuiron quinze iours, ce que croyons, mais furent deux moys ſans retourner. Au moyen dequoy euſmes ſuſpicion qu'ilz ne feuſſent aller amaſſer grand nombre de gens pour nous faire deſplaiſir, parce qu'ilz nous veoiẽt ſi affoibliz, nonobſtant que auions mys ſi bon ordre à noſtre faict, que ſi toute la puiſſance de leur terre y euſt eſté, ilz euſſent ſceu faire autre choſe que nous regarder. Et pendent le temps qu'ilz eſtoient dehors, venoient tous les iours force gens a noz nauires, comme ilz auoyent de couſtume, nous apportant de la chair freſche de Cerfz & Dains, poiſſons fraiz de toutes ſortes : Leſquelz ilz nous vendoient fort cher, ou autrement myeulx aymoient l'emporter, parce qu'ilz auoyent neceſſité de viures pour lors, à cauſe de l'yuer qui auoit eſté long.

¶ *Comment Doñacona reuint à Stadacona auec grãd nombre de gens, & feiſt ledict Doñacona du malade de peur de uenir ueoir le cappitaine, cuydant que ledict cappitaine allaſt uers luy.*

LE vingt & vngieſme iour dudict moys d'Auril, Dom Agaya vint à bort accõpagné de pluſieurs gens leſquelz eſtoiẽt beaulx & puiſſans. Et n'auions accouſtumé de les veoir : leſquelz dient, q̃ que le ſeigneur Donnacona ſeroit le lendemain venu : & qu'il apporteroit force cher de cerfz & autre venaiſon. Et le lendemain vingt deuxiſme iour dudict moys, vint le dict Donnacona, lequel admena en ſa cõpaignie grand nombre de gens audict Stadacone, ne ſcauiõs à quelle occaſion, n'y pourquoy : mais on dict à vng prouerbe, qui de tout ſe garde de aucuns eſchappe. Ce que nous eſtoit de neceſſité : Car nous eſtions ſi affoibliz tant de maladie que de gens mors, qu'il nous a fal lu laiſſer vng de noz nauires audict lieu de ſaincte Croix. Le cappitaine eſtant aduerty de leur venue, & qu'ilz auoient admené tant de gens : & auſſy que Dom Agaya le vint dire au cappitaine, ſans vouloir paſſer la riuiere qui ſeroit entre no^{s} & ledict Stadaconé : ains feiſt difficulté de paſſer, Ce que n'auoit acouſtumé de faire, qui nous donna doubte de trahiſon. Voyãt ce, le cappitaine enuoya ſon ſerviteur accompaigné de Iehan poullet, leſquelz eſtoient plus que nulz aultres aymez dudict peuple du pais, pour veoir que eſtoit

audict lieu, & qu'ilz faiſoient, faignans les dictz poullet & ſeruiteur eſtre aller veoir ledict Donnacona, parce qu'ilz auoiẽt eſté longuemẽt auec luy à leur ville, leſquelz luy porterent aucun petit preſent. Et lors que ledict Donnacona fut aduerty de leur venue. feiſt le malade & ſe couche : Apres allerent en la maiſon de Taignoagny pour le veoir, ou par tout trouuerent les maiſons ſi plaines de gẽs, que on ſi pouoit remuer : leſquelz on n'auoit accouſtumé de veoir, & ne voulut permettre ledict Taignoagny que ledict ſeruiteur allaſt es aultres maiſons : ains les conuoya vers les nauires la moytié du chemin, & leur dict que ſi le cappitaine luy vouloit faire ce plaiſir de prendre vng ſeigneur du pays nommé Agouña, lequel luy auoit faict deſplaiſir, & l'emmener en France qu'il ſeroit tenu à luy : Et feroit tout ce que vouldroit ledit cappitaine, & que ledict ſerviteur retournaſt le lendemain dire la reſponce.

Quand le cappitaine fut aduerty du grand nombre de gens qui eſtoyent audict lieu, ne ſcauoit à quelle fin, ſe deſlibera leur iouer fineſſe. Et prendre leur ſeigneur Taignoagny, Dom Agaya & des principaulx. Auſſi qu'il eſtoit bien deſliberé de mener le dict ſeigneur en France pour cõpter & dire au Roy

ce qu'il auoit veu es pais Accidentaulx, des merueilles du monde. Car il nous a certiffié auoir eſté à la terre de Saguenay, en laq̃lle y a infini or, rubis & aultres richeſſes. Et y ſont les hom̃es blancs comme en France & accoutrez de dras de laynes. Plus dict auoir veu autre pays, ou les gens ne mengent poinct, & ne ont point de fondemẽt, & ne digerent point ains font ſeulement eaue par la verge. Plus dict auoir eſté en autre pais de Picquemyans & autres pais, ou les gens n'ont que vne iambe. Et autres merueilles lõgues à racompter. Ledict ſeigneur eſt homme ancien, & ne ceſſa iamais d'aller par pais, depuis ſa congnoiſſance, tant par fleuues, riuieres que par terre.

Apres que leſdictz Poullet & ſeruiteur eurent faict leur meſſage, & diſt au cappitaine ce que ledict Taignoagny lui mandoit, renuoya ledict cappitaine ſon dict ſeruiteur le lendemain dire audict Taignoagny qu'il le vint veoir, & luy dire ce qu'il vouloit, & qu'il luy feroit bonne chere & partie de ſon vouloir. Ledict Taignoagny luy mãda qu'il viendroit le lendemain, & qu'il admeneroit le ſeigneur Doñacona & celuy qui luy auoit faict deſplaiſir, ce que ne feiſt : Ains fut deux iours ſans venir, pendant lequel tẽmps ne veint perſonne es nauires dudict Stadacone comme

auoient de couſtume, mais nous fuyoient comme ſi les euſſions voulu tuer. Lors apperceuſmes leur mauuaiſtié, Et parce qu'ilz furent aduertiz que ceulx de Sicadin alloient & venoient entour nous, & que leur auions habandonné le fond du nauire que laiſſions pour auoir les viel cloud, vindrẽt dudict Stadaconé le tiers iour enſuyuãt de l'autre bort de la riuiere, & paſſerent la plus grand partie d'eulx en petis baſteaulx ſans difficulté : mais ledict Donnacona n'y voulut paſſer. Et furent Taignoagny & Dom Agaya plus d'une heure à parlementer enſemble, auãt que vouloir paſſer. En fin ilz paſſerent & vindrent parler audict cappitaine, & pria ledict Taignoagny ledict cappitaine vouloir prendre & emmener ledict hõme en France. Ce que refuſa ledict cappitaine : diſant que le Roy ſon maiſtre luy auoit deffendu de non emmener homme ni femme en France : mais bien deux ou trois petis enfans pour apprendre le langaige, mais que voluntiers l'emmeneroit en terre neufue, & qu'il le mettroit en yne yſle. Ces parolles diſoit ledict cappitaine pour les aſſeurer, & acelle fin d'amener ledict ſeigneur Dõnacona, lequel eſtoit demeuré dela l'eaue deſquelles parolles fut fort ioyeulx led' Taignoagny, eſperant ne retourner iamais en

France, & promiſt audict cappitaine de retourner le lendemain qui eſtoit le iour ſaincte Croix, & admener ledict ſeigneur Donnacona & tout le peuple dudict lieu.

¶ *Comment le iour ſaincte Croix, le cappitaine feiſt planter une croix dedans noſtre fort, & comment ledict ſeigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & leur bende uindrent, & de la prinſe dudict ſeigneur.*

LE troiſieſme iour de May, iour & feſte ſaincte Croix. pour la ſolempnité de la feſte : le cappitaine feiſt planter vne belle croix de la haulteur d'enuiron trente cinq piedz, ſoubz le croiſillon de laquelle y auoit vng eſcuſſon en boſſe des armes de Frãce : & ſur icelluy eſtoit eſcript en lettre attique *Franciscus primus Dei gratia Francorum rex regnat.* Et celluy iour enuiron mydi vindrent pluſieurs gens de Stadacone, tant hommes, femmes, que enfans, qui nous dirent que leur ſeigneur Dõnacona, Taignoagny, Dom Agaya et aultres, qui eſtoient en ſa compaignie venoient, dequoy feuſmes ioyeulx, eſpe

rant nous en ſaiſir : leſquelz vindrent enuiron deux heures apres mydi. Et lors qu'ilz furent arriuez deuant noz nauires, noſtre cappitai ne alla ſaluer ledict ſeigneur Donnacona, le quel pareillement luy feiſt grande chere, mais auoit touſiours l'oeil au boys, et vne crainćte merueilleuſe. Toſt apres arriva Taignoagny, lequel deiſt audict ſeigneur Donnacona, qu'il n'entraſt point dedans le fort. Lors fut par l'ung de leurs gens, apporté du feu hors du fort, & allumé par ledict ſeigneur. Noſtre cappitaine le pria de venir boyre & manger dedans les nauires, comme auoit de couſtume. Et ſemblablement en prya ledict Taignoagny, lequel diſt que tantoſt il entreroit : Ce qu'ilz feirent & entrerent dedans ledict fort : Mais au parauant auoit eſté notre cappitaine aduerty par Dom Agaya, que ledict Taignoagny auoit mal parlé, & qu'il auoit dict au ſeigneur Donnacona qu'il n'entraſt point dedans les nauires. Noſtre dict cappitaine voyant ce, ſortiſt hors du parc ou il eſtoit, & veit q̃ les femmes s'en fuyoient par l'aduertiſſemẽt dudict Taignoagny : & qu'il ne demouroit q̃ les hommes : les quelz eſtoient en grãd nõbre. Et lors cõmanda led' cappitaine à ſes gens prẽdre ledict ſeigneur Dõnacona, Taignoagny, Dom Agaya,

& de deux autres des principaulx qu'il monſtra, puis que on feiſt retirer les autres. Toſt apres ledict ſeigneur entra dedans le fort auec le dict cappitaine : mais tout ſoudain ledict Taignoagny veint pour le faire ſortir.

Noſtre cappitaine voyant qu'il n'y auoit autre ordre, ſe print à cryer que on les print : Auquel cry ſortirent les gens dudict cappitaine : leſquelz prinſdrent ledict ſeigneur & ceulx que l'on auoit deſliberé prendre. Leſdictz Canadians voyant la prinſe, commencerent à fuyr & courir, comme brebis deuant le loup : les vngs le trauers la riuière, les autres parmy le boys ſerchant chaſcun ſon aduantage. Ladicte prinſe faicte des deſſuſdictz & que les autres ſe furent retirez, furẽt mys en ſeure garde.

¶ *Comment les Canadians uindrent la nuict deuant les nauires, ſercher leurs gens : durant laquelle ilz hurloyent & cryoiẽt comme Loups, & le parlement & concluſion qu'ilz feirent le lendemain, & des preſens qu'ils feirint à noſtre cappitaine.*

LA nuict veneue vindrent deuant noz nauires, la riuiere entre deux grand nombre du peuple dudict Donnacona huchant & hurlãt toute la nuict

comme Loups cryant ſans ceſſe : Agouhanna penſent parler à luy, ce que ne permiſt le cappitaine pour l'heure, n'y lendemain iuſques enuiron mydi : parquoy nous faiſoient ſigne que les auions tuez & penduz. Et enuiron l'heure de mydi : retournerent de rechef en auſſi grand nombre qu'auions veu de voyage pour vng coup : eulx tenans cachez dedans le boys, fors aucuns d'eulx qui cryoient & appelloient à haulte voix ledict Donnacona. Lors commanda le cappitaine faire monter ledict Donnacona hault pour parler a eulx. Et luy diſt le cappitaine qu'il feiſt bõne chere, & que apres avoir parlé au Roy de France & compté ce qu'il auoit veu au Saguenay & aultres qu'il reuiendroit dedans dix ou douze lunes : & que le Roy luy feroit vng grand preſent : de quoy feuſt fort ioyeulx ledict Dõnacona, & le diſt es autres en parlant à eulx leſquelz en feirent trois merueilleux crys, en ſigne de ioye. Et à l'heure feirent ledict peuple & Dõnacona entre eulx pluſieurs predications & preſchemẽs : leſquelz il n'eſt poſſible d'entendre par faulte de lãgue : noſtre cappitaine diſt audict Dõnacona qu'ilz viſſent ſeuremẽt de l'autre bort pour mieulx parler enſemble, & qu'il les aſſeuroit, ce que leur diſt ledict Donnacona : & ſur ce vindrent vne

barquée des principaulx à bort deſdictes nauires. Leſquelz de rechief commencerent pluſieurs preſchemens, donnant louange audict cappitaine; & luy feirẽt preſent de vingt quatre colliers de Eſurgny, qui eſt la plus grand richeſſe qu'ilz ayent en ce monde : Car ilz l'eſtiment plus que or & argent.

Apres qu'ilz eurent aſſez parlementé & deuiſe les vngs auec les aultres, & veu qu'il n'y auoit remede audict ſeigneur d'eſchapper & qu'il failloit qu'il veint en France, il commanda que on luy apportaſt le lendemain viures pour menger par la mer. Noſtre cappitaine feiſt preſent audict Donnacona de deux paiſles d'arain, & de huict hachotz, & aultres menues beſongnes cõme couſteaulx, & patenoſtres. Dequoy fut ſort ioyeulx en ſou ſemblant : Et les enuoya à ſes femmes & enfans : Pareillement donna ledict cappitaine à ceulx qui eſtoyent venuz parler audict Donnacona, aucuns petis preſens; Dequoy remercierent fort ledict cappitaine. A tant ſe retyrerent & s'en allerent à leurs logis.

¶ *Comment le lendemain cinquieſme iour de May, ledict peuple retourna parler à leur ſeigneur, & comment il ueint quatre femmes à bort luy apporter des uiures.*

LE cinquieſme iour dudict moys au plus matin, ledict peuple retourna en grand nombre, pour parler à leur ſeigneur, & enuoyerent vne barque, qu'ilz appellent en leur langaige Caſnouy, en laquelle ilz eſtoient quatre femmes, ſans y auoir aucuns hõmes, pour doubte qu'ilz auoient qu'on ne les retint : leſquelles apporterent force viures, ſcauoir gros mil (qui eſt le bled duquel ilz viuent) chair, poiſſon, & aultres prouiſions à leur mode. Leſquelles eſtre arriuees es nauires, le cappitaine leur feiſt bon recueil, & pria Donnacona audict cappitaine qu'il diſt auſdictes femmes, que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il admeneroit ledict Donnacona a Canada : Ce diſoit à celle fin de les contenter : Ce que feiſt ledict cappitaine, dont leſdictes femmes feirent grãd ſemblant de ioye, en montrant par ſignes & parolles audict cappitaine, mais qu'il retournaſt & admenaſt ledict Donnacona qu'ilz luy feroiẽt pluſieurs

preſens. Lors chaſcune dicelles donna audict cappitaine vng collier deſurgny, puis s'en allerent de l'autre bort de la riuiere ou eſtoit le peuple dudict Stadacone, & ſe retirerent prenant congié dudict ſeigneur.

Le ſamedy ſixieſme iour dud' moys, nous appareillaſmes du haure saïcte Croix, & vinſmes à l'yſle es Couldres, ou auons eſté iuſques au ſezieſme dudict moys, laiſſant amortir les eaues, leſquelles eſtoient trop courantes & dangereuſes pour aualler ledict fleuue : & attendans bon temps. Pendent lequel tẽps vindrent pluſieurs barques des peuples ſubiectz audict Donnacona leſquelz venoient de la riuiere du Saguenay : Et lors que par Dom Agaya furent aduertiz de la prinſe de eulx, & la facon & maniere comme on menoit Donnacona en France, furẽt bien eſtonnez, mais ne laiſſerent à venir le long des nauires, parler audict Donnacona, qui leur diſt que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il auoit bon traictement auec le cappitaine & compaignons, dequoy à une voix remercierẽt ledict cappitaine, & dõnerent audict Donnacona trois pacquetz de peaulx de byeures & loups marins auec vng grãd couſteau de cuyure rouge, qui viẽnt du Saguenay & autres choſes. Sẽblablemẽt dõnerẽt audict

cappitaine vng collier Deſurgny, pour leſquelz preſens leur feiſt ledict cappitaine dõner dix ou douze hachotz, deſquelz furent fort contens & ioyeulx, & en remercierent ledict cappitaine.

Le lendemain. 16. iour dudict moys de May nous appareillaſmes de ladicte yſle es couldres, & veinſmes poſer a une yſle qui eſt a environ quinze lieues de ladicte yſle es couldres, laquelle eſt grãde d'enuiron cinq lieues de long, & la paſſaſmes celluy iour pour paſſer la nuict, eſperant le lendemain paſſer les dãgier du Saguenay, leſquelz ſont grandz. Le ſoir feuſmes à ladicte yſle, ou trouuaſmes grand nõbre de lieures, deſquelz euſmes quãtité : & par ce la nõmaſmes l'yſle es lieures. Et la nuict le vent vint cõtraire & en tourmẽte tellemẽt qu'il cõuint relacher à l'yſle es couldres dont eſtions partis, par ce qu'il n'y auoit autre paſſage entre leſdictes yſles. Et y feuſmes iuſques au. 21. dudict moys que le vent vint bon, & tãt feiſmes par noz iournées que paſſaſmes iuſques a Honguedo, lequel paſſage n'auoit par cy deuant eſté deſcouuert. Et feiſmes courir le trauers du Cap de Prato, qui eſt le commẽcemẽt de l'abbaye de Challeur. Et pource que le vent eſtoit bon & cõuenable, feiſmes porter le iour & la nuict. Et le

lendemain veiſmes querir au corps l'yſle de Bryon. Ce que ne voulions faire pour l'abbregé de noſtre chemin : Et ſont les deux terres giſantes Sueſt & Noronaiſt vng quart de l'Eſt & de l'Oneſt. Et y a entre eulx. 50. lieues. Ladicte yſle eſt en. 47. degrez $\frac{1}{2}$ de latitude.

Le ieudi. 26. iour dudict moys, iour & feſte de l'aſcẽtion noſtre Seigneur, nous trauerſaſmes à vne terre & ſablõ de baſſes araynes, qui demeurent au Suronaiſt de ladicte yſle de Bryon enuiron huict lieues. Par deſſus leſquelles y a de groſſes terres plaines d'arbres, & y a vne mer encloſe dont n'auons veu aucune entrée ny ouuerture pour entrer en icelle. Et le vendredy. 27. par ce que le vent changeoit à la coſte, retournaſmes à ladicte yſle de Bryon, ou ſeuſmes iuſques au premier iour de luing, & vinſmes querir vne terre haulte qui demeure au Sueſt de ladicte yſle, qui nous apparoiſſoit eſtre vne yſle, & la rengeaſmes enuiron deux lieues & de mye, faiſant lequel chemin euſmes congnoiſſance de trois haultes yſles qui demeurent vers les Araynes. Apres leſquelles choſes congneues, retournaſmes au cap de ladicte terre. qui ſe faict à deux ou trois caps haultz à merueilles, & grand parfond d'eaue & la marée ſi courante, qu'il n'eſt poſſible de plus.

Nous arriuaſmes celluy iour au cap de Lorraine, qui eſt en. 46. degrez ½. au Su, duquel cap y a vne baſſe terre. & ſemblant d'entrée de riuiere : mais il n'y a hable que vaille. Parſus leſquelles terres vers le Su, veiſmes vng aultre cap de terre que nous nommaſmes le cap de Sainct Paul, qui eſt en. 47. degrez ¼.

Le dimenche. 4. iour dudict moys, iour & feſte de la Pentecouſte, euſmes congnoiſſance de la coſte Deſt Sueſt de terre neufue, qui eſtoit à enuiron vingt deux lieues du cap, & pource que le vent eſtoit contraire, feuſmes a vng hable que nous nommaſmes le hable de ſainct eſperit, iuſques au mardi que appareillaſmes dudict hable, & rengeaſmes ladicte coſte iuſques aux yſles Saïct Pierre, lequel chemin faiſant trouuaſmes le long de ladicte coſte pluſieurs yſles & baſſes fort dangereuſes eſtans en la routte Deſt, Sueſt & Onaiſt, Noronaiſt à vne, vingt trois lieues à la mer. Nous feuſmes eſdictes yſles ſainct Pierre, ou trouuaſmes pluſieurs nauires, tant de France que de Bretaigne, depuis le iour Sainct Barnabé unzieſme iour de Iuing, iuſques au. 16. iour dudict moys. que appareillaſmes. des dictes yſles Sainct Pierre. & vinſmes au Cap de Raze & entraſmes dedans vng hable nomme Rougnoze, ou prinſmes

eaues & boys pour trauerſer la mer & la laiſſaſmes l'une de noz barques. & appareillaſmes dudict hable le lundi. 19. iour dudict moys. Et auec bõ temps auõs nauigué par la mer, tellement que le. 6. iour de Iuillet. 1536. ſommes arriuez au hable de Sainct Malo la grace du createur. Lequel prions faiſant fin à noſtre nauigation, nous donner ſa grace, & paradis à la fin. Amen.

¶ *Enſuyt le lãgage des pays & Royaulmes de Hochelaga & Canada, aultrement appellée par nous la nouuelle France.*

Premier leur nombre de compter

Segada	1
Tigneny	2
Aſche	3
Honnacon	4
Ouiſcon	5
Indahir	6
Ayaga	7
Addegue	8
Madellon	9
Aſſem	10

¶ *Enſuit les noms des parties du corps de l'hõme*

La teſte	Aggourzy

Le frons	Hetguenyaſcon
Les yeulx	Hegata
Les oreilles	Ahontaſcon
La bouche	Eſcahe
Les dentz	Eſgougay
La langue	Oſuache
La gorge	Agouhon
Le menton	Hebehin
Le viſaige	Hogouaſcon
Les cheueulx	Aganiſcon
Les braz	Aiayaſcon
Les eſſelles	Hetnanda
Les couſtez	Aiſſonne
L'eſtomach	Aggruaſcon
Le ventre	Eſchehenda
Les cuiſſes	Hetnegradaſcon
Le genouil	Agochinegodaſion
Les iambes	Agouguenehonde
Les piedz	Onchidaſcon
Les mainz	Aignoaſcon
Les doidz	Agenoga
Les ongles	Agedaſcon
Le vit	Aynoaſcon
Vng con	Chaſtaigne
Vng homme	Aguehan
Vne femme	Agrueſte
Vng garſon	Addegeſta
Vne fille	Agnyaqueſta

Vng petit enfant	Exiaſta
Vne robbe	Cabata
Vng propoinct	Coioza
Des chauſſes	Henondoua
Des ſoullyers	Atha
Des chemiſes	Anigoua
Vng bonnet	Caſtrua
Ilz appellẽt leur bled	Oſizy
Pain	Carraconny
Eaue	Ame
Chair	Quahouaſcon
Poiſſon	Queion
Prunes	Honneſta
Figues	Abſconda
Raiſins	Ozaha
Noix	Quaheya
Vne poulle	Sahomgahoa
Vne lamproye	Zyſto
Vng ſaulmon	Ondaccon
Vne ballaine	Ainnehonne
Vne anguille	Eſgneny
Vng eſcureul	Caiognem
Vne couleuure	Vndeguezy
Des tortues	Heuleuxime
Ilz appellẽt le boys	Conda
Feuilles de boys	Hoga
Ilz appellẽt leur dieu	Cudragny
Doñez moy a boyre	Quazahoa quea

Doñez moy a deſiuner	Quazahoa quaſcahoa
Doñez moy a ſouper	Quazahoa quatfream
Allõs nous coucher	Caſigno Agnydahoa
Bon iour	Aignaz
Allons iouer	Caſigno Caudy
Venez parler a moy	Aſigni quaddadia
Regardez moy	Quatgathoma
Taiſez vous	Aiſta
Allons au baſteau	Quaſigno Caſnouy
Doñez moy vng couſteau	Quazahoa agoheda
Vng hachot	Addogne
Vng harc	Ahena
Vng fleche	Quahetam
Allons a la chaſſe	Quaſigno donaſſent
Vng Cerf	Aionneſta
De dains ilz dient que ſe ſont moutons & les appellent	Aſquenondo
Vng liepure	Sourhamda
Vng chien	Agayo
Des ouyayes	Sadeguenda
Le chemin	Adde
Ilz appellent la graine de concõbres ou mel lons	Caſconda
Quand ilz veullent dire demain	
Ilz dient	Achide
Le ciel	Quenhia
La terre	Damga
Le ſoleil	Yſnay

La lune	Aſſomaha
Les eſtoilles	Siguehoham
Le vent	Cahoha
La mer	Agogaſy
Les vagues de la mer	Coda
Vne yſle	Cohena
Vne montaigne	Ogacha
La glace	Honneſca
La neige	Caniſa
Froid	Athau
Chault	Odazan
Feu	Aziſta
Fumee	Quea
Vne maiſon	Canocha
Ilz appellẽt leurs febues	Sahe
Ilz appellent vne ville	Canada
Mon pere	Addathy
Ma mere	Adanahoe
Mon frere	Addagnin
Ma ſeur	Adhoaſſeue

Ceulx de Canada diſent qu'il fault vne lune a nauiger depuis Hochelaga, iuſques à vne terre ou ſe prend la canelle & le giroffle

Ilz appellẽt la canelle	Adhotathny
Le giroffle	Canonotha

Fin.

NOTES

VARIANTES, CORRECTIONS

ET ADDITIONS

Nous avons déclaré, dans l'introduction placée en tête de ce petit volume, que l'édition originale de 1545, dont il offre une reproduction ſcrupuleuſement fidèle, eſt loin de repréſenter un texte irréprochable ſous le rapport de la correction typographique; elle n'eſt pas non plus à l'abri de tout reproche d'inexactitude au point de vue d'une rigoureuſe conformité aux textes manuſcrits encore exiſtants de la relation de Cartier; & nous avons annoncé que l'éditeur d'aujourd'hui avait réſolu de porter remède aux défaillances de l'ancien éditeur, en ajoutant à la réimpreſſion actuelle un appendice deſtiné à corriger ces fautes, & à ſignaler les variantes des mss: ces variantes acquièrent en certains cas une étendue qui leur donne l'importance d'addi-

tions conſidérables, puiſqu'elles fourniſſent juſqu'à deux chapitres entiers reſtés en lacune dans l'édition de 1545, & par conſéquent dans les verſions de Ramuſio & de Hakluyt auxquelles elle a ſervi de type.

Ainſi que nous l'avons dit, les mss ſont au nombre de trois, tous d'une écriture contemporaine de la rédaction même, & tellement ſemblable d'un exemplaire à l'autre, qu'au premier abord on pourrait les croire tous de la même main. Il y a cependant quelques différences, & il eſt permis de croire que ce ſont trois expéditions groſſoyées ſucceſſivement d'après une ſeule & même minute, à laquelle il pouvait être fait quelque légère addition pour en former un enſemble plus complet & mieux diſpoſé.

Celui des trois mss qui nous paraît réunir divers caractères d'antériorité à l'égard des deux autres, porte, dans le claſſement actuel des mss français de la Bibliothèque impériale, le n° 5653; primitivement il avait été numéroté MDXIIII; il reçut enſuite le n° 611 dans la Bibliothèque royale de Fontainebleau, & fut inſcrit plus tard ſous le n° 10272 dans celle de Paris. Il eſt couvert d'une reliure ancienne nouvellement reſtaurée, en baſane brun clair, décorée en or, ſur les plats, des armes & du chiffre du roi Charles IX. Nous le déſignerons ſpécialement déſormais, pour abréger, par la lettre *A*.

Le ſecond ms, portant aujourd'hui le n° 5589, avait primitivement été numéroté *huit cents trente trois*; il fut claſſé à Fontainebleau ſous le n° 672, puis à Paris ſous le n° 10025. Il eſt relié en ancien maroquin rouge plein, à filets dorés & médaillon ovale aux armes royales ſur les plats. Nous le déſignerons par la lettre *B*.

Le troiſième, ſous le n° 5644 dans l'ordre actuel,

provient de la bibliothèque de Philibert de la Mare : il portait, dans le claſſement de ce fonds, le n° 373, & il fut inſcrit au Catalogue des mss du roi ſous le n° 10265-3. Il eſt couvert d'une demi-reliure moderne à dos de maroquin rouge du Levant, avec papier d'Annonay marbré ſur les plats. Nous lui affecterons ſpécialement la lettre C.

Tous les trois ſont écrits ſur papier ſemblable, de format *couronne* in-folio, les volumes ne différant entre eux de grandeur que par la rognure; le premier compte 59 feuillets remplis, le ſecond 66, le dernier 62. Le premier n'offre aucun des intitulés de chapitres qui ſe trouvent dans les deux autres auſſi bien que dans l'imprimé; il ne contient pas non plus l'épître au Roi qui se lit dans les autres; & il commence *en belle page* par un titre général, qui ſe retrouve dans le ms *B* au verſo du premier feuillet, ſur lequel il n'eſt écrit rien autre choſe. Ce titre général manque au ms *C*, mais on peut admettre qu'il y était joint dans l'origine, comme au ms *B*, au verſo d'un feuillet de garde qui aura diſparu, ou bien que l'adjonction en aura été négligée. Ce titre eſt très-différent de celui de l'édition imprimée, lequel a évidemment été ſuppléé par l'éditeur d'alors ſi le ms dont il diſpoſait en était dépourvu, ou ſubſtitué par lui à l'intitulé original, qui a pu lui paraître d'une rédaction par trop lourdement ſolennelle pour éveiller la curioſité du public.

Le voici en effet tel que le donnent nos manuſcrits :

« Seconde navigation faicte par le commande-
« ment & voulloir du tres chreſtien roy François
« premier de ce nom au parachevement de la deſ-
« couverte des terres occidentalles eſtantes ſoubz
« le climat & paralleles des terres & royaulme dudict

« ſeigneur & par luy precedantement ja commen-
« cées à faire deſcouvrir. Icelle navigation faicte
« par Jacques Cartier natif de Sainct Malo de liſle
« en Bretaigne, pillote dudict ſeigneur, en lan mil
« cinq cens trente ſix. »

Nous ſommes diſposé à penſer que le ms *A* n'eſt autre que l'expédition originale deſtinée au roi, ſoit que Cartier lui-même ait été admis à la lui préſenter, comme le donnerait à croire Leſcarbot, ſoit qu'elle ait dû paſſer par les mains de l'amiral de Brion : l'épître qui ſe lit en tête des autres exemplaires, & fait corps avec eux, devait naturellement, dans une préſentation ou un envoi officiel, être miſe ſéparément ſous les yeux du ſouverain, & voilà comment elle n'eſt pas jointe à la relation, qu'elle accompagnait ſans doute, mais dont elle devait être matériellement détachée. C'eſt dans les tranſcriptions ultérieures seulement que l'épître aura été réunie à la relation, & les chapitres de celle-ci pourvus d'intitulés auxquels on n'avait pas d'abord ſongé.

A ces additions près, le ms *B* reproduit fidèlement le ms *A*; & le ms *C* leur eſt auſſi preſque entièrement conforme : dans les cas cependant où quelque différence peut être remarquée, c'eſt le ms *C* que ſemblerait refléter plus particulièrement la rédaction ſuivie par l'éditeur de 1545, auſſi bien que celle dont a fait uſage Leſcarbot. Quant aux éditions de Ternaux & de la Société littéraire & hiſtorique de Québec, elles ont été faites, l'une d'après les mss *B* & *C*, l'autre ſur l'enſemble des trois mss combinés avec les extraits de Leſcarbot. Comme, pour certains mots, ſurtout pour les noms propres, la lecture des mss peut offrir quelque incertitude, il nous a ſemblé utile de comparer entre elles les leçons diverſes auxquelles ſe ſont arrêtés les édi-

teurs ſucceſſifs, & nous avons en conſéquence, pour la déſignation éventuelle de ces publications, affecté ſpécialement la lettre *L* aux extraits de Leſcarbot, la lettre *T* à l'édition de Ternaux, & la lettre *Q* à l'édition donnée par la Société de Québec.

Il nous a paru oiſeux de noter ſcrupuleuſement une à une toutes les nuances d'orthographe dans les mots de la langue uſuelle, toutes les inverſions des mots d'une même phraſe, tous ces petits riens qui euſſent rendu le relevé des variantes auſſi étendu que le livre même : peut-être quelques lecteurs trouveront-ils que nous aurions dû élaguer encore davantage. Quant aux noms propres, au contraire, ainſi qu'aux expreſſions peu uſitées, nous avons cru que notre ſcrupule ne pourrait être trop grand ; toutefois, même à cet égard, il nous paraît ſuffiſant de dire ici une fois pour toutes, que le nom du voyageur lui-même, toujours imprimé *Quartier* par Leſcarbot, & à ſon exemple par la Société littéraire & hiſtorique de Québec, eſt conſtamment écrit *Cartier* dans nos mss.

C'eſt à M. François De Witt que le nouvel éditeur a confié la tâche de relever les variantes que l'on trouvera conſignées ci-après. L'indication comparative que nous avons donnée plus haut, du contenu de chaque ms & de ſes lacunes, nous diſpenſe d'y revenir en détail dans le recenſement qui va ſuivre. Comme l'accord général des trois mss conduirait à une répétition preſque perpétuelle, dans ce relevé, des trois lettres *A B C* réunies, nous y avons ſubſtitué, comme un équivalent, l'indication unique *mss*, laquelle à la rigueur ſerait même ſuperflue quand il s'agit ſeulement de la correction de ſimples *coquilles* typographiques : parmi celle-ci il en eſt une tellement conſtante, qu'elle peut être ſignalée

en bloc par une annotation générale : il s'agit de toutes les déſignations des points de la roſe des vents où figure le mot *oueſt*, plus ſouvent écrit *ouaiſt* dans nos mss, & que le typographe de 1545 a conſtamment imprimé *Onaiſt & Ornaiſt*.

Nos renvois s'expliquent ainſi qu'il ſuit : un premier chiffre rappelle d'abord le feuillet de notre texte imprimé, & l'une des minuſcules italiques *a* ou *b*, qui l'accompagne, ſpécifie le recto ou le verſo de ce feuillet ; le nouveau chiffre qui vient enſuite déſigne, ſuivant que le nombre eſt ſimple ou double, la ligne ou les lignes auxquelles il faut ſe reporter : puis eſt répété le mot ou la ſérie de mots du texte ſur leſquels porte la variante ou la correction, laquelle eſt placée vis-à-vis après un tiret ſéparatif. Toute obſervation ou annotation de notre fait eſt ſoigneuſement renfermée entre parenthèſes.

Voici donc, par le menu, le réſultat de notre recenſion :

2 *a* 11-12 *declination* — declinaiſon, *B C*.
. . 13-14 *es autres* — aux aultres, *B C*.
. *b* 3 *eſgalleté* — egalite, *B C*.
. . 4 *ſuffit qu'il ayſt* — ſuffiſt qu'il eſt, *B* ; ſuffit quil y eſt, *C*.
. . 9-10 *quelques genres ou eſpèces* — quelque genre ou eſpèce, *B C*.
. . 12 *leur nature* — leurs natures, *B*.
. . . *par la vie* — pour la vie, *B*.
. . 18 *ilz dient* — ilz ont dict, *B* ; ilz en dient, *C*.
. . 19 *afferment* — affermé, *B*.
. . . *trois inhabitées* — troys inhabitables, *B*.
3 *a* 1 *ſolſtices* — (ajoutez :) pour la grant challeur & reverbération du ſouleil, *B*.

3 *a* 2 *zenic des teſtes des habitans d'icelle* — zenitt de la dicte zone, *B*.
. . 9 *penſent... treuuent* — penſoient... treuuoient, *B C*.
. . 10 *ou* — la ou, *B C*.
. . 11 *d'icelluy* — dicelles, *B C*.
. . 12 *aueuturer* — auenturer.
. . 15-16 *ie dictz* — je diray, *B*.
. . 18 *ung mot* — ung brief mot, *B C*.
. *b* 7 *d'eulz* — de ſoy, *C*.
. 7-8 *à l'aduanture* — en laduanture, *B C*.
. . 11 *ſaincte ſoy* — tres ſaincte foy, *B C*.
. . 12 *des* — deſdictz, *B C*.
. . 14 *le allegue* — lay allegué, *B C*.
. . . *par ce* — pour ce, *B*.
. . 16 *reconce* — recouce, *B*; retire, *C*.
. . 17 *faict* — faiſant, *B*.
4 *a* 2 *duquel* — de quoy, *B*.
. . 3 *à mon ſoible* — en mon ſimple, *B*.
. . 4 *plaiſt* — pleuſt, *B*.
. . 6 *eſtans & habitans ſoubz* — eſtantes & habitantes ſur, *B C*.
. . 9 *ayt* — aient eu, *B C*.
. . 12 *ſaincte* — tres ſaincte, *B C*.
. . 13 *à la* — en la, *B C*.
. . 17 *à l'occident* — en loccident, *B C*.
. *b* 1 *ſaincte* — tres ſaincte, *B C*.
. . 3-4 *eclipſes* — eclipſer, *B*.
. . 4-5 *ſoubdainement* — ſemblablement, *C*.
. . 5 *monſter ſa clerté* — monſtrer ſa clarte, *B C*.
. . 8-9 *apoſtatz & imitateurs de Mahomet* — (ces mots ne ſe trouvent pas dans le ms *B*).
. . 9-10 *de iour en autre* — de jour en jour, *B*.
. . 10 *C opprimer* — obnubiller, *B*.

4 *b* 12 *donnent* — donnoient, *B C*.
. . 18 *paoures* — princes, *B*; pouures, *C*.
5 *a* 19 *innumerable* — la innumerable, *B C*.
. *b* 2 *deſcend* — decourt, *B C*.
. . 3 *permy* — parmy, *B C*
. . 8 *noſtre dicte ſaincte* — noſtre dicte tres ſaincte, *B*; noſtre tres ſaincte, *C*.
. . 11 *ceſtuy preſent petit liure* — ce preſent liure, *C*.
. . 11-12 *toutes choſes* — toutes les choſes, *B*.
. . 16-17 *& terres* — (le ms *B* ajoute:) les rottes dangiers & giſement dicelles terres.
6 *a* 3 *en l'an* — oudict an, *A*.
. . 16 *avec trois* — avec leſdictz trois, *mss*.
. . 17 *environ* — de environ, *mss*.
. . 18 *le* — ledict, *mss*.
. . 19 *frosmond* — Fromont, *mss*.
. . 21 *Montreueil* — Montreul, *mss*; Montreal, *LT*; Montcevelles, *Q*.
. . 22-23 lehan poullet — (ce nom ne ſe trouve dans aucun des trois mss non plus que dans *L*. C'eſt une évidente interpolation, qui se reproduit en divers endroits de la narration, & qui demeure toujours excluſivement reſtreinte au texte imprimé de 1545).
. . 23 *Le ſecond* — au ſecond, *mss*.
. . 25 *environ* — de environ, *mss*.
. . 27 *tiers* — tiers & plus petit, *mss*.
. *b* 1 *l'Emerillon* — l'Hemerillon, *mss*.
. . 2-3 *le breton* — Lebreton, *A C*; le Breton, *B*.
. . 4 20 — vingt ſixieſmes, *mss*.
. . 7 *contraire* — contraires, *mss*.
. . . *que* — que jamais, *mss*.
. . 8 *la mer* — ladicte mer, *mss*.

6 *b* 15 (Ici commence un nouvel alinéa dans les trois mss.)
. . 21 *quelle* — Laquelle, *C.*
7 *a* 1 *du* — de, *mss.*
. . . *labbaye* — la baye, *mss.*
. . 3 *debuoyns* — deuyons, *mss.*
. . 12 *Ornaiſt Surnaiſt* — Ouaiſt Surouaiſt, *mss.*
. . 17 *Et* — leſquelles, *mss.*
. . 18 *ladicte* — de la dicte, *mss.*
. . 28 *grande voye* — grandes bayes, *mss.*
. *b* 2 *marthe* — martre, *mss.*
. . 6 *Onaiſt* — Oueſt, *mss.*
. . 6-7 *yles ſaincte Marthe* — yſles ſainct Guillaume & aultres yſles qui demeurent à ouaiſt ſurouaiſt des yſles ſaincte Martre, *mss.*
. . 11 *le trauers* — juſques le trauuers, *mss.*
. . 13 *duquel* — duquel cap, *mss.*
. . 16 *marthe* — martre, *mss.*
8 *a* 4 *Nor onaiſt* — Norouaiſt.
. . . *environ* — à environ, *mss.*
. . 6 *Et parce* — Et pour ce, *mss.*
. . 9 *feuſmes chercher* — allaſmes ſercher, *mss.*
. . 15 *une croix* — une grande croix, *mss.*
. . 19 *& ſe fault* — Il ſe fault, *C.*
. . 23 *pluſieurs bons hables* — pluſieurs hables, *mss.*
. . 25 *vii* — viij^{e}, *mss.*
. . 27 *deca* — du ſu, *mss.*
. *b* 1 *Suſur Onaiſt* — Su Surouaiſt.
. . 4 *de Su* — du Su, *mss.*
. . 8 *paſſaige... ventz... ſcauoit* — poſaige... temps... pourroit, *mss.*
. . 15 *Le douzieſme* — le xiij^{e}, *mss.*
. . 19 *de Sur Onaiſt* — du Suouaiſt.

8 *b* 26 *l'an precedent a Canada* — le premier voyage a Canada *AB*; l'an precedant, C.
. . 27 *dudict* — de la dudict, *AB*.
. . . . *cõmenceroit* — commancoit, *mss*.
9 *a* 11 *donc* — dont, *mss*.
. . 14-15 *Onaiſt ſur Onaiſt* — Oueſt Surouеſt, *mss*.
. . 19 *mardy* — mardy midi, *mss*.
. . 23 *devers* — de devers, *mss*.
. . 24 *haultes ... giſant* — baſſes ... giſantes, *mss*.
. . 25-26 *Onaiſt ung cart de Sur Onaiſt* — Ouaiſt un quart du Surouaiſt, *mss*.
. . 28 *habitable* — habitée *mss*.
. *b* 6 *grãt Silenne* — grand fleuve de Silenne, *mss*.
. . 7-8 *eſtroiſſent* — eſtroiſſiſſant, *mss*.
. . 8 *puis* q̃ — & puiſque, *mss*.
. . 9 *doulce* — doulce audict fleuve, *mss*.
. . 10 *n'auroit* — nauoit eſte, *mss*.
. . 15 *le reſte de la dicte terre & coſte* — la reſte & coſte, *AB*.
. . 16 *veoir* — a veoir, *mss*.
. . 24-24 *noſtre* — le dict, *AB*.
. . 27 *Sur Ornaiſt* — Surouaiſt, *mss*.
10 *a* 2 *de Su* — du Su, *mss*.
. . 17 *lieue d'elle* — lieue de terre elle, *mss*.
. . 24 *ſauuaiges* — hommes, *mss*.
. . 27 21 — (*T* a lu xxme).
. *b* 9 *bonne radde* — bonnes raddes, *mss*.
. . . . *& vingt* — a vingt, *mss*.
. . 10 *de ſablon* — & ſablon, *mss*.
. . 12 *bruynnes... faiſoiẽt* — bruymes... faiſoit, *mss*.
. . 13 *xxiiiie iour dudict moys* —(ajoutez :) que

nous appareillaſmes. Et avons eſte par la mer chemyn faiſant juſques au vingt neufieſme dudict moys, *mss.*

10 *b* 22 *ſont* — ſonne, *mss.*
. . 26 *Su Sur Onaiſt* — Su Surouaiſt, *mss.*
. . 28 *marie* — marée, *mss.*
11 *a* 1 *les nommaſmes* — le nommaſmes, *mss.*
. . 2 *entraſmes* — arrivaſmes, *C.*
. . 5 *Beſt* — leſt, *mss.*
. . 15 *l'Onaiſt, Sur, Onaiſt* — louaiſt Surouaiſt, *mss.*
. . 16 *du fleuve* — dudict fleuve, *mss.*
. . 18 *de Saguenay* — du Saguenay, *mss.*
. . 19-20 *ſauuages* — hommes, *mss.*
. . 22 *& nonobſtät* — ce nonobſtant, *mss.*
. . 25-26 *qui... arbre* — que... tel arbre, *mss.*
. *b* 2 *barques des ſauuages leſquelz venoient vers nous en grand peur* — barques de Canada qui eſtoient la venues pour faire peſcherye de loups marins & aultres poiſſons. Et nous eſtans poſez dedans ladicte riviere vint deux deſdictes barques vers noz navires, leſquelles venoient en une paour, *mss.*
. . 4 *recueillit* — reſſortit, *AB;* ſortit, *C.*
. . 7-8 *ſeurement* — ſeurement a bort, *mss.*
. . 12 *mares* — marée, *mss.*
. . 15 *deux braſſes* — deux & trois braſſes, *mss.*
. . 17 *de ce puantes* — decepuantes, *mss* (*L* & *Q* ont tranſcrit décevantes).
. . 23 *Sur Onaiſt* — Surouaiſt, *mss.*
. . 26 *l'obbe* — lebbe, *mss.*
12 *a* 1-2 *paſſames* — poſaſmes, *mss.*
. . 3 *matin* — au matin, *mss.*
. . 8 *marſouyns* — merhoux *mss* (*L* a lu mo-

roux, *T* morhoux, & *Q* morrues).

11 *b* 8 *Eſtre* — eſtocq, *mss* (*L*, *T* & *Q* liſent uniformément eſtoc).

. . 12 *ladicte riviere* — ledict fleuue, *mss*.

12 *a* 14 *fors* — fort *mss*.

. . 16 *fleuve* — fleuue ny pays, *mss*.

. . 25 *cAdhothuys* — adhothuys cy devant eſcriptes, *AB*; (dictes, *C*).

. *b* 20 *leur ſaiſon* — les ſaiſons, de quoy ſera faict cy apres mention, *mss*.

. . . *encre* — ancre, *mss*.

. . 22-23 *ſauuaiges* — hommes, *C*.

. . 25 *vouloient* — voullurent, *C*.

. . 28 *Taignoagny* — (*L* & *Q* ont lu Taiguragny).

13 *a* 2 *demener ioye* — faire grand chere, *mss*.

. . 3 *parler* — partie, *mss*.

. . 9-10 *du pays* — dudict pays, *mss*.

. . 11 *chaire* — chière, *mss*.

. . 22 *deux* — deulx deſdictes barques, *C*.

. . 28 *eſte* — eſt, *mss*.

. *b* 2 *&* — & Dom Agaya, *AB*.

. . 6 *qu'il leur* — qui leur, *mss*.

. . 7 *fut* — fut ledict ſeigneur, *AB*; fut icelluy, *C*.

. . 10 *Lors noſtre* — Et lors ledit, *AB*; Et lors noſtre dict, *C*.

. . 19 *ledict cAgouhanna* — ledict ſeigneur, *C*.

. . 20 *Et feiſt* — Et pareillement feiſt, *mss*.

. . . *ledict* — noſtre, *C*.

. . 21 *ſes barques* — noz barques, *mss*.

. . 22 *auant* — amont, *mss*.

. 26 *bort d'icelles* — bout d'icelle, *mss*.

. . 27 *aſſeurg* — affourq, *mss* (*T* a lu asfourq, *L* & *Q* affourc).

14 *a* 4 *ledict lieu* — la dicte riuiere, *C*.
. . 12 *noyers, yfz* — noyers, pruniers, yfs, *mss*.
. . 15 *beau* — bon, *mss*.
. . 19 *ledict* — noſtre dict, *C*.
. . 25 *enfans* — (omis dans le ms *C*).
. *b* 5 *voirre* — verre, *mss*.
. . 9 *ioye* — feſte, *C*.
. . . *benne* — venue, *mss*.
. . 17 *Hinanda*. — commanda, *mss*.
. . 23 *fors beaulx arbres* — fort beaulx arbres comme chaiſnes, hourmes, pins, ſeddres & aultres boys, *mss*.
. . 26 *par ce* — pour ce, *mss*.
15 *a* 1 *Bacchus* — Baſcuz, *C*.
. . 2-3 *terre a veoir, mais eſt* — terre & unye, *AB*, terre & unye mais elle eſt, *C*.
. . 6 *faicte* — faict, *mss*.
. . 9 *le* 14 — le lendemain 14, *mss*.
. . . *dudict moys* — de ſeptembre, *C*.
. . 16 *noz* — les, *mss*.
. . 22 *deffiance d'eux* — deffiance, *mss*.
. . . *Le* — noſtre dict, *C*.
. . 26 *lors* — & alors, *mss*.
. . 27 *Le lendemain 15 ledict cappitaine feuſt à terre avec pluſieurs* — & le lendemain 15e dudict mois le cappitaine accompgné de pluſieurs de ſes gens fut a terre, *AB*.
. . 28 *ballifes* — balliſes, *mss*.
15 *b* 2 *lieu ſe* — lieu trouvaſmes & ſe, *mss*.
. . 3 *pluſieurs* — grand nombre de, *AB*.
. . 3-4 *entre aultre* — entre aultres, *AB*.
. . 7 *d'ung* — dudict, *mss*.
. . . *ſans ce que aucun* — ſans quaucun, *mss*.
. . 14 *aultres* — aultres de leur bande, *C*.

15 *b* 20 *a quoy leur reſpondit* — a quoy reſpondit, *mss.*
. . 21 *leur* — ſa, *mss.*
. . 21 22 *laiſſeront* — laisseroit, *mss.*
. . 24 *le dict* — leſdicts, *mss.*
. . 26 *Lors* — & lors, *AB.*
. . 28 *Et avãt* — car avant, *mss.*
16 *a* 3 *Donnacona* — Donnacona enſemblement, *AB;* Donnacona tous enſemble, *C.*
. . 7 *& le lendemain* — Le lendemain (commençant un nouvel alinéa dans les mss).
. . 11-12 *au dict Hochelaga* — a Hochelaga, *mss.*
. . 15 *Domagaya &* — Dom Agaya avec, *mss.*
. . 16 *que petis enfans* — que enffans, *mss.*
. . 19 *feſtoyez* — feſtoiez & receuz ſelon leur eſtat, *mss.*
. . 22-23 *ne vouloit* — ne vouloit point, *mss.*
. . 23 *allaſt* — allaſt avecques luy comme il auoit promis, *mss.*
. *b* 1 *voulant* — voulloit, *mss.*
. . 3-4 *ne feroient que aller & venir ſeulement audict* — ne feroient ſeulement que aller veoyr, *mss.*
. . 7 *Et le lendemain* — (ces mots commencent un nouvel alinéa dans les mss).
. . 13 *leſdictes* — noz dictes, *mss.*
. . 18-19 *une harengue* — une grande harengue, *mss.*
. . 19-20 *de dix à douze ans* — de dix ans, *mss.*
. . 23 *criz & hurlemens* — criz, *mss.*
17 *a* 1 *Lors* — Et lors, *mss.*
. . 3 *dudict ſeigneur* — dudict ſeigneur Donnacona, *mss.*

17 *a* 9 *laiſſeroit y aller* — laiſſeroit eſſaiyer aller audict Hochelaga, *mss.*
. . 14 *aller* — de aller, *AB.*
. . 19 *par ce* — pour, *mss.*
. . 23 *baſſin d'arain plain* — baſſin plain, *C.*
. . 27 *ledict Dõnacona noſtre cappitaine* — ledict cappitaine, *mss.*
. *b* 7 *navires & gens* — navires, *mss.*
. . 11 *& dauant* — Et auparavant, *mss.*
. . 14-15 *lequel eſtoit demeuré à* — leſquelz eſtoient en, *mss.*
. . 17 *grand haſte ainſi que ſi les euſſions voulu* — ſi grand haſte qu'il ſembloit que les vouluſſions, *AB.*
18 *a* 3 *à Hochelaga* — audict Hochelaga, *C.*
. . 4-5 *ilz habillerent* — ilz firent habiller, *mss.*
. . 11 *& leur bande vint* — & puis vindrent avec leur bande, *BC.*
. . 12 *leſquelz* — &, *C.*
. . 16 *tous du boys* — tous, *AB.*
. . 17 *leſdictes* — noſdictes, *AB.*
. . 18-19 *commence* — commenca, *AB.*
. . 20 *vouloit* — vouloit avoir, *mss.*
. . 21 *lequel luy reſpondit* — a quoi luy reſpondit ledict Taignoagny, *AB;* lequel reſpondit, *C.*
. . 24 *cAppõiſſãt* — appareſſant, *mss.*
. *b* 7 *diſtant* — diſtant deſdictes navires, *AB.*
. . 10-11 *eſtans audict boys* — eſtans retirez, *mss.*
. . 14 *Dom cAgaya* — Dom Agaya dudict boys, *mss.*
. . 27 *qu-* — que.
19 *a* 1 *Cudragny* — Cudouagny, *mss* (c'eſt ainſi que liſent auſſi *LTQ*).
. . 4 *auoit* — auroit, *mss.*

19 *a* 5 *mouroient* — mourroient, *mss.*
. . 7 *Cudragny* — Cudouagny, *mss.*
. . 10 *Lors* — Et lors, *AB.*
. . 14 *Deſquelles parolles* — De quoy, *mss.*
. . 15 *remercierent* — remercierent fort, *AB.*
. . . *ſe retirent* — s'en retournèrent, *mss.*
. . 25 *pour* — par, *AB.*
. *b* 1 *à Hochelaga* — audict Hochelaga, *C.*
. . 3 *le cappitaine* — a quoy, *mss.*
. . 5 *par* — pour, *mss.*
. . 14 *ſeptembre* — (ajoutez :) comme dict eſt, *mss.*
. . 15-16 *avec ledict gallion* — avec le gallion, *mss.*
. . 20 *viues* — unies, *mss.*
. . 21 *beaulx* — plus beaulx, *mss.*
. . 23 *ayent* — y ayent, *AB.*
20 *a* 1 *les raiſins* — leurs raiſins, *C.*
. . 2 *beaucoup* — grant nombre, *mss.*
. . 3 *ſur ledict* — ſur la rive dudict, *mss.*
. . 4 *tous poiſſons* — tous bons poiſſons ſelon les faiſons, *mss.*
. . 12 *Ochelay* — Achelaiy, *AB;* Achelayy, *C·* Achelaci, *L;* Achelacy, *TQ.*
. . 15 *vindrent* — la vindrent, *mss.*
. . 17 *faiſoit* — fit, *mss.*
. . 21 *auant* — amont, *mss.*
. . 24 *enfans* — (ajoutez:) a don, *mss.*
. . 25 *ſept à huict* — huict a neuf, *mss.*
. . . *reffuſant* — reffuſa, *mss.*
. *b* 1 *present* — (ajoutez:) duquel remercia ledict ſeigneur ledict cappitaine, *mss.*
. . 2 *celuy* — ledict, *A.*
. . 5 *le* 19 — celluy 19, *B;* ledict 19, *C.*
. . 10 *des beaulx* — des plus beaulx, *mss.*
. . 11 *noyers* — (ajoutez :) pins, *mss.*

20 *b* 12 *briez, ſandres* — boulx, fauldres, *mss;* boulles, faules, *Q.*
. . 13 *vignes* — (ajoutez :) qui eſt le meilleur, *AB.*
. . 15 *chargez* — tous chargez, *mss.*
. . . *ſeulement* — pareillement, *mss.*
. . 18 *ſerins, rouſſignolz* — ſerins, linottes, roſſignolz & autres, *mss.*
. . 21 *Ledict* 18 — Ledict xxviij^e^, *mss.*
. . 24 *amont* — amont le dict lac, *mss.*
21 *a* 5 *les* — noz, *mss.*
. . 8 *icelluy* — icelles, *mss.*
. . 11 *braſſe* — (ajoutez :) de profond, *mss.*
. . 13-14 *vinſmes* — viſmes, *mss.*
. . 15 *trois* — deux, *mss.*
. . . *Toutes icelles* — (Ces mots commencent un nouvel alinéa dans *AB*).
. . 18-19 *à mond* — amont, *mss.*
. . 27 *auſſy legierement que ſy ſeuſt eſté* — anſſi qu'il euſt faict, *AB.*
. *b* 2 *mouceau* — monceau.
. . 2-3 *leſquels viuent* — qui vont, *mss.*
. . 4 *bons à merueilles* — (ajoutez :) a menger, *AB.*
. . 13 *laiſſerent* — laiffa, *BC.*
. . 16 *Le lendemain.* — (*L* & *Q* ajoutent :) vingt neufiéme de ſeptembre.
. . 19 *pouoyr* — de pouoyr, *mss.*
. . 24 *icelle* — icelles, *mss.*
. . 25 *des* — de partie des, *mss.*
22 *a* 1 *du pont* — du Pont Briand, *mss.*
. . 3 (Le nom de Jehan Poullet ne ſe trouve dans aucun des trois mss.)
. . 4 *iallobert* — Jalobert, *AB.*
. . 5-6 *ſoubz le cappitaine des deux autres navires*

— ſoubz ledict Cartier, *AB;* ſoubz ledict cappitaine, *C.*

22 *a* 9 *dixneufieſme* — deuxieſme, *mss.*

. . 11 *d'ou* — du lieu ou, *mss.*

. . 12 *quarante cinq* — environ quarante cinq, *mss.*

. . . *Auquel* — Durant lequel temps, *AB;* Auquel temps, *C.*

. . 19 *aures menues choſes* — aultres menues hardes, *AB.*

. . 26 *Les femmes d'aultre, & les enfans de l'autre* — & les femmes de leur part & les enffans d'aultre, *mss.*

. . 27 *& apres ce* — Leſquels, *AB;* Et, *C.*

. *b* 2 *qui* — lequel ilz, *AB;* quilz, *C.*

. . 8 *chaire* — chere, *mss.*

. . . *apportoient leurs* — apportoient les femmes leurs, *AB.*

. . 12 *bon recueil* — bon voulloir, *AB.*

. . 14 *des petites* — certaines, *mss.*

. . 16 *des barques* — deſdictes barques, *mss.*

. . 19 *a plus pres* — au plus pres, *mss.*

23 *a* 2 *hommes* — mariniers, *B.*

. . 4 *& la* — & de la, *B.*

. . 10 *en* — a, *mss.*

. . 16-18 *poſſible, & plus belle terre & meilleure qu'on ſcauroit veoir, toute* — poſſible de veoir & la plus belle terre & meilleure, *AB;* poſſible & des plus belles terres du monde, *C.*

. . 23 *ville* — (ajoutez:) de Hochelaga, *mss.*

. . 27 *ce que feiſmes, lors* — Et lors, *AB.*

. . . *ledict ſeigneur* — ledict Agohanna, *C.*

. *b* 7 *croix* — (ajoutez:) & remembrance de crucifix, *mss.*

23 *b* 16 *ſituée* — ſituée & aſſize, *mss.*
. . 25 *de long* — du long, *C.*
. . 26 *de haulteurs* — de la haulteur, *mss.*
. . 27 *n'y a* — & ny a, *C.*
24 *a* 3 *chailloux. Pour* — cailloux pour, *mss.*
. . 9 *large* — larges, *mss.*
. . 11 *eſtres* — aiſtres, *mss;* aires, *LQ.*
. . 13 *place* — ſalle, *mss.*
. . 14 *y viuent* — & viuent, *mss.*
. . 15 *leur* — leurs, *mss.*
. . 22 *le maſſent* — la maſſent, *mss.*
. . 23 *tourteaulx* — des tourteaulx, *AB.*
. *b* 1 *groſſes* — de groſſes, *mss.*
. . . *Ilz ont* — Ilz ont auſſy, *mss.*
. . 3 *poiſſon* — (ajoutez :) ſcauoir anguilles & aultres, *AB.*
. . 9-10 *peaulx de beſtes ſauuaiges, de quoy font leur veſtement & couuerture* — couuertures de peaulx de quoy font leurs veſtemens, ſcauoir louiers, bieures, martres, regnards, chatz ſauuaiges, dyns, ſerfs & aultres ſauuaiges. Mais la plus grand partie deulx ſont quaſi tous nuds, *mss;* (pour louiers, *L* a lu loires, *T* loveres, *Q* loirs; & pour bievres, qui ſignifie lapins, *T* a lu chievres).
. . 11-12 *Eſurgny* — Enogny, *A;* Eſnogny, *BC;* (*L* & *Q* ont lu Eſurgny, *T* Eſvogny).
. . 17 *feſſens* — feſſes, *mss.*
. . 18 *au lieu* — es lieux, *mss.*
. . . *Eſurgny* — Enogny, *mss.*
25 *a* 1 *n'en font* — ne font, *mss.*
. . 3 *ne font* — ne ſont, *mss.*

25 *a* 11 *choſes* — (ajoutez:) que ledict cappitaine leur fiſt, *B C*.
. . 13 *Apres que* — Ainſi comme, *mss*.
. . 20 *place* — grand place, *C*.
. . 22 *audict lieu* — (ajoutez:) ce que fiſmes, *mss*.
. . 23-24 *les filles & femmes* — toutes les femmes & filles, *mss*.
. . 26 *frotter* — baiſer, *A*.
. *b* 3 *nous* — en nous, *mss*.
. . 4 *à leurs dictz* — leurs dictz, *AB*.
. . 8 *ſoudain* — incontinent, *mss*.
. . 9 *chaſcun* — chaſcune, *mss*.
. . 15 *Agouhanna* — Agohanna, *AB*.
. . 18 *au pres* — pres, *AB*.
. . 23 *lencontre* — lentour, *mss*.
. . 26 *percluz* — percluz & malade, *mss*.
. . 28 *leurs* — en leur, *mss*.
26 *a* 2 *luy faiſant ſigne* — le priant, *AB*; luy diſant, *C*.
. . 3 *qu'il luy pleuſt les* — les vouloir, *AB*.
. . . *toucher* — (ajoutez:) comme ſil luy euſt demande gariſon & ſante, *mss*.
. . . *lequel cappitaine les frota* — Et lors le cappitaine commenca a luy frotter les bras & jambes, *mss*.
. . 21 *ſaincte foy* — (ajoutez:) & de la paſſion de noſtre Saulueur, *mss*.
. . 23 *paires* — paire, *mss*.
. . 25 *le* — la, *mss*.
. *b* 21 *aucune ſaueur* — gouſt de ſel, *mss*.
. . 23 *manger* — repaiſtre, *mss*.
27 *a* 2 *y a* — dont il y a, *mss*.
. . 6 *qu'il eſt* — qu'il ſoit, *mss*.
. . 10 *auquel va* — ou il y a, *mss*.

27 *a* 11 *qu'il eſt* — quil ſoit, *mss.*
. . 12 *paſſer* — de paſſer. Et voyons icelluy fleuue, *mss.*
. . 16 *enuiron* — a enuiron, *mss.*
. . 18-19 *qui nous auoient conduict* — qui étoient preſens, *C.*
. . 23 *par faute de langue* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 25 *liues* — lieues, *mss.*
. *b* 3 *royaulme* — royaulme & prouince, *mss.*
. . 5, 7 *eſtoit* — eſt, *mss.*
. . 8 *noz compaignons marinyers* — noz mariniers, *mss.*
. . 10 *y a* — y auoit, *mss.*
. . 10-11 *Agouionda*-Agojuda, *mss*; (*T* lit Agoinda.)
. . 12 *ſont* — eſtoient, *mss.*
. . 22 *demandant* — & demandant, *A.*
. . 24 *Et monſtrerent* — & monſtrant, *mss.*
28 *a* 26 *icelle* — icelle riuiere, *mss.*
. . . *la nature* — le profond & nature, *mss.*
. . 27 *ce qu'il* — ce que, *mss.*
. . 28 *Et* — mays, *mss.*
. *b* 3 *audict hable* — au hable, *B.*
. . 6 *veint* — vint, *BC.*
. . 10 *audict hable* — au hable, *AC.*
. . 16 *& autres* — aux aultres, *mss.*
. . 18 *toute la puiſſance du pays* — tout le pays, *mss.*
. . 22 *autres : leſquelz feirent une merueilleuſe feſte a noſtre cappitaine, faignans auoir grand ioye de noſtre venue : lequel* — aultres pour veoir ledict cappitaine & luy firent une merueilleuſe feſte, faignans eſtre joyeulx de ſa venue, lequel pareillement, *mss.*

28 *b* 26 *Ledict* — Ledict ſeigneur, *AB*.
29 *a* 1 *aller* — l'aller, *mss*.
. . 2 *Canada* — a Canada, *mss*.
. . 8 *dou... leſdictes... d'une lieue* — du lieu ou... noz... demye lieue, *mss*.
. 14 *femmes* — femmes & filles, *C*.
. . 20 *chaſcun* — chaſcune, *mss*.
. . 25 *yues* — yuer, *mss*.
. . . *& nous fut* — & fut, *AB*.
. . 26 *monſtré* — monſtré audict cappitaine, *AB*.
. . 27 *d'homme* — d'hommes, *mss*.
. *b* 1, 4, 11 *Trudamans* — Toudamans, *mss*; Tondamans, *T*.
. . 1 *deuers* — de deuers, *mss*.
. . 3 *& nous fut dict* — Oultre nous fut dict, *A*.
. . 7 *Honguedo* — Hongnedo, *L*.
. . 16-17 *reteraſmes* — retiraſmes, *mss*.
. . 22 *Dieu* — — Dieu qui vaille, *mss*.
. . . *a ung* — en ung, *mss*.
. . 23 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
. . 24 *qu'ilz parlent* — quil parle, *mss*.
30 *a* 5 *Et s'envont* — puis vont, *AB*.
. . 7 *le tout* — ces choſes, *mss*.
. . 9, 17 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
. . 10 *& dict qu'il* — & quil, *mss*.
. . 13 *ceſtuy* — en ceſtuy, *mss*.
. . 17 *Agouionda* — Agojuda, *mss*.
. . 23 *remonſtrant* — remonſtraſt, *mss*.
. . 25-26 *retourneryons* — retournerons, *mss*.
. *b* 1 *ce qui* — ce quilz, *mss*.
. . 3 *leur fuſt faicte* — fiſt le cappitaine, *mss*.
. . 4 *tres ioyeulx* — (ajoutez :) & le remercierent, *mss*.

30 *b* 5 *en communauté* — quaſi en communauté, *mss.*
. . 6 *ſont veſtus* — ſont tous veſtus, *mss.*
. . 9 *qu'ilz ſont de peaulx* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 11 *leur* — le, *mss.*
. . 12 *iamais ne* — jamais les femmes ne, *mss.*
. . 14 *pellé* — pille, *mss.*
. . 15 *du doz d'ung couſteau* — dung couſteau, *AB.*
. . 25 *plaines* — auſſi plaines, *AB.*
31 *a* 5 *Oſizy* — Ozify, *mss.*
. . 6 *de ce meſme* — de ce meſme bled, *AB*; de ſemblable bled, *C.*
. . 7 *on* — ont, *mss.*
. . 9 *& de* — de, *mss.*
. . 15 *eu lieu* — en lieu, *mss.*
. . 25 *eſprouué* — experimente, *AB.*
. *b* 9 *tous nudz* — quaſi tous nudz, *mss.*
. . 9-10 *fort a croire* — increable, *mss.*
. . 12-13 *hours, lieures, martres, regnardz & aultres* —& ours, deſquels nous apportoient, mais bien peu pour ce quilz ſont [fort gourmands &, *C*] villains de leurs vivres, *AB.*
. . 17 *me ſemble* — Il me ſemble, *AB.*
. . 18 *à dompter* — (ajoutez :) en telle facon & maniere que lon vouldroit, *AB.*
. . 20 (Entre le chapitre qui vient de finir & celui qui commence au bas de la même page, l'édition de 1545, reproduite dans ce volume, offre une lacune de deux chapitres contenus dans les trois manuſcrits de la Bibliothèque impériale; ils pourraient être

immédiatement inſérés ici ; mais il ſera plus commode pour le lecteur de les trouver à la fin de cet appendice, en dehors de la recenſion de détail qui nous occupe en ce moment.)

31 *b* 20 *fleuue* — fleuve en general, *BC*.
32 *a* 4 *le plus ſeur* — le plus parfond & le plus ſeur, *mss*.
. . 8 *de Saguegnay* — du Saguenay, *mss*.
. 9 *barcqs* — bancqs, *mss*.
. . 11 *pluſieurs* — grand nombre de, *AB*.
. . 13 *à la terre* — en la terre, *mss*.
. *b* 5 *bort* — bout, *mss*.
. . 6 *affoug* — affourq, *mss*.
. . 9 *long* — large, *mss*.
. . 12 *comme jamais homme veiſt* — qu'il ſoit poſſible de veoir, *AB*.
. . 13 *de Donnacona* — du ſeigneur Donnacona, *AB*.
. . 18 *Araſte*, *Starnatau* — Ajoaſte, Starnatan, *mss*.
. . 19 *Scitadin* — Satadin, *LTQ*.
. . 24 *demeurerent* — demeurent, *mss*.
. . 25-28 *& la demourance & peuple de Tequenondahi*, *qui eſt ſur une montaigne & la ville de Hochelay*, *Lequel Hochelay eſt ung plain pays* — eſt la demourance du peuple de Tequenonday & de Hochelay, Lequel Tequenonday eſt ſus une montagne & laultre en ung plain pays, *mss*.
33 *a* 12-13 *beſtes* — (ajoutez :) Nous y avons veu les pas d'une beſte qui n'a que deux pieds, laquelle nous avons ſuyvie

longuement pardeſſus le ſable & vaze, laquelle a les pieds en ceſte facon, & grands dune paulme & plus, *mss.*

33 *a* 16-17 *des beſtes* — dicelles beſtes, *AB.*
. . 17 *nulz* — nulz aultres, *AB.*
. . 21 *turnis* — tarins, *mss.*
. . 27 *memoire* — memoire d'homme, *mss.*
. *b* 11 *Canada.* — (ajoutez, à la ligne :) Item trouuerez en juing, juillet & aouſt force macquereaulx, mulletz, bars, ſartres, groſſe anguilles, & aultres poiſſons. Ayant leur ſaiſon paſſee y trouverez lepelan auſſi bon que en la riuiere de Saine. Puis au renouveau y a force lamproys & ſaulmons. Paſſe ledict Canada y a force brochetz, truytes, carpes, braumes & aultres poiſſons deaue doulce. Et de toutes ſes ſortes de poiſſons faict ledict peuple de chaſcun ſelong leur ſaiſon groſſe peſcherie pour leur ſubſtance & victuaille, *mss.*
. . 15 *revenuz* — arrivez, *mss.*
. . 18 *plus prochains* — les plus prochains, *AC.*
. . 19 *parfors* — parfois, *mss.*
. . 22-23 *Donnacona* — (ajoutez :) Taignoagny, Dom Agaya, *mss.*
. . 25 *plus loing* — loing, *mss.*
34 *a* 5 *chemin dudict* — chemin, & plus ſeur, eſt par ledict, *mss.*
. . 6 *à Hochelaga* — au deſſus de Hochelaga, *mss.*
. . 18 *entrent* — entrant, *mss.*
. . 19 *lacz d'eaue* — (ajoutez :) fort larges, *mss.*

34 *a* 26 *aller* — (ajoutez :) avec leurs barques depuis Saincte Croix, *mss*.
. . 27 *il y a* — il ny a, *mss*.
. *b* 3 *pommes* — prunes, *mss*.
. . 5 *& femmes* — & habitans, *mss*.
. . 8 *s'il y auoit* — sil y a, *mss*.
. . 9 *L'eſtime* — Je eſtime, *mss*.
. . 11 *marches* — merches, *mss*.
. . 12 *maladie* — maladie & mortalite, *B C*.
. . 14 *imbouez* — enlevez, *mss;* infectés, *Q*.
. . 22 *& ne* — & de ne, *mss*.
. . 26 *& de leur* — & leur, *mss*.
35 *a* 6 *tout* — tous, *mss*.
. . 17 *veoyent* — veyoient debout, *mss*.
. *b* 4 *La meſſe dicte & celebree* — Ladicte meſſe dicte & chantee, *mss*.
. . 6 *Dame de* — Dame, qui ſe faict de prier a, *mss*.
. . 10 *vingt deux ans* — vingt ans, *mss*.
. . 11 *nous eſtoit* — eſtoit, *mss*.
. . 13 *cognoiſſance* — aucune cognoiſſance, *mss*.
. . 21 *infect* — & infect, *mss*.
. . 27-28 *à mieulx* — au mieulx, *mss*.
36 *a* 1 *pardonne* — pardoint, *mss*.
. . 9 *pour ſon compaignon* — pour les aultres, *mss*.
. . 22-33 *faiſoit* — il faiſoit, *mss*.
. . 24 *du fort* — du parcq, *mss*.
. *b* 3 *donner* — chommer, *mss*.
. . 4 *croyent* — croyoient, *mss*.
. . 6 *cailloufz* — cailloudz, *mss*.
. . 17 *& places* — englaſſez, *mss*.
37 *a* 1 *auoit* — y auoit, *mss*.
. . 10 *contenoit... dudict* — contient... de, *mss*.

37 *a* 11 *durant lequel temps* — auquel temps, *mss.*
. . 14 *euſſions* — (ajoutez :) leſquelz mouroient de la maladie ſus dicte, *mss.*
. . 24-25 *guariz apres auoir uſé dudict arbre.* — guariz & recouuert tous les malades ſante apres en auoir uſe, *BC.*
37 *b* 4 *dehors du fort* — hors du parc, *C.*
. . 8 *dix* — depuys dix, *mss.*
. . 9 *de ladicte* — de la propre, *mss.*
. . 12 *tout* — tous, *mss.*
. . 16 *deliberé* — guery, *AB;* delibure, *C.*
. . 17 *il eſtoit* — il ſeſtoit, *mss.*
. . 18 *ordre* — aide, *mss.*
. . 21 *qu'il auoit* — que auecq, *mss.*
. . 22 *dont il* — il, *mss.*
. . 23 *c'ſtoit* — ceſtoit, *mss.*
39 *a* 3 *femmes* — (ajoutez :) avecq le cappitaine, *mss.*
. . 4 *leſquelles* — leſquelz, *mss.*
. . 9-10 *toute maladie* — toutes maladies, *mss.*
. . 11 *Ameda*—Amedda, *mss;* Annedda, *LTQ.*
. . 16-17 *Tout incontinent* — Toſt apres, *mss.*
. . 24 *cinq* — puis cinq, *mss.*
. . 27 *ladicte* — ſus ladicte, *mss.*
. *b* 1-2 *que cheſne qui ſoit en France* — que je viz jamais arbre, *mss.*
. . 2-3 *en ſix iours*—en moins de huit jours, *mss.*
. . 11 *Donacona* — Donnacona, *BC.*
. . 12 *aultres* — (ajoutez :) partirent de Stadacone, *BC.*
. . 14 *furent* — leſquelz furent, *BC.*
. . 24 *eſtoient* — eſtoient grandes, *mss.*
39 *a* 10 *ilz euſſent* — ilz neuſſent, *mss.*
. . 18 *aymoient l'emporter* — laymoient remporter, *mss.*

39 *a* 23 *du malade* — le malade, *B C*.
. . 25 *vers luy* — le veoyr, *B C*.
. *b* 6 *dient* — nous dirent, *mss*.
. . 7 *cher* — chaire, *mss*.
. . 21 *au* — audict, *mss*.
. . 22 *ſeroit* — eſtoit, *mss*.
. . 24 *qui nous donna doubte* — Au moyen de quoy euſmes ſuſpection, *mss*.
. . 26 *ſeruiteur* — (ajoutez :) nomme Charles Guyot lequel eſtoit plus que nul aultre ayme du peuple de tout le pays, *mss*.
. . . *accompaigné de Iehan poullet* — (Ces mots ne ſe trouvent dans aucun des trois mss, pas plus que dans *L*.)
. . 28 *que* — qui, *mss*.
40 *a* 1-2 *faignans les dictz poullet & ſerviteur* — ledict ſerviteur faignant, *mss*.
. . 3 *qu'ilz auoient eſté* — quil auoit demoure, *mss*.
. . 4 *à leur ville* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 4-5 *leſquelz luy porterent* — lequel luy porta, *mss*.
. . 5 *aucun petit preſent* — aucun preſent, *mss*.
. . 6 *leur venue* — ſa venue, *mss*.
. . 7 *ſe couche* — ſe coucha en diſant audict ſeruiteur quil eſtoit fort malade, *mss*.
. . . *apres allerent* — apres alla ledict Charles, *mss*.
. . 9 *trouuerent* — trouua, *mss*.
. . 10 *on ſi* — on ne ſi, *mss*.
. . 13-14 *les... leur...* — le... luy, *mss*.
. . 15 *faire ce plaiſir* — faire plaiſir, *mss*.
. . 20 *& que ledict ſeruiteur* — & quil, *mss*.

40 *a* 21 *dire* — luy dire, *mss.*
. . 26 *Auſſi* — Et auſſi, *mss.*
. . 27-28 *le dict ſeigneur* — (ajoutez :) Donnacona, *mss.*
. *b* 1 *Accidentaulx* — Occidentaulx, *mss.*
. . 10 *Picquemyans* — Picquenyans, *mss;* Picqueniaux, *L;* Picquevions, *T;* Piquemains, *L.*
. . 16-17 *leſdictz Poullet & ſeruiteur eurent faict leur* — ledict ſeruiteur eut faict ſon, *mss.*
. . 21 *vouloit* — vouldroit, *mss.*
41 *a* 4 *Sicadin* — Stadin, *AB;* Sitadin, *C;* Stadin, *LTQ.*
. . 7 *les* — le, *AB.*
. . 14 *Enfin* — Mais en fin, *AB.*
. . 21 *enfans* — garcons, *AB.*
. *b* 4 *dudict lieu* — dudict Stadacone, *mss.*
. . 7 *ledict ſeigneur* — le ſeigneur, *B.*
. . 13 *ſolempnité de la feſte* — ſolempnite & feſte, *mss.*
42 *a* 16 *il entreroit* — ilz y yroient, *AB;* ilz entreroient, *C.*
. *b* 1 *& de deux autres* — & deux aultres, *mss.*
. . 11 *la prinſe* — ladicte prinſe, *mss.*
. . 16 *retirez* — tous retirez, *mss.*
. . 17 *garde* — (ajoutez :) ledict ſeigneur & ſes compaignons, *AB.*
. . 27 *hurlant* — ullant, *AB.*
43 *a* 1 *Agouhanna* — Agohanna ! Agohanna ! *mss.*
. . 3 *n'y lendemain* — ny le matin, *mss.*
. . 14 *Roy de France* — (ajoutez :) ſon maiſtre, *mss.*
. . 16 *aultres* — aultres lieux, *mss.*
. . 24 *d'entendre par faulte de langue* — deſ-

cripre par faulte de lentendre, *mss.*

43 *a* 25 *viſſent* — vinſſent, *mss.*

. *b* 2 *commencerent* — commencoient a faire, *mss.*

. . 5 *de Eſurgny* — dEnogny, *AB;* dEſnogny, C.

. . 11-12 *commanda* — leur commanda, *AB.*

. . 12 *le lendemain* — (Ces mots ne ſont dans aucun des trois mss.)

. . 15 *paiſles* — pailles, *AB;* bailles, *Q.*

44 *a* 6 *Le cinquieſme* — Le lendemain cinquieſme, *mss.*

. . 11 *ilz eſtoient* — y eſtoient, *mss.*

. . 17 *eſtre* — apres eſtre, *AB.*

. . 18 *leur* — (Ce mot manque dans les mss.)

. . 26 *mais qu'il* — que mais quil, *AB.*

. *b* 2 *deſurgny* — dEſnogny, *mss.*

. . 3-4 *le peuple* — tout le peuple, *mss.*

. . 7-8 *vinſmes* — (ajoutez :) poſer au bas de liſle dOrleans environ douze lieues de Saincte Croix. Et le dymanche vinſmes, *mss.*

. . 9 *au ſezieſme* — au lundy xvj^e^, *mss.*

. . 23 *à une voix* — tous a une voix, *mss.*

. . 27 *du Saguenay* — dudict Saguenay, *mss.*

45 *a* 1 *Deſurgny* — deſnogny, *mss.*

. . 5 *ledict cappitaine* — (ajoutez :) puis s'en retournerent.

Le paſſaige eſt plus ſeur & meilleur entre le Nort & ladicte yſle que vers le Su pour le grand nombre des baſſes, bancqs & rochiers qui y ſont & auſſi quil y a petit fondz, *mss.*

. . 16 *par ce* — pour ce, *mss.*

. . 21 *au* 21 — au xxj^e^ jour, *mss.*

45 *a* 23 *Honguedo* — (ajoutez :) entre liſle de lAſſumption & ledict Honguedo, *mss.*
. . 25 *le trauers* — juſques le trauers, *mss.*
. . 26 *de l'abbaye* — de la baye, *mss.*
. *b* 1 *veiſmes* — vinſmes, *mss.*
. . 2 *ce que ne voulions* — ce que voulions, *mss.*
. . 2-3 *pour l'abbregé* — pour la barge, *AB.*
. . 15 *icelle* — icelle mer, *mss.*
. . 16 *changeoit* — chargeoit, *mss.*
. . 21 *deux lieues & demye* — vingt deux lieues & demye, *mss.*
. . 23 *haultes... demeurent* — aultres... demouroient, *mss.*
. . 24 *cAraynes* — (ajoutez :) & pareillement leſdictes Araines eſtre yſle & ladicte terre, qui eſt terre haulte & unye, eſtre terre certaine, ſe rabatant au Norouaiſt, *mss.*
46 *a* 1 *arrivaſmes celluy iour au* — nommaſmes celui cap, *mss.*
. . 5 *veiſmes* — demeure, *mss.*
. . 11 *du cap* — dudict cap, *mss.*
. . 20 *Onaiſt, Noronaiſt à une, vingt trois lieues* — Oueſt Norouaiſt a 2, 3, & 4 lieues, *mss.*
. . 28 *Rougnoze* — Rougnouſe, *mss.*
. *b* 17 *Honnacon* — honnaccon, *C.*
. . 19 *Indahir* — indaic, *AB;* indayc, *C.*
. . 23 *aſſem* — aſſen, *mss.*
. . 25 *aggourzy* — aggourſy, *AB.*
47 *b* 2 *hegata* — hecgata, *C.*
. . 6 *oſuache* — Eſnache, *C.*
. . 13 *couſtez* — coſtes, *AB.*
. . 14 *aggruaſcon* — aggoaſcon, *mss.*

47 *a* 17 *le genouil* — les genoilz, *A B*.
. . . *agochinegodaſion* — agochinegodaſcon. *mss.*
. . 18 *agouguenehonde* — agouguenonde, *C*.
. . 23 *aynoaſcon* — agnaſcon, *mss.*
. . 24 *ung* — le, *mss.*
(Entre les lignes 24 & 25 doivent être ajoutés, d'après les trois mss, trois articles, omis ici & qu'on trouvera réunis avec beaucoup d'autres qui ſont dans le même cas, à la fin du vocabulaire.)
. . 26 *agrueſte* — aggruette, *mss.*
. *b* 3 *propoinct* — pourpoinct, *A*; prepoinct, *B C*.
. . . *coioza* — coja, *A B*.
. . 7 *caſtrua* — caſtona, *mss.*
. . 8 *oſizy* — oziſy, *A B*.
. . 11 *quahouaſcon* — quahoachon, *mss.*
. . 22 *caiognem* — cajognen, *mss.*
. . 24 *heuleuxime* — heuleuzonne, *mss.*
. . 26 *hoga* — honga, *mss.*
. . 27 *Cudragny* — Cudouagny, *mss.*
48 *a* 2 *quatfream* — quat frean, *mss.*
. 3, 5 *caſigno* — quaſigno, *mss.*
. . 4 *aignaz* — aigay, *mss.*
. . 6 *quaddadia* — quadadia, *mss.*
. . 10 *agoheda* — aggoheda, *mss.*
. . 13 *ung... quahetam* — une... quahetan, *mss.*
. . 16 *de dains ilz dient que ſe ſont moutons & les appellent* — ung daim, *mss.*
. . 19 *agayo* — aggayo, *A B*.
. . 20 *ouyayes* — oayes, *mss.*
. . 21 *le chemin* — ilz appellent le chemin, *C*.
. . 22 *ou* — &, *A B*.

48 *a* 24-25 (Cet article manque dans le mss *C*.)
. *b* 3 *cahoha* — cahena, *AB*; cahona, *C*.
. . 4 *agogaſy* — agongaſy, *AB*.
. . 11 *odazan* — odayan, *AB*; odaian, *C*.
. . 12 *aziſta* — aſiſta, *mss*.
. . 14 *canocha* — quanocha, *mss*.
. . 18 *adanahoe* — adhanaoe, *C*.
. . 20 *adhoaſſeue* — addaſene, *mss*.
. . 21-23 (Cette phraſe eſt remplacée dans les mss de la manière ſuivante :) Nota que leur ſeigneur nomme Donnacona a eſte a une terre ou ilz ſont une lune a aller auecques leurs barques, depuis Canada a ladicte terre en laquelle il y croiſt force canelle & giroffle, *AB*. — Nota quil fault une lune a nauiguer auecques leurs barques deſpuis Hochelaga pour aller a la terre ou ſe prend ladicte canelle & giroffle, *C*.
. . 24 *la canelle* — ladicte canelle, *AB*.

(Nous réuniſſons en une ſeule ſérie, pour former le complément de ce vocabulaire, les articles omis dans l'édition de 1545, & qui ſe rencontrent à diverſes places, ſoit uniformément dans les trois mss, ſoit ſeulement dans le mss *C*, plus riche ſous ce rapport que les deux autres; leur place eſt indiquée par le double chiffre des lignes entre leſquelles ils ſe trouvent intercalés.)

47 *a* 24-25 La barbe du menton — oſtone, *mss*.
. . . . La barbe du vit — aggouſſon, *mss*.
. . . . Les coillons — xiſta, *mss*.

47 *b* 16-17 Senelles de buiſſon — aeſqueſgoua, *AB*; aeſqueſgoa, *C*.
. . . . Petites noix — undegonaha, *mss*.
. . 24-25 Des olliues — houocohonda, *mss*.
48 *a* 9-10 Cela ne vault rien — ſahanty quahouquey, *mss*.
. . 13-14 Des plumes — heccon, *mss*.
. . 25-26 Quand ilz veullent dire adieu a quelcun ilz dient — hedgaguehanyga, *mss*.
. . . . Chanter — theguehoaca, *mss*.
. . . . Rire — cahezem, *mss*.
. . . . Pleurer — agguenda, *mss*.
. . . . Danſcer — thegoaca, *C*.
. *b* 4-5 Eaue doulce — ame, *mss*.
. . 11-12 Grand merſoin — adguyenſce, *C*.
. . . . Mon amy — agniaſe, *mss*.
. . . . Courez — thodoathady, *mss*.
. . 13-14 La fumee me fait mal es yeulx — quea quanoague eguta, *mss*.
. . . . Ung tel eſt mort — camedane, *mss*.
. . 16-17 Nota que leur ſeigneur a nom Donnacona (*T* a lu conſtamment ce nom Donnacoua) & quant ilz le veullent appeler ſeigneur ilz l'appellent Agouhanna, *C*.
. . . . Quand ilz veullent dire injure a quelcun ilz lappellent Agojuda que eſt a dire mechant & traiſtre — agojuda, *mss*.
. . . . Villain — aggouſay, *mss*.
. . . . Ilz appellent lherbe de quoy ilz uſent en leurs cornetz durant lyver — quiecta, *mss*.
. . . . Herbe commune — hanneda, *C*.
. . . . Il y a de gros ratz en ledict pays qui ſont gros comme connins leſquelz

ſentent le muſque & les appellent — houtthe, *AB*.

. . . . Quant une perſonne eſt ſi viel quil ne peult chemyner ilz lappellent — agoudeſta, *mss*.

. . 20-21 Mon couſin — hegay, *mss*.

. . . . Mon nepueu — ynadin, *mss*.

. . . . Ma femme — yſaa, *mss*.

. . . . Mon enffant — aguo, *mss*.

. . . . Cheminez — quedaque, C.

. . . . Dou venez vous — canada undagneny, C.

. . . . Donnez cela a quelcun — taquenonde, C.

. . . . Gardez moy cecy — ſodanadega meſganiy, C.

. . . . Ou eſt alle ceſtuy — quanehoeſnon, C.

. . . . Fermez la porte — aſnodyan, C.

. . . . Va querir de leaue — ſagethemme, C.

. . . . Va querir quelcun — achedaſcone, C.

. . . . Grand — eſtahezy, *mss*.

. . . . Petit — eſtahagza, *mss*.

. . . . Gros — houganda, *mss*.

. . . . Greſle — houcquehin, *AB;* hocquehin, C.

. . . . Le ſoir — Angau, C.

. . . . La nuyct — Auhena, C

. . . . Le jour — Adeyahon, C.

. . . . Quand ilz veullent faire quelque exclamation ilz dyent — aggondec, *AB*.

—

Ici ſe termine la recenſion de détail des variantes offertes par les manuſcrits & les éditions du ſecond voyage de Jacques Cartier au Canada. Nous avons

renvoyé à cette place l'addition à faire, à l'édition de 1545 repréſentée par le préſent volume, des deux chapitres omis dans la copie (ſi ſoigneuſement enrichie au contraire des faits & geſtes de l'important perſonnage Jehan Poullet!) ſur laquelle a été exécutée cette primitive édition.

Elle ne préſente, en effet, qu'un total de vingt chapitres, à ſéparer en deux parts de dix chapitres chacune, entre leſquelles doivent juſtement s'intercaler les deux chapitres oubliés, que voici :

¶ *Comme ledict peuple de jour en jour nous apportoient du poiſſon & de ce quilz avoyent a noz navires, & comme par l'aduertiſſement de Taignoagny & Dom Agaya ledict peuple ſe retira de venyr & cõme il y eut aucun diſcort entre nous & eulx.*

ET deſpuis de iour en aultre venoit ledict peuple a noz nauires & apportoient force anguilles & aultres poiſſons pour avoir de noſtre marchandiſe, de quoy leur eſtoit baille couſteaulx, allaiſnes, patenoſtres & aultres menues choſes dont ſe contentoient fort; mais nous aperceuſmes que les deux meſchans que avions apportez leur diſoient & donnoient a entendre que ce que nous leur baillons ne valloit riens & quilz auroient auſſi toſt des hachotz comme des couſteaulx pour ce quilz nous bailloient, nonobſtant que le cappitaine leur euſt faict

beaucoup de preſens & ſi ne ceſſoient a toutes heures de demander audict capitaine. Lequel fut adverti par ung ſeigneur de la ville de Hagonchenda quil ſe donnaſt garde de Donnaconna & deſdicts deux meſchans & quilz eſtoient agoinda qui eſt a dire traiſtres. Et auſſi en fut adverty par aucuns dudit Canada, & auſſi que nous apperceuſmes de leur malice parce quilz voulloient retirer les trois enfans que ledict Donnacona avoit donnez audict cappitaine, & de faict firent fuyr la plus grande des filles du navire. Après laquelle ainſi fuye fiſt le cappitaine prandre garde es aultres. Et par l'advertiſſement deſdicts Taignoagny & Dom Agaya, ſe abſtenoient & depportoient de venir avec nous quatre ou cinq iours, ſinon aulcuns qui venoient en grand paour & crainte.

¶ *Commẽt le cappitaine doubtant quilz ne ſongaſſent aucune trahiſon fiſt renforcer le fort & commẽt ils vindrent parlementer avecques luy & la rendition de la fille qui ſen eſt fuye.*

VOyant la malice deulx, doubtant quilz ne ſongeaſſent aucune trahiſon & venir avecques ung amaſt de gens ſur nous, le capitaine fit renforcer le

fort tout a lentour de groz foſſez larges & profondz avec porte a pont-leviz & renffort de pans de boys au contraire des premiers. Et fut ordonne pour le guet de la nuyt pour le temps advenir cinquante hommes a quatre quars & a chaſcun changement deſdicts quars les trompettes ſonnans ce qui fut faict ſelong ladicte ordonnance. Et leſdicts Donnacona Taignoagny & Dom Agaya eſtans advertiz dudict renffort & de la bonne garde & guet que lon faiſoit furent courroucez deſtre en la male grace du cappitaine & envoyerent par pluſieurs fois de leurs gens faignant quilz feuſſent dailleurs pour veoir ſi on leur feroit deſplaiſir deſquelz on ne tint compte & nen fut faict ny monſtre aucun ſemblant. Et y vindrent leſdicts Donnacona Taignoagny, Dom Agaya & aultres pluſieurs fois parler audict cappitaine une riuiere entre d'eulx, demandant audict cappitaine ſil eſtoit marry & pourquoy il nalloit a Canada les veoir. Et ledict capitaine leur reſpondit quilz neſtoient que traiſtres & meſchans ainſi que on luy avoit rapporte, & auſſi quil avoit apperceu en pluſieurs ſortes comme de navoir tins promeſſe de aller a Hochelaga & de avoir retire la fille que on luy avoit donnee, & aultres mauvais tours quil leur nomma; mais pour tout ce que silz voulloient

eſtre gens de bien & oublyer leur malle volunte, quil leur pardonnoit & quilz vinſſent ſeurement a bort faire bonne chere comme pardevant. Deſquelles parolles remercierent ledict cappitaine & luy promiſrent quilz luy rendroient la fille qui ſen eſtoit fuye, dedans trois jours. Et le quatrieſme iour de novembre Dom Agaia accompaigne de ſix aultres hommes vindrent a noz navires pour dire audict cappitaine que le ſeigneur Donnacona eſtoit alle par le pays ſercher ladicte fille & que le lendemain elle luy ſeroit par luy amenee. Et oultre dit que Taignoagny eſtoit fort malade & quil prioit le cappitaine luy envoyer ung peu de ſel & de pain, ce que fiſt ledict capitaine, lequel luy manda que ceſtoit Jheſu qui eſtoit marry contre luy pour les maulvais tours quil avoit cuyde jouer.
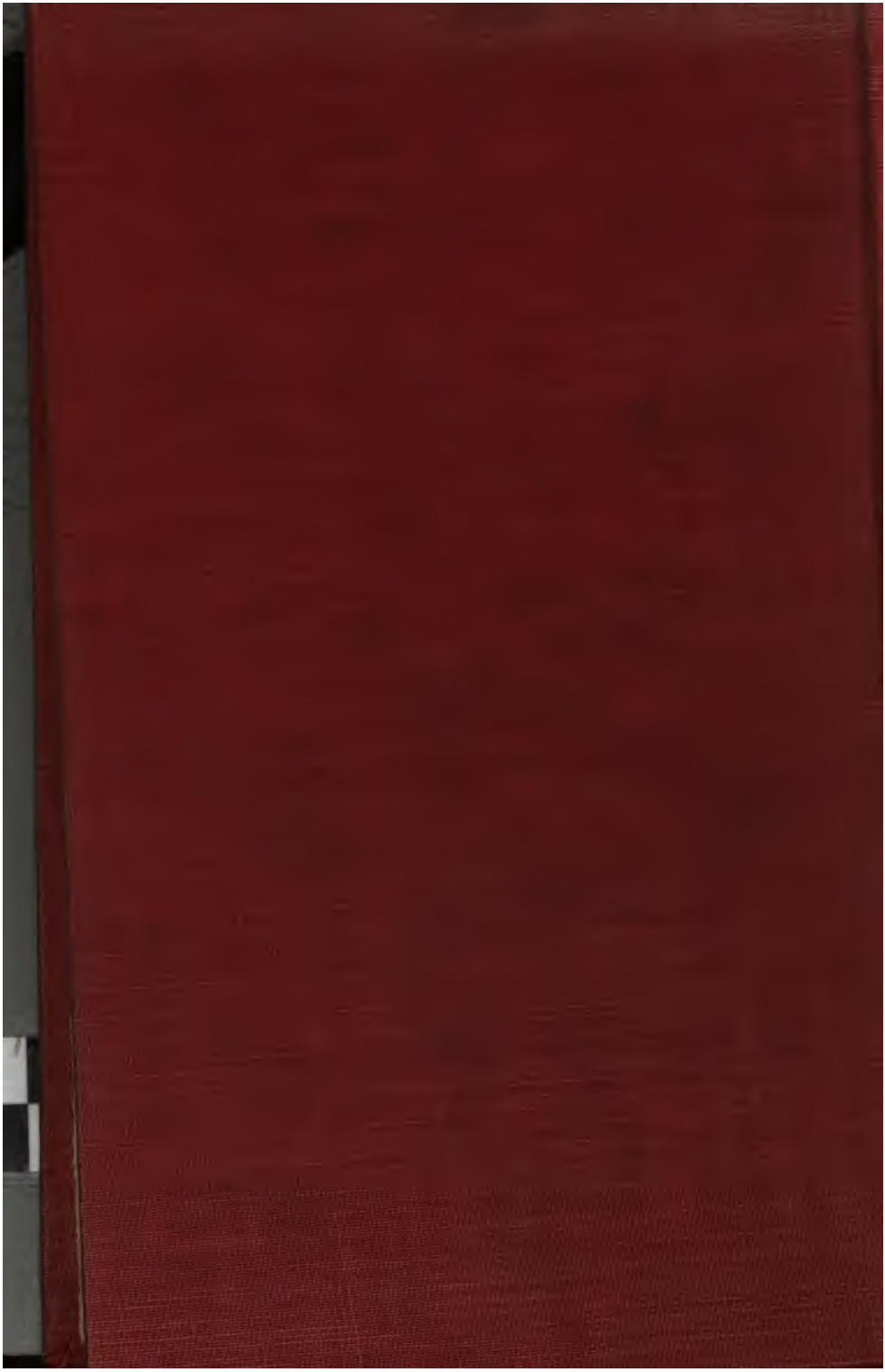
Et le lendemain ledict Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & pluſieurs aultres vindrent & amenerent ladicte fille, la repreſentant audict cappitaine lequel nen tint compte & dict quil nen voulloit point & qu'ilz la remmenaſſent. A quoy reſpondirent faiſant leur excuſe quilz ne luy avoient pas conſeille ſen aller ains quelle ſen eſtoit allee parce que les paiges lavoient battue ainſi quelle leur avoit dict, & prioient de rechief le cappitaine de la